Études
de la Commission
royale d'enquête
sur le bilinguisme
et le biculturalisme

LIBR-01004

7

Les Italiens de Montréal

L'adaptation dans une société pluraliste

Jeremy Boissevain

Les Italiens de Montréal

Études
de la Commission royale d'enquête
sur le bilinguisme et le biculturalisme

1. Kenneth D. McRae	*La capitale fédérale — Institutions politiques*
2. John C. Johnstone	*Le Canada vu par les jeunes de 13 à 20 ans*
3. Gilles Lalande	*Le ministère des Affaires extérieures et la dualité culturelle — Personnel diplomatique (1945-1965), emploi du français (1964-1965)*
4. Ramsay Cook	*L'autonomie provinciale, les droits des minorités et la théorie du pacte, 1867-1921*
5. Marcel Trudel et Geneviève Jain	*L'histoire du Canada — Enquête sur les manuels*
6. Frederick W. Gibson *et al.*	*La formation du ministère et les relations biculturelles — Étude de sept cabinets*
7. Jeremy Boissevain	*Les Italiens de Montréal — L'adaptation dans une société pluraliste*

À paraître

Ronald L. Watts	*Les sociétés pluriculturelles et le fédéralisme*

ACWM

Études
de la Commission
royale d'enquête
sur le bilinguisme
et le biculturalisme

7

Les Italiens de Montréal

L'adaptation dans une société pluraliste

Jeremy Boissevain

La présente étude a été effectuée pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Sa publication sous les auspices de la Commission ne signifie pas nécessairement que celle-ci souscrive aux points de vue qui y sont exprimés.

© Droits de la Couronne réservés

En vente par courrier à
Information Canada à Ottawa
et dans les librairies
d'Information Canada :

HALIFAX
1735, rue Barrington

MONTRÉAL
1182 ouest, rue Sainte-Catherine

OTTAWA
171, rue Slater

TORONTO
221, rue Yonge

WINNIPEG
393, avenue Portage

VANCOUVER
657, rue Granville

ou dans les autres librairies

Prix $1.00 (sujet à changement sans avis préalable)

Publication nº Z1-1963/1-1/7F

Information Canada
Ottawa, 1971

À ma mère

Mildred G. Boissevain

Liste des tableaux IX
Préface XI

Chapitre premier **Historique 1**

A Considérations démographiques 1
B Répartition dans l'agglomération de Montréal 3
C Histoire sociale de la communauté italienne 5

Chapitre II **Le cadre social 9**

A Famille et parenté 9
B Le voisinage et l'amitié 12
C La culture italienne 13
D Le travail 14
E L'Église 19
F Les associations 21
G Leadership 25
H Le consulat italien 25
I Conclusion 26

Chapitre III **Fractionnement et conflits de la communauté 27**

A La famille 27
B Conceptions différentes 28
C Différences de régions d'origine 31
D Voisinage et paroisse 33
E Différences de religion 33
F Statut et classe 34
G Divisions politiques internes 35
H Conclusions 35

Chapitre IV **Les contacts avec la société canadienne 37**

A Enseignement et langue 37
B Les mariages 41
C Langue, amis et compagnons de travail 45
D Contacts par l'intermédiaire des associations et de l'Église 48
E Liens politiques 50
F Conclusions 53

Chapitre V **Option en faveur de l'une des deux communautés? 55**

A Stéréotypes sur les groupes ethniques 55
B Discrimination 58

C Pression en faveur d'un engagement culturel et politique 60
D Politique de non-alignement 64

Chapitre VI **Conclusions 69**

Appendices

A Opinions défavorables entretenues par les immigrés d'après-guerre 75
B Mariages de personnes d'origine italienne à Montréal – 1951 et 1962 77
C Opinions des Italiens sur les Canadiens d'origine française et d'origine anglaise 79

Bibliographie 83

Notes 85

Carte – Les Italiens dans l'agglomération montréalaise

Liste des tableaux

I-1 Population de Montréal et effectifs d'origine italienne, de 1901 à 1961 2
I-2 Effectifs des paroisses italiennes, 1965 5
I-3 Population d'origine italienne au sein et hors des paroisses italiennes, 1965 5

II-1 Distance séparant du proche parent qui habite le plus près 10
II-2 Fréquence des contacts avec les proches parents 11
II-3 Fréquence du courrier en provenance d'Italie 12
II-4 Raisons concourant au choix du quartier d'habitation (la considération de prix mise à part) 13
II-5 Répartition professionnelle de la population active masculine chez les effectifs d'origine italienne et pour l'ensemble du Québec 14
II-6 Professions des immigrés et des Canadiens de naissance chez les Italiens 15
II-7 Emploi de l'italien au travail 16
II-8 Groupes ethniques auxquels appartiennent employeurs et compagnons de travail 16
II-9 Assiduité dans la fréquentation de l'église et langue de célébration des offices religieux 20

III-1 Opinions de trois groupes d'Italiens les uns sur les autres : immigrés anciens, immigrés nouveaux et Canadiens de naissance 30
III-2 Résumé des opinions défavorables des immigrés récents sur les Canadiens de naissance et les immigrés de longue date 31
III-3 Répartition des immigrés selon la région d'origine et proportions occupant des emplois de bureau à Montréal 32
III-4 Confessions des personnes d'origine italienne habitant à Montréal 34

IV-1 Élèves d'origine italienne dans les écoles catholiques de langue française et de langue anglaise, à diverses époques 38
IV-2 Raisons pour lesquelles des Italo-Canadiens sont favorables aux études en anglais pour leurs enfants 38
IV-3 Raisons pour lesquelles des Italo-Canadiens sont favorables aux études en français pour leurs enfants 39
IV-4 Montréalais d'origine italienne ayant le français ou l'anglais pour langue maternelle – 1951 et 1961 41
IV-5 Mariages des immigrés italiens selon le groupe ethnique du conjoint – 1951 et 1962 42
IV-6 Mariages des Italiens nés au Canada selon le groupe ethnique du conjoint – 1951 et 1962 42
IV-7 Proportion, pour diverses années, des Italo-Canadiens qui se marient hors de leur groupe 43
IV-8 Répartition, selon le groupe ethnique, des non-Italiens mariés à des Italiens nés au Canada 44
IV-9 Aptitude à parler l'italien, le français et l'anglais 45

IV-10 Emploi du français et de l'anglais au travail 46
IV-11 Groupe ethnique de l'employeur ou du contremaître 47
IV-12 Contacts dans les foyers avec parents et amis au cours de la semaine qui a précédé l'enquête 47
IV-13 Appartenance ethnique des derniers amis non italiens vus à la maison 48
IV-14 Langue des journaux qu'on lit au moins une fois par semaine 48
IV-15 Contacts entre les organisations italiennes et les autres au cours d'une année 49
IV-16 Attitude vis-à-vis de la politique municipale, provinciale et fédérale 51

V-1 Opinions des Italiens, immigrés ou nés au Canada, sur les Canadiens d'origine française et d'origine britannique 56
V-2 Opinions des Italiens sur les Canadiens d'origine française et d'origine britannique 56
V-3 Groupes ethniques auxquels appartiennent les personnes exerçant le plus de discrimination contre les Italo-Canadiens 57
V-4 Fréquence de la discrimination contre les Italo-Canadiens 58
V-5 Catégories de personnes chez qui la discrimination contre les Italo-Canadiens est le plus fréquente 58
V-6 Degré auquel l'existence est rendue désagréable par la discrimination 59
V-7 Attitude concernant l'accroissement des pouvoirs pour un Québec continuant à faire partie du Canada 64
V-8 Attitude devant l'idée de l'indépendance pour le Québec 65
V-9 Opinions sur le conflit entre anglophones et francophones 65
V-10 La position que devrait adopter la communauté italienne face au conflit entre anglophones et francophones 66
V-11 Ce qu'on ferait advenant l'indépendance du Québec 66
V-12 Groupe ethnique dans lequel les Italiens s'estiment rangés par les autres et se rangent eux-mêmes 67

38

Préface

La présente étude porte sur les structures de la communauté montréalaise d'ascendance italienne, sur les rapports de cette communauté avec les Canadiens d'origine française et les Canadiens d'origine britannique et sur ses positions face au conflit d'intérêts entre ces deux groupes.

Elle débute par quelques considérations d'ordre historique et géographique. Le chapitre II est consacré au cadre social de la communauté italienne, et le chapitre III à quelques-unes des divisions importantes qui la caractérisent. Le chapitre IV tend à dégager les rapports de l'Italo-Canadien avec sa communauté et avec l'ensemble de la société canadienne. Dans le chapitre V, nous examinons la pression croissante qui s'exerce sur la communauté italo-canadienne pour l'amener à se solidariser culturellement et politiquement avec l'un des deux groupes dominants de Montréal, puis nous cherchons à définir sa réaction. Finalement, nous résumons la situation des Italo-Canadiens de Montréal et en faisons l'appréciation.

Les recherches sur lesquelles se fonde la présente étude ont été menées en deux étapes. La première, qui a duré d'août 1964 à avril 1965, a comporté des interviews détaillées avec des chefs de file, avec les membres d'une multitude de familles d'anciens ou de nouveaux immigrés et avec des personnes d'origine italienne nées au Canada. Ces interviews, dont le compte rendu occupait 450 pages de texte dactylographié à simple interligne, je les ai faites avec le concours de mon assistante de recherche. Pour les compléter, nous avons eu recours à la méthode de l'observation participante dans des réunions de clubs, des cérémonies religieuses, des fêtes paroissiales, des manifestations sportives, des danses, des banquets et d'autres activités du genre. Nous avons en outre lu soigneusement les journaux des Italo-Canadiens, suivi les émissions de radio et de télévision en leur langue, fait des achats dans leurs magasins, nous efforçant d'établir le plus de contacts possible avec leur milieu. Il faut dire toutefois qu'étant très occupé en tant que professeur je n'ai pu effectuer mes recherches qu'à temps partiel, à raison de quelques après-midi par semaine et de quelques moments, ça et là, pris sur mes fins de semaine et mes vacances durant une bonne partie de l'année. J'ai été très absorbé par ce

travail, d'autant plus que mon assistante, certes de langue italienne et d'esprit très vif, n'était tout de même pas formée à la recherche sociologique ou anthropologique. Nos contacts avec les Italiens de Montréal ont été assez superficiels, relativement aux normes de la recherche anthropologique sur le terrain : nous n'avons ni partagé leurs tables, leurs travaux, leurs loisirs, ni vécu avec eux. C'est là une lacune considérable.

La deuxième étape de notre recherche, qui s'est déroulée en mai et juin 1965, consistait en un sondage par questionnaire auprès d'un échantillon de chefs de famille du sexe masculin. Nous avions établi 261 adresses à partir de deux sources. Tout d'abord un échantillon au hasard (219 adresses) constitué à même les archives des paroisses et missions italiennes. Puis 42 adresses, celles de toutes les personnes de noms italiens domiciliées dans quatre secteurs de recensement, recueillies dans le *Bottin de références croisées du Grand Montréal*, pour 1964-1965*. Les quatre secteurs ont été retenus au hasard parmi ceux situés hors des paroisses et des missions italiennes. Comme beaucoup d'appartements n'étaient plus occupés par des Italiens et que certains Italiens refusaient de répondre, les enquêteurs–ménagères, professeurs ou étudiants italo-canadiens pour la plupart–ont dû chercher, dans le voisinage immédiat, des personnes disposées à prêter leur concours. À la fin, le nombre des interviews utilisables s'élevait à 197, dont 132 ou 67 % avec des chefs de famille habitant aux adresses recueillies pour l'échantillon au hasard, et 38 (19 %) avec des personnes domiciliées hors des paroisses ou des territoires de mission.

Aussitôt commencée la mise en tableaux des résultats, nous avons vu que notre échantillon des personnes d'origine italienne nées au Canada (21 au total) était trop faible pour avoir une valeur statistique suffisante. C'est que notre échantillon général, trop restreint, n'avait pu donner par prélèvement au hasard un assez grand nombre de Canadiens de naissance. Il aurait fallu, bien sûr, constituer un échantillon plus étendu ou tenter de stratifier l'échantillon selon le lieu de naissance, et non le secteur d'habitation. Je m'en rends compte maintenant, avec une perspicacité un peu tardive. Je comparerai néanmoins les données relatives aux 21 Canadiens de naissance avec celles touchant l'échantillon beaucoup plus considérable des immigrés, me disant qu'un peu d'information vaut mieux que pas du tout. Les statisticiens rigoristes feraient bien de sauter les parties de l'étude qui concernent les personnes d'origine italienne nées au Canada et où l'analyse se fonde principalement sur le sondage. Certains pourront en considérer les conclusions comme des hypothèses valables pour un examen ultérieur. Nous rappellerons cependant à tous les lecteurs qu'il s'agit d'un échantillon trop faible pour revêtir une grande signification statistique.

Il sera évident pour la plupart des lecteurs que ma façon d'utiliser les données du sondage diffère quelque peu de celle que beaucoup auraient adoptée. Nos principaux moyens de recherche ont été l'observation participante et de longues interviews non structurées. Y ayant recouru près de neuf mois, nous n'avons guère été étonnés devant les résultats, mis à part le nombre insuffisant des Canadiens de naissance. Les conclusions statistiques servent d'abord à corroborer ou à illustrer les conclusions auxquelles a abouti le recours aux principaux instruments de recherche.

* Voir notre bibliographie.

Par conséquent notre étude n'est ni entièrement sociologique ni entièrement anthropologique. C'est plutôt une étude pilote fondée sur un compromis entre deux techniques de recherche : l'observation participante et le sondage. Elle nous a permis toutefois d'établir la configuration de la communauté italienne de Montréal. Ceux qui emploieront à l'avenir les méthodes anthropologique et sociologique devront contrôler nos constatations relatives aux principes et aux processus qui caractérisent la structure de la communauté italienne et son articulation à la société canadienne de Montréal.

Il y aurait lieu de consacrer des études intensives à divers quartiers. Des chercheurs séjourneraient quelques mois en milieu italien. Ils examineraient comment se recrutent et fonctionnent les réseaux humains dans divers domaines institutionnels, sur quels points se divise l'opinion, et ils étudieraient les associations et les groupements non structurés et la manière dont certains les exploitent à leurs fins. La parenté offrirait également un domaine de recherches fructueuses. Des études sur le sujet, effectuées en Italie ou ailleurs auprès de groupes d'origine italienne, permettraient d'observer dans le détail comment en ce domaine institutionnel s'opère l'adaptation à la société canadienne. Les recherches complémentaires exigeront donc une méthode intensive. Nous espérons que la présente étude, en dépit de ses limites, fournira la base de nouvelles recherches dans cette voie, entre autres.

En tant qu'auteur, je suis redevable de bien des concours. Tout d'abord, nombre d'Italo-Canadiens et de personnes d'autres groupes s'intéressant à la communauté italienne ont donné généreusement de leur temps. Sans leur collaboration et leur dévouement, il aurait été impossible de mener à bien la présente étude. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude envers Mme Carla Melvyn, qui a été pour moi, pendant des mois, une assistante de recherche précieuse; c'est par son entremise que j'ai pu observer une bonne partie de ce qui est consigné dans les pages qui suivent. Le Conseil des arts m'avait accordé, au départ, une subvention pour une première étude, qui m'a mis en appétit et a posé les fondements de la présente étude, rendue possible par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Je suis également obligé à l'Université de Montréal pour m'avoir prêté des locaux et fourni des concours de toute nature. Je remercie mes intervieweurs de leur collaboration et de leur enthousiasme, ainsi que Mme Lily Liquornik et Mlle Rosemary Slough, qui ont dactylographié les comptes rendus de recherche et l'étude finale. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à MM. Claude Godin et De Heer Lodewijk Brunt pour leur collaboration générale; à MM. Frank C. Innes et James Hogg, du département de géographie de McGill, à qui je dois le travail cartographique.

Je dois en outre des remerciements à ma femme pour la correction d'épreuves du manuscrit final et pour l'inlassable appui qu'elle m'a accordé pendant les 18 mois où les 130 000 Italiens de Montréal ont été présents dans notre vie quotidienne.

J.F.B.

Chapitre premier Historique

La communauté italienne de Montréal s'est développée à un rythme croissant, et en trois étapes : de la fin du siècle au début des années 20; des années 20 à la fin de la deuxième guerre mondiale; de cette période à nos jours. Chacune de ces étapes étant liée au nombre des immigrants, nous examinerons d'abord les chiffres de la population et étudierons ensuite l'histoire sociale de la communauté.

Bien que ce soit un Italien au service de la Grande-Bretagne, Giovanni Caboto ou Jean Cabot, qui a découvert Terre-Neuve en 1497, et que de nombreux Italiens – missionnaires, soldats et commerçants – aient joué un rôle, au début, dans l'histoire du Canada, l'immigration italienne ne commença vraiment que vers la fin du siècle dernier[1]. L'instabilité politique et économique dont a souffert l'Italie après l'unification (1859-1870), le surpeuplement et la pauvreté du Sud comptent parmi les faits qui incitèrent les Italiens à émigrer. Au Canada, entre 1880 et 1885, la construction du chemin de fer Canadien Pacifique et d'autres grands travaux créèrent un besoin considérable de manœuvres que les Italiens étaient en mesure de combler. Le filet régulier de l'immigration italienne allait se transformer en un torrent.

A. Considérations démographiques

En 1901, à Montréal, le nombre des habitants d'origine italienne n'était que de 1 600 (tableau n° I-1). Or, sous l'effet de l'immigration massive immédiatement antérieure, – et en partie postérieure –, à la première guerre mondiale, ce nombre avait presque décuplé en 1921, atteignant 14 000. Les arrivées diminuèrent après 1927, le parti fasciste italien, qui décourageait l'émigration, ayant alors établi son autorité sur toute l'Italie. Ont aussi joué en ce sens les restrictions à l'immigration imposées par le gouvernement canadien durant la crise des années 30, et ensuite la deuxième guerre mondiale. De 1921 à 1941 la population italienne de Montréal a augmenté très lentement; en effet, elle n'a fait que doubler ou à peu près. Pendant la guerre, soit de 1939 à 1945, l'immigration en provenance de l'Italie a été nulle, pour ainsi dire.

TABLEAU I-1 Population de Montréal et effectifs d'origine italienne, de 1901 à 1961

	Population totale	Effectifs d'origine italienne		Personnes d'origine italienne dans l'ensemble de la population	Italiens nés hors du Canada dans l'ensemble des effectifs d'origine italienne
		Total	Nés hors du Canada	%	%
1901	268 000	1 600	*	1	x
1911	468 000	7 000	x	2	x
1921	619 000	14 000	x	2	x
1931	819 000	21 000	9 000	3	43
1941**	1 140 000	25 000	9 000	2	36
1951**	1 395 000	31 000	x	2	x
1961	2 110 000	101 000	63 000	5	62

Sources : Recensements du Canada, 1901, vol. I, tableaux XI et XIV; 1911, vol. II, tableaux VIII et XVI; 1921, vol. I, tableaux 27 et 54; 1931, vol. IV, tableau 6; 1941, vol. IV, tableau 21; 1951, vol. I, tableau 36; 1961, publications n°s 92-560 et 92-547.
* Données inexistantes.
** Région métropolitaine de recensement.

Après la deuxième guerre mondiale, les choses ont changé radicalement. Pour échapper à la situation économique désastreuse et à la misère effroyable qui sévissaient dans des régions entières de l'Italie, particulièrement dans le Sud, de nombreux Italiens partirent vers le Nouveau Monde pour y rejoindre des parents et d'anciens concitoyens. Cette nouvelle vague progressa lentement au début. Du commencement de 1945 à la fin de 1950, 20 000 Italiens sont venus s'établir au Canada[2]. Mais les écluses s'ouvrirent en 1951 avec 24 000 immigrants. Depuis le début de 1951 jusqu'à mai 1961, le nombre des Italiens qui se sont fixés au Canada s'est élevé à 216 000, dont 56 000, soit quelque 26 %, au Québec. La majorité se sont dirigés vers l'Ontario.

Au recensement de 1961, le Québec comptait 108 500 habitants d'origine italienne. Sur ce nombre, 101 000 (94 %) sont établis dans l'agglomération de Montréal. Les 7 000 autres sont disséminés assez uniformément dans les villes et villages de la province. Seulement deux des 75 divisions de recensement du Québec n'en comptaient pas en 1961, soit les Îles-de-la-Madeleine et Montmorency-2 (Île d'Orléans). Et en dehors de l'agglomération de Montréal, neuf divisions seulement comptaient plus de 300 Italiens. Les effectifs étaient supérieurs à 1 000 dans le cas de Québec et de Chambly, et à 500 dans ceux d'Abitibi, de Terrebonne et de Témiscamingue.

En 1965, la communauté italienne de Montréal augmentait au rythme annuel de 6 000 âmes, dont 2 150 du fait de l'accroissement naturel; la moyenne annuelle des naissances a été de 2 400 ces dernières années, et celle des décès de 250[3], le reste, soit 3 900, étant fourni par l'immigration. Ainsi, au cours des quatre années qui ont suivi le recensement de 1961, le nombre des Italiens de Montréal a augmenté d'environ 24 000, ce qui portait leur effectif total à 126 000.

Jusqu'à 1951, la communauté italienne de l'agglomération montréalaise a progressé au même taux que l'ensemble de la population, dont elle formait quelque 2 %. Or, après

l'immigration massive amorcée vers 1951, elle est passée au troisième rang parmi les divers groupes ethniques, atteignant une proportion de 5 % (tableau n° I-1).

Il faut tenir compte d'une autre variable pour bien apprécier la part des facteurs démographiques. Si de 1901 à 1951 la proportion des personnes d'origine italienne est demeurée à 2 % à Montréal, celle des immigrants a beaucoup varié, ainsi qu'il ressort du tableau n° I-1. C'est cette dernière qui détermine « l'italianité » de la communauté, c'est-à-dire le degré auquel la culture, la langue et les valeurs italiennes sont mises en relief. Ce degré est fonction du temps depuis lequel les personnes qui attachent de l'importance aux facteurs culturels ont quitté l'Italie. Nous présenterons plus loin les données à la base des observations qui précèdent. Examinant le tableau n° I-1, nous constatons que la proportion des Italiens nés hors du Canada (c'est-à-dire en Italie, pour une très grande majorité) est tombée au chiffre le plus bas en 1941, soit 36 %, par suite d'une baisse de l'immigration. Mais en 1961 elle dépassait 60 % du fait des arrivées nombreuses de l'après-guerre. Ainsi, à Montréal, la communauté d'origine italienne se compose d'immigrés pour les deux tiers.

Des considérations démographiques qui précèdent, il ressort que cette communauté se répartit en trois groupes : les immigrés d'avant la guerre; les Canadiens de naissance; les éléments arrivés depuis la guerre. Ce dernier groupe représente à peu près la moitié de l'effectif total. L'appartenance à l'un ou l'autre de ces groupes explique, dans une large mesure, les conceptions et le comportement qui ont inspiré certaines réponses que nous examinerons ultérieurement dans notre étude.

B. Répartition dans l'agglomération de Montréal

Les habitants d'origine italienne, disséminés dans toute l'agglomération de Montréal, ont leurs principales concentrations dans cinq des secteurs du recensement de 1961. En général, la croissance et l'expansion de la population italienne correspondent à celles de la ville : partant du fleuve, l'implantation s'étend vers le nord, l'est, l'ouest et le sud.

Les premiers groupements italiens se sont formés dans le voisinage de la gare Bonaventure, le long des voies du Canadien Pacifique et au sud de la rue Sainte-Catherine entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Denis, en particulier dans les rues Sanguinet, La Gauchetière et Craig. C'était un secteur d'habitation bon marché à proximité des gares de triage et du port, source de travail pour la main-d'œuvre immigrante non spécialisée[4]. Vers 1900, les paroisses canadiennes-françaises de Saint-Joseph et Saint-Henri comptaient cinq noyaux italiens entre le canal Lachine et les voies du C. P., dans le secteur commençant quelques rues à l'ouest du tunnel Atwater et allant jusqu'à la gare Windsor. Des Italiens s'étaient aussi établis au Village-aux-Oies, quartier situé en grande partie le long des rues Conway et Brittania, entre les parcs à bestiaux et les abords du pont Victoria; dans Mont-Carmel, au sud de la rue Sainte-Catherine, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Amherst; et à Hochelaga, beaucoup plus loin vers l'est, principalement le long du boulevard Pierre-Bernard, dans le quartier actuel de Tétreaultville.

À cette période, Mont-Carmel exerçait une autorité manifeste sur la communauté italienne. L'archevêque de Montréal y créa en 1905 la première paroisse italienne.

Cependant, nombre d'Italiens allaient s'établir à Mile-End, au nord, où ils bâtissaient de petites maisons de campagne, avaient leur potager et un petit vignoble pour la fabrication de leur vin. La colonie a pris de l'importance peu à peu. En 1910, à la suite de heurts avec leurs coparoissiens francophones de Saint-Édouard, les Italiens adressèrent une requête à l'archevêque de Montréal afin d'obtenir l'autorisation de créer leur propre paroisse[5]. Celle-ci accordée aussitôt, la nouvelle paroisse fut dédiée à la Madona della Difesa (Notre-Dame-de-la-Défense), à qui les immigrés originaires de la province de Campobasso vouaient un culte ardent depuis l'apparition de la Vierge dans la localité de La Difesa, située près de la petite ville de Casacalenda[6]. La majorité des fondateurs venaient du Campobasso. Aujourd'hui encore, les *Campobassani* sont très nombreux. Parmi les Italiens de naissance auprès de qui nous nous sommes renseignés, le quart, ou plus précisément 35 sur 136, venaient de cette province.

Le Mont-Carmel, prédominant chez les Italiens avant la première guerre mondiale, ne tarda pas à perdre de son importance au profit de Mile-End. Un mouvement continu s'est établi en faveur de celui-ci à partir des quartiers du sud de la ville, plus anciens et moins bien situés. Il s'est formé en outre un petit noyau satellite dans Montcalm, à un mille à l'est, le long du boulevard Jean-Talon, près de la rue Papineau. Et peu à peu un mouvement s'est esquissé vers Ville-Émard, quartier agréable et ancien situé dans la partie sud de Montréal, entre le canal Lachine et la rue de l'Aqueduc. Ainsi, vers la fin des années 30, les Italiens étaient solidement implantés dans cinq quartiers : Mont-Carmel, Ville-Émard, Hochelaga, Mile-End et Montcalm – sans parler de Saint-Joseph, de Saint-Henri ni du Village-aux-Oies. Aujourd'hui encore les Italiens sont nombreux dans ces trois derniers secteurs, du fait des logements à bon marché et des emplois pour manœuvres. Finalement un petit groupe d'Italiens s'est établi avant la guerre à Lachine, ville de la banlieue ouest de Montréal.

Les multitudes d'immigrants qui affluèrent à Montréal après la guerre s'engagèrent dans les voies déjà tracées par les parents et devanciers originaires des mêmes villages. Les secteurs déjà importants avant la guerre ont absorbé les nouveaux venus et se sont développés rapidement. Le groupe de Ville-Émard créa en 1949 une troisième paroisse italienne : San Giovanni Bosco (Saint-Jean-Bosco). Puis en 1953, le quartier Montcalm, longtemps rattaché à l'église de la Difesa de Mile-End, accéda à la condition de paroisse indépendante sous le nom de Madonna Della Consolata. Mais les Montréalais, de même que les immigrants, attirés par l'espace, continuaient à se déplacer vers le nord. Les 15 dernières années ont vu surgir Ville-Saint-Michel, Ville-Saint-Léonard et Montréal-Nord. Dans ces municipalités, d'importants secteurs ont été bâtis par des Italiens, pour des Italiens. En 1961, une cinquième paroisse italienne était créée; l'église, érigée à l'intersection des boulevards Sauvé et Saint-Michel, a été dédiée à la Madonna di Pompei. La même année, on a établi des missions à Lachine, en banlieue, ainsi qu'à Saint-Henri et à Saint-Joseph, dans le sud de la ville, afin de répondre aux besoins de communautés italiennes assez considérables. En 1962, les autorités ecclésiastiques fondaient une mission italienne pour une colonie installée depuis longtemps déjà dans l'est de la ville, en bordure du boulevard Pierre-Bernard et de la rue Hochelaga.

Le tableau nº I-2, qui montre les effectifs des paroisses et des missions italiennes, offre d'autres indications sur la manière dont la communauté est répartie. Toutefois, aux

chiffres de ce tableau il faut ajouter ceux du tableau n° I-3, qui englobent les Italiens ne dépendant pas des paroisses.

TABLEAU I-2 Effectifs des paroisses italiennes – 1965

Paroisse	Familles[1]	Fidèles[2]	%
Madonna del Carmine (1905)	1 500	7 050	7
Madonna della Difesa (1910)	6 000	28 200	27
San Giovanni Bosco (1949)	1 700	7 990	7
Madonna della Consolata (1953)	6 000	28 200	27
Madonna di Pompei (1961)	4 000	18 800	18
Missione dell'Ovest (1961)	1 500	7 050	7
Missione dell'Est (1962)	1 500	7 050	7
Total	22 200	104 340	100

1. Chiffres fournis par les paroisses et arrondis à la centaine.
2. Sur la base de 4,7 personnes par famille, moyenne de l'échantillon.

Toutes les personnes d'origine italienne, nous l'avons fait observer plus haut, n'habitent pas des paroisses italiennes. Considérons, par exemple, la forte concentration établie dans la partie sud de Notre-Dame-de-Grâce, tout près du canal Lachine. Il s'agit là d'un groupe homogène, comprenant surtout des immigrés de fraîche date, qui font appel au ministère des paroisses catholiques du voisinage, francophones ou anglophones. En outre, il faut compter ceux qui n'adhèrent pas à la communauté paroissiale, pour une raison ou une autre : ils ne sont pas catholiques, ils se sont intégrés aux paroisses francophones ou anglophones, ou encore ne pratiquent pas. Selon nos estimations, ce serait le cas d'environ 1 400 familles, soit 5 %. Cette question sera traitée plus loin.

TABLEAU 1-3 Population d'origine italienne au sein et hors des paroisses italiennes – 1965

Population	Familles	Personnes	%
Effectifs des paroisses italiennes	22 000	104 340	79
Effectifs d'autres paroisses[1]	4 500	21 150	16
Effectifs établis dans une paroisse italienne, mais ne s'y rattachant pas	1 400	6 580	5
Total	28 100	132 070	100

1. Projection de 16 % (chiffre de 1961 pour les personnes établies hors des paroisses et des missions italiennes) de la population italienne estimative (voir note 3 du chap. I).

C. *Histoire sociale de la communauté italienne*

L'histoire sociale de la communauté italienne de Montréal se divise en quatre périodes distinctes. La première, qui a pris fin au commencement des années 20, a été marquée par les débuts de l'immigration et de l'établissement. La deuxième, qui s'est ouverte vers 1925

et close avec la guerre, s'est caractérisée par la stabilisation et la consolidation. La troisième est celle de la guerre. Durant ces années difficiles, bon nombre de leaders ont été mis dans des camps d'internement; certains évitaient avec application de mentionner leur origine italienne. La quatrième, qui a débuté après la guerre et qui est en cours, témoigne d'une renaissance sous l'impulsion de nouvelles vagues d'immigrants.

La période d'implantation a été très pénible. Les nouveaux venus se heurtaient à un climat économique et social pour lequel ils n'étaient pas préparés. Ne trouvant personne à qui demander conseil et assistance, ils ont dû se frayer eux-mêmes un chemin. Quelques-uns, certes, avaient des parents et des « pays » à Montréal, mais parmi ces derniers peu s'étaient distingués dans la société montréalaise, sur les plans social et professionnel. La communauté italienne ne pouvait donc compter sur des meneurs prestigieux pour la représenter auprès des francophones et des anglophones qui dominaient la vie économique et politique. Nos informateurs avancés en âge faisaient inlassablement état de la lutte qu'ils avaient dû mener pour conserver leurs coutumes et gagner leur vie, face à la discrimination que leur avaient infligée voisins et compagnons de travail.

Le gouvernement Mussolini s'est trouvé toutefois à mettre fin à cette période en abolissant le Commissariat général de l'émigration (Commissariato Generale dell'Emigrazione) et en le remplaçant par la Direction générale des Italiens à l'étranger (Direzione Generale degli Italiani all'Estero), organisme relevant du ministère des Affaires étrangères. Non seulement l'émigration italienne en a-t-elle été réduite radicalement, mais les Italiens de l'étranger ont été considérés comme ressortissants en séjour temporaire hors de leur pays. Le gouvernement italien leur demandait de lui rester fidèles, d'avoir égard aux directives de ses représentants et de servir dans ses forces armées[7]. L'Italie s'intéressait donc à la communauté italienne de Montréal, auprès de laquelle le consul général intensifia son activité[8].

Avec son encouragement et son concours, des leaders fascistes de Montréal mettent sur pied des associations politiques faisant pendant à celle d'Italie. Des organisations d'encadrement (Fasci et Dopolavoro) sont constituées dans Montcalm, Mile-End, Saint-Henri, Ville-Émard et Lachine. Les meneurs, cherchant aussi à fondre la communauté italienne, forment le Fronte Unico Italiano di Montreal, organisation à laquelle la plupart des associations et des cercles italiens sont invités à se joindre. Son objet est de fournir un appui matériel et moral au gouvernement de l'Italie et de rehausser le prestige des Italiens, plus particulièrement des fascistes. Bayley[9] note que le consul était membre honoraire du conseil exécutif du Fronte Unico, constitué de représentants choisis de certaines associations. Les paroisses italiennes de Montréal se sont identifiées étroitement à cette organisation, de même que diverses sociétés d'entraide et de secours mutuel, dont les Fils d'Italie. Cependant, cette activité d'inspiration fasciste n'a pas rallié tout le monde. Elle a même suscité un différend chez les Fils d'Italie puis le départ de certains éléments qui se regroupèrent en une association antifasciste, l'Ordre des Italo-Canadiens.

Le Fronte Unico réussit quand même à créer une certaine solidarité, soulevant de l'enthousiasme et s'attachant une bonne part de la faveur populaire. C'est pendant cette période qu'ont été érigés les seuls édifices non religieux de la collectivité italienne de Montréal, qui en accroissait d'autant son patrimoine. Le plus important était la Casa

d'Italia, édifiée sur un terrain octroyé par la ville de Montréal, grâce aux bons offices du maire, Camillien Houde. La construction de l'immeuble, à l'intersection du boulevard Jean-Talon et de la rue Lajeunesse, était assurée financièrement par le gouvernement italien et par de petits donateurs de la collectivité locale.

Politiquement la communauté italienne était peut-être plus forte que jamais, mais la situation était tout autre sur le plan économique. L'époque de la prédominance fasciste dans la communauté italienne a coïncidé, *grosso modo,* avec la crise. Occupant, pour un bon nombre, les postes inférieurs de la hiérarchie socio-économique, les Italiens de Montréal étaient les premiers touchés par la crise. Une grande misère et de profondes souffrances auraient marqué cette époque. Les anciens, et même beaucoup de nouveaux venus, qualifient volontiers de pionniers ceux qui ont vécu les années d'avant la guerre, faisant état de leurs sacrifices pour leurs enfants et les générations futures. Beaucoup, en raison de leurs dettes, étaient forcés à vendre leurs maisons, qu'ils venaient d'acquérir, ou se les voyaient saisir par leurs créanciers hypothécaires.

Rétrospectivement, et à en juger par le rythme auquel les immigrés d'après-guerre ont pu faire leur chemin économiquement et socialement, il semble bien que leurs devanciers aient été gênés par la crise dans leurs efforts en ces domaines. Bon nombre reprochent à la génération précédente son manque d'ambition et son inaptitude à tirer pleinement parti des possibilités qui s'offrent à elle (tableau nº III-2). Mais ils se trouvent ainsi à méconnaître les répercussions qu'a eues la crise sur des gens qui venaient de s'établir dans leur nouvelle patrie.

En règle générale, les Italiens d'un certain âge préfèrent ne pas se rappeler les années de guerre. Au cours de 1940, en l'espace d'un jour ou à peu près, la Gendarmerie royale privait la communauté italienne de presque tous ses chefs de file, conduisant ceux-ci au camps d'internement de Petawawa. Les Italiens, de plus en plus acceptés des francophones et des anglophones jusque là, se sentirent soudain rejetés. Aussi ont-ils eu tendance à minimiser ou même à dissimuler leur « italianité » ; ils étaient devenus étrangers et ennemis. L'Église elle-même s'en ressentit. Des membres éminents du clergé avaient compté parmi les adeptes les plus bruyants des politiques de Mussolini. Une grande fresque du *Duce* avait même été exécutée dans l'église de la Madonna della Difesa. Beaucoup d'Italo-Canadiens furent enrôlés dans les forces armées du Canada. Après plusieurs années d'éloignement de leurs familles et de leur milieu, ils rentrèrent chez eux beaucoup plus canadiens que s'ils n'avaient pas quitté Montréal.

Discrets pendant la guerre quant à leur origine, les Italiens se sont au contraire manifestés ouvertement par la suite. Un petit nombre seulement des chefs de file chevronnés reprirent leur rôle, mais beaucoup de nouveaux venus surgirent aux postes vacants. Que la communauté italienne ait pu se réorganiser très rapidement, la chose est d'autant plus extraordinaire que l'époque de la guerre avait été désastreuse. La Casa d'Italia, séquestrée par le gouvernement, lui était rendue et redevenait un centre social. Des associations comme celle des Fils d'Italie étaient relancées et de nouveau avaient lieu dans l'enthousiasme les processions célébrant les saints honorés de telle région ou choisis comme patrons des paroisses. Le crédit du renouveau revient pour une bonne part à de jeunes meneurs, qui ne s'étaient pas compromis, contrairement à beaucoup de leurs aînés, avec le mouvement fasciste. Mais il est aussi largement attribuable aux nouveaux immigrés

qui, venus par milliers, ont tiré la communauté italienne du découragement qui se prolongeait après la guerre. Les Italiens, tenus à l'écart comme membres du camp ennemi ou considérés comme citoyens de deuxième ordre, faisaient figure de Canadiens avertis et expérimentés auprès des nouveaux venus. Beaucoup se trouvèrent des protégés, parents ou « pays », qui leur demandaient conseil en ce qui concerne le logement, le travail et le monde compliqué de l'administration canadienne et de l'enseignement. Les immigrés de vieille date et les Italiens nés au Canada furent nombreux à saisir allégrement l'occasion d'un rôle à remplir.

L'italianité, contrairement à ce qu'elle avait été pendant la guerre, se révélait un actif. Par exemple, en renouant ses rapports avec l'Italie et en faisant de l'italien sa langue des affaires et de la vie familiale, l'entrepreneur a pu trouver de la main-d'œuvre à bon compte et s'assurer ainsi une situation avantageuse par rapport à ses concurrents d'origine française ou britannique. De petits marchands doublaient ou triplaient leur clientèle en l'espace d'un an. Les artisans voyaient leur marché s'accroître à un rythme tel qu'ils devaient s'adjoindre des assistants pour répondre à la demande. Chez les membres des professions libérales, parmi lesquels bon nombre avaient presque réussi l'intégration à la société canadienne-française, on ranimait les contacts italiens et on se mettait à la langue et à la culture des parents immigrés dans le but d'attirer des clients.

Ainsi la communauté italienne, sortie de sa torpeur, a connu un grand élan et noué de nouveaux liens, sur les plans économique, politique et social, avec les Canadiens de même origine qui s'en étaient éloignés. Les deux chapitres qui suivent sont consacrés à la structure de cette communauté.

Chapitre II Le cadre social

Grâce à une multiplicité de liens entre ses membres, la communauté italienne de Montréal constitue une unité bien réelle, et non une simple abstraction sociologique. Les facteurs les plus importants à cet égard sont la famille, le voisinage, les groupes d'amis, l'interaction dans le domaine économique, le patrimoine culturel et les situations communes. Les liens sont renforcés également par les institutions telles que l'Église, les associations et les clubs italo-canadiens. Il convient d'ajouter le consulat italien. La communauté a pu en outre faire appel à des porte-parole sortis de ses rangs pour la représenter auprès de la société montréalaise, et donner naissance à un système de contrôle social pour faire accepter les valeurs qui lui sont propres.

A. Famille et parenté

Comme les Italiens attachent une grande importance aux droits et aux obligations que comporte l'appartenance à une famille et à la parenté, au sens large, il convient d'examiner brièvement la nature de ces liens dès le début de notre étude.

D'une manière générale, la parenté occupe une plus grande place en Italie qu'en Amérique du Nord dans la vie sociale de chacun[1]. En fait, la famille est l'institution centrale de la société italienne. Les droits et les obligations qui en découlent constituent, pour le particulier, les fondements de la morale. De plus, sur le plan social, l'honneur d'un homme est étroitement lié à son aptitude à maintenir ou à améliorer la situation financière de sa famille et à sauvegarder la pureté de sa femme et de ses filles, dépositaires de l'honneur familial. Pour l'individu, la responsabilité de la famille est donc la valeur centrale de la vie. Les autres valeurs et les principes d'organisation différents restent au second rang. Si l'individu ne peut les concilier avec ses obligations premières, il les combattra, au besoin, avec énergie et violence, et en recourant à l'intrigue. Et il aura l'appui de l'opinion, même s'il se trouve à enfreindre la loi.

Chacun se situe au centre d'un vaste groupe de personnes auxquelles il est apparenté par son père, par sa mère et par alliance. Et il est de règle qu'on s'entraide entre parents.

Mais le principe de l'aide à accorder ou à réclamer s'atténue avec la distance généalogique. Chez les parents par le sang, il s'étend en général aux cousins issus de germains, c'est-à-dire aux limites de la parenté en deçà desquelles l'Église interdit le mariage. Effectivement, pour ce qui est de l'entraide et de l'amitié, il se manifeste jusqu'aux cousins germains. Il s'applique dans toute sa rigueur entre les membres de la famille conjugale, soit les parents et les enfants. Cette obligation diminue au moment où l'on quitte les siens pour se marier et fonder sa propre famille.

Pour l'Italien du Sud, la société se divise en parents et en étrangers. Les premiers sont des alliés avec lesquels il entretient les mêmes droits et les mêmes devoirs d'entraide et de protection; les autres, des ennemis déclarés ou en puissance, car chacun essaie de défendre et d'améliorer la situation des siens, aux dépens des autres, s'il le faut.

Cette attitude et les valeurs sur lesquelles elle repose sont introduites au Canada par les immigrants, et y sont perpétuées dans une large mesure. Elles contribuent sans doute à préserver et à renforcer le caractère de l'institution familiale. Les familles italiennes de Montréal constituent des groupements fermés, dont les membres se voient souvent même s'ils habitent dans des quartiers très éloignés. Les ramifications de la parenté lient donc très étroitement les membres de la communauté italienne malgré la distance le cas échéant et malgré les disparités socio-économiques.

La plupart des Italiens que compte Montréal ont pu s'y établir grâce à l'assistance de parents. D'après Greenwood[2], 91 % des immigrés italiens auraient bénéficié de la protection de proches parents, contre 37 % chez les Allemands et 47 % comme moyenne générale. Pour payer leur passage, beaucoup d'Italiens ont emprunté de parents qui les avaient précédés au Canada; d'autres ont reçu les cautions et les concours nécessaires pour trouver logement et travail dès leur arrivée. Les parents se groupent et souvent même habitent la même maison. Comme le montre le tableau n° II-1, le tiers des immigrés de notre échantillon avaient de proches parents dans l'immeuble même où ils logeaient, ou à moins de cinq minutes. Même chez les Canadiens de naissance, l'esprit de parenté est encore très fort. Plus des deux tiers avaient de proches parents établis à moins de cinq minutes, et plus de la moitié en comptaient dans le même immeuble sinon dans la même habitation, la plupart occupant des immeubles à deux appartements.

TABLEAU II-1 Distance séparant du proche parent qui habite le plus près[1]

Distance	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Le même immeuble	10	52
À moins de 5 minutes	23	14
Ailleurs à Montréal	35	29
Ailleurs au Canada ou aux États-Unis	4	5
En Italie ou ailleurs dans le monde	28	0
Total	100	100
Échantillon	*176*	*21*

1. Soit les parents, les grands-parents et les enfants mariés, mais non le conjoint ou les enfants non mariés encore à la maison.

Entre parents, l'aide ne consiste pas seulement à faciliter les choses à ceux qui veulent immigrer au Canada, à chercher pour eux un logement et du travail, mais elle prend une multitude de formes, notamment celles de l'hospitalité, des remises aux clients et du soin des malades et des indigents. C'est souvent par l'intermédiaire de parents déjà installés au Canada que l'immigrant prendra contact avec la société canadienne. Ainsi seront adoucis pour lui le choc de l'acculturation et le sentiment de solitude que provoque l'ignorance de la langue et des usages du nouveau pays. Mais si l'individu peut compter sur l'aide et la protection des parents, il a aussi des obligations envers eux. S'il en a les moyens, il sera censé rendre l'hospitalité, offrir sa protection et prêter son concours de maintes autres façons. Au sujet des relations de parenté entre les Italiens à Londres, Garigue et Firth[3] font l'observation suivante : « kinship is less an instrument of social expression as in English kinship, than a formal tie implying rights and obligations ».

Chez les Italo-Canadiens, non seulement on s'établit à proximité les uns des autres entre parents, mais on se voit beaucoup. Ainsi que le tableau n° II-2 en fait état, 59% des immigrés de l'échantillon avaient eu des contacts avec des proches parents au cours de la semaine qui a précédé la réponse au questionnaire, et 36 % au cours des 24 heures qui venaient de se terminer. Il y avait eu encore plus de contacts entre Italiens nés au Canada, les proportions correspondantes étant de 76 et de plus de 71 %.

TABLEAU II-2 Fréquence des contacts avec les proches parents

Fréquence	Immigrés	Canadiens de naissance
Dans les dernières 24 heures	36	71
Antérieurement dans la semaine	23	5
Aucun contact dans la semaine précédente	41	24
Total	100	100
Échantillon	*176*	*21*

Au cours de nos interviews en soirée, presque invariablement la personne que nous interrogions recevait la visite d'un ou de quelques parents : cousins, tantes, oncles, frères, fils ou filles, et le ou les visiteurs restaient parfois jusqu'à la fin de notre conversation. Les visites d'un caractère plus cérémonieux ont ordinairement lieu le samedi après-midi ou le dimanche, jours que bon nombre choisissent pour aller voir des parents qui habitent un peu loin ou pour les grandes circonstances, tels les baptêmes, les confirmations, les mariages et les cérémonies funèbres. Alors la visite prend un caractère officiel et donne lieu à des invitations écrites ou transmises oralement de personne en personne; celles-ci obligent les destinataires à assister à la cérémonie ou à s'y faire représenter. Comme la libéralité dans les préparatifs et le nombre des personnes présentes déterminent jusqu'à un certain point le succès de la cérémonie, on exerce une certaine pression sur les parents, en quelque sorte, pour qu'ils viennent et aident à faire bonne figure. Le nombre des invités, qui pourra s'élever à 200, peut obliger à la location de salles. Ces cérémonies réunissent un grand nombre de personnes dont parents par le sang et parents par alliance. Elles permettent à ceux qui habitent loin les uns des autres de maintenir le contact, et aux enfants d'apprendre à nommer et de voir en personne les

membres de la parenté dont ils font partie et qui prendra une importance croissante dans leur vie sociale. Comme il y a quelque 2 400 naissances et 550 mariages par an, ces deux circonstances fournissent à elles seules l'occasion d'à peu près 3 000 réunions de parents. Or, il faut compter aussi les anniversaires, les confirmations et les décès.

Toutes ces réceptions et cérémonies permettent à l'individu de rester en contact avec l'élément italien de la société. Les relations de parenté s'expriment, bien entendu, dans la langue du groupe ethnique. On parle italien avec les parents âgés qui n'ont appris ni le français ni l'anglais. On mange à l'italienne et on s'échange des nouvelles sur les parents établis ailleurs en Amérique du Nord ou restés en Italie. Les immigrants et leurs familles en Italie entretiennent une correspondance incessante; 7 sur 10 reçoivent d'Italie au moins une lettre par quinzaine. C'est aussi le cas de 28 % de ceux qui sont nés au Canada, bien qu'une bonne proportion d'entre eux ne soient jamais allés en Italie et n'aient jamais vu les parents dont ils reçoivent si souvent des nouvelles.

TABLEAU II-3 Fréquence du courrier en provenance d'Italie[1]

Fréquence	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Une fois par quinzaine	70	28
Moins fréquemment	27	5
Jamais	3	67
Total	100	100
Échantillon	*176*	*21*

1. Aucun des 21 Canadiens de naissance n'était allé en Italie.

B. Le voisinage et l'amitié

Si la parenté constitue un système complexe de relations qui contribue à unir les personnes d'origine italienne de Montréal, il en est de même des liens de voisinage et d'amitié. Les immigrés italiens fixés à Montréal viennent, pour la plupart, de petites localités du sud de l'Italie, où les gens se connaissent tous et en savent parfois un peu trop long sur le compte du prochain. Mais dans une grande agglomération comme celle de Montréal, la vie est tout autre. Les immigrés y souffriraient de l'isolement et de la solitude, n'étaient les Italiens de leur voisinage.

Il suffit d'un coup d'œil sur la carte en annexe pour se rappeler que la population d'un certain nombre de secteurs est italienne à près de 50 %. Pour certaines rues, la proportion est encore plus élevée. Les plus fortes densités se trouvent dans le voisinage des églises paroissiales italiennes. Bien sûr, ces églises y ont été érigées en raison de la présence d'Italiens, mais elles sont devenues des pôles d'attraction pour les immigrés. Dans les quartiers italiens, tels ceux des églises de la Madonna della Difesa, à l'intersection de Dante et de Henri-Julien, et de Saint-Jean-Bosco, rue Springland à Ville-Émard, on trouve des ensembles de petits établissements de toute sorte, dirigés par des Italiens et au service d'une clientèle largement italienne : magasins de comestibles, cafés, studios de photographie, boutiques de tailleurs, de cordonniers, etc. De toute évidence, l'individu ne

saurait connaître toutes les personnes d'ascendance italienne habitant à Montréal. Sous ce rapport, il ne s'agit pas d'une collectivité unique et étroite. D'autre part, on peut connaître beaucoup de gens dans son quartier. D'une certaine façon, le voisinage reconstitue donc la communauté étroite composée de parents, d'amis et de relations que l'immigré moyen a connue en Italie. Ayant établi ses premiers contacts avec la société canadienne dans un tel voisinage, celui-ci sera enclin à s'y fixer. C'est là que ses enfants viendront au monde et grandiront. Le quartier italien forme donc, dans une certaine mesure, un groupe de parents, d'amis et de propriétaires qui tend à se perpétuer. La deuxième génération restera dans le quartier choisi par la précédente. De fait, 52 % des immigrés et 57 % des Canadiens de naissance composant notre échantillon avaient acheté des maisons dans un quartier qui leur était familier et où habitaient des parents et d'autres Italiens. Les facteurs du choix, le prix mis à part, sont indiqués dans le tableau nº II-4.

TABLEAU II-4 Raison concourant au choix du quartier d'habitation (la considération de prix mise à part)

Raison	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Bonne connaissance du quartier	28	38
Présence de parents tout près	14	14
Présence d'autres Italiens	10	5
De bonnes écoles	20	10
Proximité du lieu de travail	5	10
Raisons diverses ou aucune raison particulière	23	23
Total	100	100
Échantillon	*176*	*21*

C. La culture italienne

Outre les institutions groupées dans leurs propres quartiers, les Italiens en ont aussi au service de la clientèle dispersée de par la ville. Nous nous référons ici à la presse, à la radio et à la télévision. Les quatre hebdomadaires publiés à Montréal – *Il Corriere Italiano, La Tribuna, Il Cittadino Canadese* et *Il Corriere del Quebec* – touchent une forte proportion de la communauté. Au fait, 86 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles lisaient quelques journaux italiens chaque semaine. De plus, la station CFMB diffuse tous les jours en italien. Une émission passant de 14 h à 15 h est consacrée à la musique légère; une autre, de 18 h à 20 h, se partage entre la musique, l'information et les nouvelles du sport. Et le dimanche matin, d'une manière générale, on diffuse une messe célébrée dans l'une des églises italiennes. Enfin, souvent, à midi, la station CFCF présente une demi-heure de variétés musicales italiennes. Ces émissions sont très suivies; dans chaque foyer où nous sommes allés entre 18 et 20 h au cours de notre étude, on écoutait la radio italienne à pleine force. Au sein de la communauté, les nouvelles ne se répandent pas seulement de personne à personne, mais aussi par l'intermédiaire des organes d'information en langue italienne.

Même si nous n'avons étudié que quelques éléments de la culture italienne, – notamment la langue, dont il sera question plus loin – , nous croyons à propos de faire état, en passant, des habitudes alimentaires, qui sont d'une extrême importance. Parmi les personnes que nous avons interrogées, beaucoup voyaient là une des grandes difficultés de l'adaptation à l'Amérique du Nord. Pour la surmonter dans la mesure du possible, 9 sur 10 faisaient une bonne partie de leurs provisions dans les magasins italiens, et les deux tiers fabriquaient leur vin avec du raisin de Californie.

D. Le travail

Presque sans exception, les immigrés d'origine italienne ont quitté leur pays parce qu'ils n'y trouvaient pas de travail leur convenant ou n'entrevoyaient pas la possibilité d'améliorer leur situation socio-économique. D'une manière générale, ils se recrutaient dans les classes inférieures sous ce rapport, celles de paysans et de journaliers, et évolueraient dans des catégories correspondantes au Canada : ouvriers d'usine, manœuvres et ouvriers spécialisés. Leurs enfants, toutefois, s'élèvent dans la hiérarchie socio-économique. D'ailleurs, les statistiques professionnelles relatives aux Italo-Canadiens du Québec confirment les énoncés généraux qui précèdent.

Dans le tableau n° II-5, on trouvera un parallèle entre les populations actives du sexe masculin, pour le groupe italien et pour l'ensemble du Québec. Il n'y a que trois catégories où l'effectif d'origine italienne ait une moyenne supérieure à celle de la

TABLEAU II-5 Répartition professionnelle de la population active masculine[1] chez les effectifs d'origine italienne et pour l'ensemble du Québec

Profession	Le Québec	Effectifs d'origine italienne
Administration	9,6	6,1
Professions libérales et spécialisations techniques	7,8	3,5
Emplois de bureau	7,8	4,9
Vente	5,8	3,4
Services et divertissements	7,5	9,9
Transports et communications	8,1	4,6
Secteur primaire (agriculture, pêche, bois et extraction minière)	12,8	3,9
Ouvriers	31,0	45,0
Manœuvres	6,7	17,4
Indéterminés	3,0	1,6
Total	100,0*	100,0*
Échantillon	*1,289,425*	*34,211*

Source: Recensement du Canada, 1961, publication n° 94-515.

1. Population active à compter de 15 ans, y compris ceux qui recherchent du travail.

* Les pourcentages ayant été arrondis à la première décimale, le total ne donne pas nécessairement 100.

province. Fait significatif, ce sont les suivantes : a) manœuvres, b) ouvriers (en l'occurrence, ceux de la construction et de l'industrie textile), et c) personnel des services et des loisirs; ces catégories comptent respectivement 45, 17 et 10 % de la population active italienne, soit près de trois personnes sur quatre.

Si l'on compare, d'une part, les professions que les Italiens pratiquaient dans leur pays et celles qu'ils pratiquent actuellement au Canada et, d'autre part, les professions des personnes d'origine italienne nées au Canada, on constate un net déplacement (tableau n° II-6). Près de la moitié des immigrés étaient de petits agriculteurs ou des ouvriers agricoles. Au Canada, ils ont pris des emplois de manœuvres et d'ouvriers d'usine. À la deuxième génération toutefois, bon nombre quittent les métiers manuels pour des professions administratives, devenant hommes d'affaires ou propriétaires d'ateliers (24 %), pour les professions libérales et techniques (10 %), pour les emplois de bureau (14 %) et ceux de vendeurs ou commis de magasin (9 %). Si, à la génération des immigrés, seulement 14 % tiennent des emplois administratifs, la proportion atteint 57 % aux deuxième et troisième générations. Voilà qui atteste la mobilité sociale des personnes d'origine italienne. Parmi elles, avocats, enseignants, médecins, spécialistes, administrateurs et industriels sont presque tous fils de ces paysans qui ont dû travailler comme manœuvres ou ouvriers spécialisés dans l'industrie et la construction, à Montréal. Comme d'une génération à l'autre beaucoup sont passés, par exemple, de la condition de pelleteur à celle de spécialiste, ou de paysan à industriel, l'échelle sociale est extrêmement diversifiée. C'est là un sujet auquel nous reviendrons un peu plus loin.

TABLEAU II-6 Professions des immigrés et des Canadiens de naissance chez les Italiens

Profession	Immigrés		Canadiens de naissance %
	Profession en Italie %	Profession actuelle %	
Administration	2	5	24
Professions libérales et spécialisations techniques	6	4	10
Emplois de bureau	1	2	14
Vente	7	3	9
Services et divertissements	5	8	5
Transports et communications	2	6	0
Secteur primaire (agriculture, pêche, etc.)	42	1	0
Ouvriers, etc.	23	40	38
Manœuvres	10	31	0
Sans emploi	2	0	0
Total	100	100	100
Échantillon	*176*	*176*	*21*

Le travail est un domaine important d'interaction sociale chez l'individu d'origine italienne. Nous montrerons dans le chapitre IV de quelle façon il établit des rapports avec les sociétés francophone et anglophone. Il convient toutefois de noter ici qu'au travail, 6

immigrés italiens sur 10 s'expriment uniquement ou de temps à autre en leur langue, et que plus de deux n'en parlent pas d'autre (tableau nº II-7). Cela se conçoit, en un certain sens, de la part de l'immigrant qui ne sait ni le français ni l'anglais, mais on observe cet usage chez la moitié des Italiens nés au Canada. Le milieu de travail permet donc à la culture italienne de se maintenir, grâce aux contacts et aux liens dont il est l'occasion entre les membres de la communauté.

TABLEAU II-7 Emploi de l'italien au travail

Emploi	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Exclusif	24	0
Partiel	35	47
Nul	41	53
Total	100	100
Échantillon	*171*	*19*

Si les personnes d'origine italienne se retrouvent souvent dans le milieu de travail, un certain nombre sont au service d'un patron de leur groupe ethnique. Comme l'indique le tableau nº II-8, 3 sur 10 travaillent pour des Italiens, et 46 % avec des Italiens (voir aussi le tableau nº IV-11).

TABLEAU II-8 Groupes ethniques auxquels appartiennent employeurs et compagnons de travail

Groupe ethnique	Employeur/ contremaître %	Compagnons de travail %
Italien	31	46
Français	16	31
Anglais	25	7
Autres	28	16
Total	100	100
Échantillon	*190*	*188*

Ces chiffres ne disent pas l'effort que fournissent les Italiens, notamment les immigrés. Ceux-ci sont venus au Canada au prix de grands sacrifices, quittant des parents, des amis et un milieu familier, afin de s'assurer à eux-mêmes et d'assurer à leurs enfants une vie plus aisée. Pour atteindre leurs objectifs, ils font de longues heures de travail et, pour bon nombre, demandent à leurs femmes de prendre un emploi à l'extérieur. C'est le cas de 35 %, chez les immigrés, et de 24 %, chez les Canadiens de naissance. Ils tiennent à mettre de l'argent de côté afin de s'acheter une maison et de procurer un point de ralliement à la famille. Près de la moitié des personnes interrogées, ou plus précisément 43 %, possédaient leur chez-soi; quelques-uns étaient en outre propriétaires d'autres maisons.

Parmi ceux qui avaient acquis leurs foyers, 7 sur 10 en avaient effectué l'achat entre les cinquième et dixième années consécutives à leur arrivée au Canada. Beaucoup avaient une maison chère et avaient dû débourser, à l'achat, de 20 à 30 % de sa valeur. Chez les sujets de notre enquête, 45 % possédaient une maison de $ 15 à $ 25 000, 25 % une maison de moins de $ 15 000, et 30 % une maison d'une valeur supérieure à $ 25 000.

Comment des immigrés arrivant sans le sou s'y prennent-ils pour épargner de si fortes sommes en aussi peu de temps ? Cette question, nous l'avons posée bien des fois, sachant que 26 % avaient acheté une maison dans les cinq premières années, 60 % entre la cinquième et la dixième années, et que seulement 14 % avaient dû y mettre plus de 10 ans de travail et d'économie. Voici ce qu'une famille nous a donné en fait d'explication – point de vue qui ressemble singulièrement à beaucoup d'autres qu'on nous a exposés :

> Selon l'avis général, une famille comptant plus d'une personne en état de travailler peut acheter une maison cinq à huit ans après son arrivée. La famille a pour principe de ne consacrer à sa subsistance que la moitié de ce que gagnent ses membres. Les premières années, l'épargne sert à payer les dettes. La plupart des familles ont dû emprunter à un parent le coût de la traversée, bien peu disposant des ressources nécessaires. Pour rembourser cet emprunt, il faut en moyenne deux à trois ans. Par la suite, si tout le monde travaille, on met de l'argent de côté pour l'achat d'une maison. Les familles italiennes n'épargnent pas sur la nourriture. Elles mangent bien; les enfants sont bien nourris. Cependant, elles se passeront d'une automobile et de repas dans les restaurants. On attendra que la maison soit payée pour faire des sorties le samedi soir ou le dimanche soir.

Ces observations sont dues à l'aîné d'une famille de six enfants qui, arrivée en 1956, a acheté une maison de $ 25 000 en 1961, moyennant un paiement initial de $ 13 000. Il s'agit là d'un cas un peu exceptionnel, car trois des enfants ont travaillé une partie du temps au cours de ces années. Ils apportaient un appoint au revenu du père, gardien de nuit dans un restaurant. Mais cela donne une idée de ce qu'on peut faire et de ce qu'on fait effectivement.

À nos questions sur l'épargne, on nous a fait beaucoup de réponses évasives, comme nous pouvions nous y attendre. Sur les 171 personnes qui ont répondu, 24 % ont affirmé qu'elles épargnaient moins de $ 1 000 par année, 29 % de $ 1 000 à $ 3 000, et 10 % de $ 3 000 à $ 5 000. Et 37 % ont déclaré ne rien mettre de côté, mais c'était pour beaucoup une façon d'éluder la question.

En nous écartant de notre thème principal, nous avons voulu illustrer le dynamisme de la communauté italienne. Le désir de posséder sa maison, des biens, compte parmi les principales raisons qui ont incité l'immigré à quitter son pays. Aussi faut-il qu'il ait satisfait cette tendance pour s'enraciner dans sa nouvelle patrie. Attacher de l'importance à une propriété à soi, à une maison où les membres de la famille se retrouvent pendant des générations, voilà qui procède d'un trait de caractère que l'immigré italien a apporté de son pays. Des quartiers complets sont érigés à Montréal par des entrepreneurs italiens, en raison de ce besoin.

Cette attitude pratique qui a amené nombre d'Italiens à quitter leur patrie est à l'origine d'un système de valeurs comportant un point de vue matérialiste et des

conceptions conservatrices en économie. Ayant atteint le succès en une génération dans le domaine des affaires et des professions libérales, grâce au travail et aux sacrifices, beaucoup ont tendance à se dire : si c'est possible pour nous, ce l'est aussi pour eux. Et par « eux », ils entendent ceux qui sont plus pauvres dans leur groupe ethnique et dans d'autres groupes ethniques, notamment le français. La poursuite de l'argent, le sens de l'épargne, les longues heures de travail nécessaires pour s'acheter une maison, un téléviseur et, éventuellement, une voiture, tout cela fait qu'on attache une grande importance aux valeurs matérielles. Il est remarquable, par exemple, que très peu d'Italiens aient la vocation sacerdotale. Qu'il n'y eût que 12 prêtres italo-canadiens, ou à peu près, a été un sujet de préoccupation pour Mgr Cimichella, ainsi qu'il l'a exprimé en 1964 et 1965, dans des discours prononcés à des réunions d'associations italiennes.

Il y a peu d'activités artistiques du genre de celles qu'on observe dans la colonie ukrainienne[4], tels les concours de poésie, les festivals de chansons, les séances d'art dramatique et les récitals de folklore. Un seul groupe folklorique, soit celui des Friouliens du Nord, le *Furgolar Furlan,* est vraiment actif chez les Italiens. La société Dante Alighieri, organisation culturelle patronnée par le gouvernement italien, n'a guère remporté de succès à Montréal. Les immigrés n'ont pas apporté avec eux l'intérêt pour les arts, celui-ci étant plutôt caractéristique des bourgeois, qui sont restés dans leur pays. Les immigrés se distraient largement à la façon de leurs ancêtres : ils organisent célébrations de famille, banquets, parties de football, courses de bicyclettes et concours de chansons populaires. Ce sont là, avec les fêtes religieuses, les principales distractions collectives de la campagne italienne, et aussi celles de la communauté italienne de Montréal.

Il convient toutefois de noter qu'à la deuxième et à la troisième génération, des membres du groupe ont pris une part notable à la vie artistique du Canada, en particulier dans les domaines de la musique, de la peinture et du théâtre.

Le succès matériel a créé une certaine suffisance, qui fait qu'on attache encore plus d'importance à la famille et à l'obligation pour les hommes de la maintenir et d'œuvrer pour les générations à venir. Beaucoup d'Italo-Canadiens ayant su améliorer leur situation financière d'une manière si remarquable, et cela en l'espace d'une génération, on comprend que se soient développées des attitudes peu favorables à l'accroissement du rôle de l'État en matière de services sociaux, d'enseignement et de santé. Ayant pour parents des immigrés pauvres, de souche paysanne, qui, entre 1920 et 1940, s'en remettaient à la charité de l'Église et des amis quand ils tombaient malades, les bourgeois d'aujourd'hui reprochent au gouvernement québécois de s'engager de plus en plus dans le domaine de l'assistance médicale. Lors d'un banquet organisé par la Canadian Italian Business and Professional Men's Association (C. I. B. P. A.). l'un de mes informateurs m'a fait l'observation suivante : « Quand les gens sont malades, ils devraient payer eux-mêmes leur médecin ». Sur cela, les autres hommes d'affaires qui nous entouraient ont fait des signes d'approbation. Plusieurs ont cité le cas d'immigrants et de Canadiens français « paresseux » et « sans ambition », qui recevaient des soins hospitaliers et médicaux gratuits, c'est-à-dire payés à même les contributions auxquelles étaient tenus les citoyens plus diligents.

E. L'Église

La pratique religieuse est un autre domaine social où les personnes d'origine italienne ont l'occasion de se rencontrer et de s'influencer en tant que membres d'un groupe ethnique particulier. Dans une large mesure, la structure de l'église chez les Italiens crée le cadre géographique de la communauté, qui est catholique à 97% à Montréal (tableau nº III-4). En se rattachant à une église paroissiale, on se situe dans une circonscription définie; on acquiert le droit et on contracte l'obligation de participer aux *rites de passage* – baptême, mariage et funérailles – , et on s'engage à contribuer au financement de la paroisse.

Il existe, nous le rappelons, cinq paroisses et deux missions italiennes*, mais elles ne renferment pas toutes les personnes d'origine italienne de Montréal (tableau nº I-3). En effet, quelque 16 % habitent au dehors, et un certain nombre à l'intérieur ont adhéré, pour une raison ou une autre, à des paroisses francophones ou anglophones. D'office, les Italo-Canadiens de religion catholique appartiennent à la congrégation des fidèles de la paroisse où ils habitent, mais ils peuvent demander le rattachement à celle d'un autre groupe ethnique. Nous n'avons pas étudié cette question, il est vrai, mais quelques-uns de nos informateurs nés au Canada nous ont dit s'être joints à une autre paroisse pour des raisons de distance; il en est qui ont fait de même parce qu'ils étaient étroitement mêlés à la vie sociale d'un autre groupe ethnique. Certains aussi vont à l'église la plus proche, francophone ou anglophone, tout en continuant d'appartenir à leur paroisse italienne.

La proportion des immigrés qui assistaient régulièrement aux offices célébrés en italien était de 53 %; quelque 10 % se joignaient habituellement aux fidèles francophones et 4 % aux fidèles anglophones. Fait significatif, les immigrés vont au moins une fois par année à l'église italienne dans une proportion de 89 %, mais seulement de 38 et de 19 % respectivement à l'église francophone et à l'église anglophone. D'autre part, chez les Italiens nés au Canada, une proportion beaucoup plus forte de ceux que nous avons interrogés assistaient à la messe dominicale dans une église de langue française ou de langue anglaise. Et le quart fréquentaient régulièrement l'église italienne. De plus, 6 sur 10 ont déclaré aller à l'église italienne au moins une fois par année. Ces chiffres figurent au tableau nº II-9.

Les paroisses italiennes, tout comme les autres paroisses catholiques du Québec, sont des personnes morales habilitées à posséder des biens et administrées par des marguilliers. Ces membres du conseil de fabrique sont des laïcs désignés par le curé, sur la recommandation des autres marguilliers. Chaque année, il y a remplacement d'un membre. Les marguilliers sont responsables devant les paroissiens, et en droit, de l'administration des fonds qu'ils perçoivent. Les ressources sont affectées, par exemple, à la construction de l'église, aux fêtes paroissiales, aux banquets d'honneur et aux œuvres de charité. Ainsi, un certain nombre d'Italo-Canadiens appartiennent juridiquement à une institution qui marque le cadre territorial de la communauté.

Le curé de la paroisse est, en dernier ressort, celui dont relève la vie spirituelle des ouailles. Il constitue en outre un lien entre les fidèles et la hiérarchie ecclésiastique. En

*Voir la carte en annexe.

TABLEAU II-9 Assiduité dans la fréquentation de l'église et langue de célébration des offices religieux

Fréquence	Langues de célébration					
	Italien		Français		Anglais	
	Immigrés %	Canadiens de naissance %	Immigrés %	Canadiens de naissance %	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Une fois par semaine	53	24	10	41	4	23
Au moins une fois par an	36	33	28	30	15	12
Moins d'une fois par an ou jamais	11	43	62	29	81	65
Total	100	100	100	100	100	100
Échantillon	*176*	*21*	*172*	*17*	*171*	*17*

raison de ce rôle et du prestige qui s'y attache, le curé est respecté au sein de la communauté italienne et au dehors. Il a un statut social et des contacts qui le rendent très utile à ceux de ses paroissiens qui ne bénéficient pas d'une situation aussi avantageuse. Il est souvent appelé à les représenter auprès des autorités supérieures, non seulement pour des questions d'ordre religieux, mais dans des domaines profanes, tels l'enseignement, la santé, les services sociaux et le travail. Ce sont les curés des diverses paroisses qui donnent forme et réalité au cadre territorial de la communauté italienne; à ce titre, ils sont des figures centrales. Ils sont habituellement assistés d'un ou de plusieurs vicaires.

Les membres du clergé qui assurent le culte dans les églises italiennes appartiennent tous à des ordres religieux. L'administration des cinq paroisses et des deux missions est à la charge de quatre ordres : les Servites de Marie (Madonna del Carmine et Madonna della Difesa), l'Institut missionnaire de la Consolata (Madonna della Consolata et San Giovanni Bosco), les Missionnaires scalabriniens (Madonna di Pompei et Mission de l'Ouest), et les Pères salésiens (Mission de l'Est). Ce sont là des sociétés missionnaires italiennes dont presque tous les membres sont italiens de naissance. Parmi les 24 prêtres affectés aux paroisses et aux missions italiennes, un seul, soit un Canadien français, n'est pas d'origine italienne, et deux seulement sont nés ailleurs qu'en Italie, soit aux États-Unis dans un cas, et au Manitoba dans l'autre.

L'Église italienne de Montréal est missionnaire, et non italo-canadienne. Elle est dirigée par des Italiens en mission auprès de la communauté italienne. La plupart de ces prêtres s'expriment en italien dans leurs conversations entre eux, dans leur prédication et dans l'exercice du ministère. Dans chaque quartier, l'église paroissiale est le foyer de la culture italienne. Plusieurs de nos informateurs nés au Canada nous ont dit s'arrêter souvent au presbytère, en passant, afin de s'y exercer en italien. Les Italo-Canadiens comptent 12 prêtres, mais aucun n'est affecté à une paroisse italienne. Six se trouvent à Montréal dans des paroisses canadiennes-françaises.

Comme il se pratique des échanges de personnel entre les paroisses dirigées par un ordre, plusieurs paroisses ont donc des contacts entre elles par leurs prêtres. Il existe des liens spéciaux entre diverses paroisses : Madonna della Consolata et San Giovanni Bosco,

Madonna di Pompei et la Mission de l'Ouest, Madonna della Difesa et Madonna del Carmine. Ces liens contribuent au maintien de l'unité entre les groupes d'origine italienne disséminés de par la ville.

Ce sont les affaires diocésaines toutefois qui offrent le plus souvent aux représentants des paroisses italiennes l'occasion de se rencontrer sous les auspices de Mgr Andrea Cimichella et de l'archevêque de Montréal. Mgr Cimichella, anciennement curé de Madonna del Carmine, a été nommé prieur provincial des Servites de Marie pour le Canada, le 19 mai 1964, et, trois semaines plus tard, devenait évêque auxiliaire. Dans l'Église italienne de Montréal, cet évêque est le seul membre du clergé manifestement canadien. Originaire de la province de Viterbe, il a été amené au Canada à l'âge de six ans et son père est devenu premier jardinier du Grand séminaire de Montréal; bien qu'ayant fait ses études dans notre pays, il est entré dans une congrégation missionnaire italienne. Mgr Cimichella (l'un des six évêques auxiliaires de Montréal) n'a pas reçu d'attributions particulières le liant à la communauté italienne, mais son élévation à l'épiscopat en a fait l'un des principaux chefs de file. Même s'il participe à l'administration d'un diocèse qui embrasse plus de 250 paroisses et compte deux millions de personnes, il consacre une bonne partie de son temps aux cérémonies italiennes en qualité d'invité d'honneur, ainsi qu'à la célébration d'offices religieux pour la collectivité italienne. Il joue aussi le rôle de médiateur entre les nombreux groupes d'intérêt italiens et préside les réunions que tiennent régulièrement les curés des paroisses italiennes.

L'Église italienne non seulement fournit la structure du cadre paroissial, mais représente une source culturelle pour la personne d'origine italienne née au Canada, et elle adoucit le choc qu'éprouve l'immigrant dans ses premiers contacts avec la société canadienne. Elle facilite aussi les relations entre les quartiers italiens. S'il n'existe pas entre ceux-ci de lieu de rencontre institutionnel, les paroisses remplissent cette fonction. La messe du dimanche, les fêtes de Noël et de Pâques, celles de saint Antoine de Padoue et des saints patrons, les baptêmes, les confirmations, les mariages et les funérailles sont autant d'occasions de rencontre pour les personnes d'origine italienne. Voilà qui constitue une trame cérémonielle pour la communauté italienne, car celle-ci forme un groupe rituel, et non une simple organisation de parents, d'amis, de voisins et de compagnons de travail.

F. Associations[5]

Les nombreuses associations créées pour les Italo-Canadiens contribuent également aux relations entre personnes fondées sur la parenté, l'amitié, le voisinage et le marché. Même si ces associations ne comprennent que 13 % des immigrés et 28 % des Canadiens de naissance, leurs dirigeants, quelque 600 personnes tout au plus, constituent un groupe d'une grande importance. Ils sont les chefs de file de la communauté italienne. Grâce à leurs rôles au sein de leurs organisations respectives, ils coordonnent une multitude d'activités qui permettent aux personnes d'origine italienne de renouveler et d'étendre leurs relations. Ils représentent en outre le commun des membres auprès des autres associations, de la collectivité italienne tout entière, ainsi que de la société canadienne.

Les associations offrent ainsi un milieu social où ceux qui cherchent à se distinguer dans la communauté se disputent le standing. Sous ce rapport, le milieu des associations est politique.

À peu près 19 % des personnes interrogées appartenaient à une ou plusieurs des quelque 60 organisations créées par des Italiens pour des membres de leur groupe. La population adulte du sexe masculin s'élevant à quelque 34 000 personnes (voir tableau nº II-5), cette proportion représente 6 500 individus. Sommairement, les associations peuvent se répartir selon les rubriques suivantes : secours mutuel, action régionale, groupement religieux, intérêts professionnels et clubs. Ces catégories ne s'excluent pas, puisqu'un certain nombre de clubs se rattachent à plus d'une. Plusieurs sociétés d'entraide sont aussi des groupements régionaux et des clubs.

Les sociétés de secours mutuel sont les plus anciennes. Constituées peu après l'arrivée des premiers immigrants, vers 1900, elles procurent une certaine sécurité en remplacement du soutien qu'on recevait généralement des parents en Italie. Ces sociétés ressemblent beaucoup aux compagnies d'assurance par leur fonctionnement et sont organisées, pour bon nombre, à l'échelon régional. Moyennant aussi peu qu'un dollar par mois de cotisation, les membres ont droit à une indemnité allant jusqu'à $ 10 par semaine, en cas d'incapacité. Et advenant le décès, l'épouse survivante touche de $ 400 à $ 500 pour les frais funéraires. Les sociétés de secours mutuel sont encore importantes, bien que leur fonction d'assurance soit réduite en raison du rôle accru du gouvernement québécois en ce domaine. Les principales sont les Fils d'Italie et l'Ordre des Italo-Canadiens, celui-ci, né à l'époque du fascisme, étant un mouvement dissident de celui-là. Ces deux sociétés comptent plus de mille membres chacune. Celle des Fils d'Italie a plus d'importance sur le plan politique, car elle est constituée de neuf loges qui jouissent d'une autonomie partielle et servent de points de ralliement dans les divers quartiers de la ville. Elle a pour président Alfredo Gagliardi, ex-membre du conseil municipal de Montréal et éditeur du *Corriere Italiano,* le plus grand journal italien du Canada, et propriétaire d'une agence de voyage florissante. Chaque saison, les loges donnent des banquets, des danses, des parties de cartes et de spaghetti pour les membres. L'Ordre, de son côté, organise des voyages en Italie, par avion nolisé.

Les associations régionales, dont beaucoup sont aussi des sociétés de secours mutuel, sont au nombre de 15 ou davantage. Beaucoup d'entre elles ont des locaux aménagés à la façon des clubs. Par exemple, l'Association sicilienne, composée principalement de natifs de Cattolica Eraclea, ville de la province d'Agrigente renfermant 8 000 habitants, s'est dotée à Ville-Saint-Michel d'un club fort bien aménagé. En 1964, son banquet de Noël y réunissait plus de 400 convives. Parmi les autres associations régionales actives, on en compte plusieurs de la province de Campobasso, outre l'association des Friouliens mentionnée plus haut.

Il y a aussi nombre d'associations religieuses. Certaines étendent leur action à toute la ville; d'autres se cantonnent dans une paroisse. L'Association catholique des travailleurs italiens (Associazione Cattolica dei Lavoratori Italiani) est particulièrement intéressante; elle a organisé récemment des cours de langue et de formation professionnelle pour les immigrants. Plusieurs clubs sportifs ont pour œuvre l'organisation de parties de football et de courses de cyclistes. Le local 274, section italienne des Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique, a un effectif de 4 000 membres, ce qui en fait l'association la plus considérable de la communauté.

Pour ce qui est de l'influence à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, la première place revient à la Canadian Italian Business and Professional Men's Association (C. I. B. P. A.). Elle a été créée en 1949 sur le modèle d'une organisation torontoise analogue. Philip Garigue a vu là l'événement le plus marquant pour la communauté italienne depuis la deuxième guerre mondiale[6]. Elle compte près de 400 membres, dont la plupart des Italo-Canadiens qui se distinguent dans les affaires et les professions libérales. Ses dirigeants se donnent comme porte-parole de la communauté italienne auprès des gouvernements de Québec et d'Ottawa, auxquels ils présentent périodiquement des mémoires. Ainsi, en 1962, cette association a adressé une requête au chef du gouvernement fédéral en faveur notamment de ce qui suit : cours pour les Italiens qui viennent s'établir au Canada, avant leur départ d'Italie comme après leur installation dans leur nouvelle patrie; plus large reconnaissance par les autorités canadiennes des certificats d'aptitude technique obtenus en Italie; nomination d'un sénateur et d'un juge d'origine italienne à l'échelon fédéral. De plus, l'association se prononçait contre la bombe atomique, tout en estimant que les armes nucléaires pour la défense du Canada ne doivent pas être rejetées à la légère; elle préconisait un hymne national et un drapeau national, déplorait l'ampleur de l'infiltration communiste dans les organismes publics et formait le vœu que le gouvernement prenne des mesures pour enrayer ce péril qui mine l'opinion publique et les idéaux canadiens par une propagande insidieuse, sous le couvert de la liberté de parole et du respect des droits démocratiques.

Nombre de personnalités, en particulier chez les membres des autres associations, contestent que la C. I. B. P. A. représente la communauté italienne. Elles soutiennent que ses propositions ne sont que des banalités, qu'elle les énonce pour attirer l'attention et se faire valoir. Il est sûr que beaucoup de ses dirigeants et des membres de son personnel se prennent très au sérieux. Il n'en reste pas moins que l'association est bien organisée, que son annuaire est excellent et qu'elle publie un bulletin mensuel d'information. Elle dispose en outre d'une section féminine, dont l'activité, tout à fait semblable à celle des clubs de femmes d'Amérique du Nord, comporte défilés de mode, conférences culturelles et œuvres de charité. L'appréciation par Philip Garigue en 1955 demeure pertinente : « While this organization claims to speak for the whole community, effective membership and certainly leadership within it is limited to a narrow group of Italians who have wealth and important status within the community[7]. » Cette élite se compose presque exclusivement de personnes nées au Canada, et bon nombre occupent des postes importants dans d'autres associations. Il arrive que certains s'assimilent aux Canadiens français ou, en plus petit nombre, aux Canadiens anglais, mais tous entretiennent des rapports avec la communauté italienne pour des raisons de prestige, d'affaires ou de politique.

Il y a quelques années, des membres des professions libérales et des administrateurs de formation italienne, presque tous arrivés depuis peu au Canada, ont quitté la C. I. B. P. A. pour fonder une organisation plus sélect, l'Association des membres des professions libérales italo-canadiens (Associazione dei Professionisti Italo-Canadesi - A. P. L. C.), afin de ne pas avoir de contacts avec des boutiquiers et des entrepreneurs, dont trop souvent les origines rurales leur étaient très manifestes. Les médecins et les avocats d'origine italienne ont aussi fondé des associations pour faire valoir leurs intérêts. Aucune toutefois n'a un rôle politique analogue à celui de la C. I. B. P. A.

Enfin, il existe des clubs, dont les plus importants sont la Casa d'Italia et le Bella Vista Golf Club, fréquenté par beaucoup de membres de la C. I. B. P. A. La Casa d'Italia, nous l'avons mentionné plus haut, était avant la guerre le centre de l'activité fasciste. Il y a quelques années encore, elle était dirigée par un groupe huppé comprenant surtout des membres des Fils d'Italie et de la C. I. B. P. A. Avec un restaurant et une taverne au sous-sol, des salles de réunion et des bureaux d'associations au rez-de-chaussée, elle fait passablement l'effet d'une entreprise commerciale. Mais en 1963 un nouveau comité, composé de membres des plus influents de la communauté italienne, désigna quelques personnes choisies dans ses rangs pour transformer la Casa d'Italia en un véritable centre culturel et social à l'usage de toute la collectivité. Il se propose de rénover l'extérieur de l'immeuble, qui en a besoin. Comme il doit s'adresser à la communauté pour recueillir des fonds, ses motifs et ses projets ambitieux sont scrutés par la presse italienne, notamment par *La Tribuna*. Si le comité parvient à ses fins, le chef de la Casa d'Italia sera vraisemblablement le candidat au poste de sénateur italien, à supposer que le gouvernement tienne compte des pressions incessantes de la communauté pour être représentée au Sénat. C'est en raison de cette perspective, pour une part, que l'activité du comité a fait l'objet d'une grande controverse.

Les associations italiennes accusent une lacune notable, puisqu'il ne s'en trouve pas parmi elles qui aient pour mission de secourir les indigents ou d'aider les immigrants à s'adapter au milieu canadien. Jusqu'en 1961, il a existé une société d'aide à l'immigrant italien; elle était dirigée par une seule personne, à temps partiel, et avait son siège à la Casa d'Italia, dans un local du sous-sol. Toutefois, sa dotation s'est épuisée, et il ne s'est pas créé d'autre organisation pour remplacer cette société. Malgré les examens périodiques de la situation et les pressions réitérées du consul général d'Italie et des curés des paroisses italiennes, rien n'a été réalisé en ce domaine par la suite. Mis à part quelques milliers de dollars octroyés par la C. I. B. P. A. en bourses à des étudiants, les largesses de la section féminine de cette association et les corbeilles de Noël distribuées aux familles pauvres par d'autres organisations, il ne se fait rien pour les centaines d'immigrants qui arrivent dans une indigence presque complète. Un prêtre qui exerce son ministère dans un secteur pauvre de la communauté italo-canadienne du sud de la ville a fait la réflexion suivante au sujet de la C. I. B. P. A. : « Ces messieurs de l'association ne veulent rien savoir des pauvres qui habitent ici. Moins ils en entendent parler, plus ils sont heureux, car les immigrants en question sont embarrassants.»

Sous ce rapport, la communauté italienne contraste avec la communauté juive, qui a une organisation de charité très active et qui s'occupe de ses pauvres, dans la mesure du possible. L'inaction des Italiens en ce domaine tient à divers facteurs. En premier lieu, il n'est pas facile pour eux de s'assurer le concours d'une gamme étendue d'associations. En deuxième lieu, les principes traditionnels, dont il a été question plus haut, obligent chaque famille à veiller sur les siens. En troisième lieu, le rôle de l'Église dans la société italienne a fait de la charité son domaine propre. Finalement, les riches, dont l'attitude a été mentionnée plus haut, estiment que les indigents pourraient améliorer leur condition en travaillant davantage.

Les associations italiennes jouent non seulement un rôle d'organisation et d'unification au sein de la communauté, mais servent aussi de groupes de pression à l'extérieur pour exposer les difficultés et les manières de voir de leurs membres. Entre septembre 1964

et mai 1965, elles ont organisé 144 fêtes, cérémonies ou réceptions, allant de la danse de mai pour la haute société (club de golf Bella Vista) à la réunion populaire d'avril (société Casacalenda), des soirées du spaghetti (Fils d'Italie) au grand banquet en l'honneur du chef de police italo-canadien de Ville-d'Anjou, dont l'objet était aussi de réunir les fonds nécessaires à la création d'une sixième paroisse italienne qui serait située dans l'est de la ville. Pour cette fête comportant une danse, un buffet magnifique et une revue musicale, offerts au prix de $ 10, il a fallu louer une salle d'armes, car le nombre des hôtes s'élevait à 1 500.

G. Leadership

Il n'y a personne qui puisse prétendre parler au nom des Italiens de Montréal. Cette absence de chef est considérée comme regrettable par un bon nombre de gens, dont ceux qui seraient les premiers à se dresser contre quiconque aurait assumé le rôle de porte-parole. Mais, si on ne peut faire mention d'un leader, il existe une classe dirigeante qui, en raison de sa richesse et des postes qu'occupent ses membres dans les communications de masse, dans les sociétés italiennes et dans les organisations paroissiales, peut interpréter les diverses nuances de l'opinion italienne à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.

H. Le consulat italien

Quelle est la position du représentant de l'Italie à Montréal dans les affaires de la communauté italo-canadienne ? Bayley[8] a donné une description vivante du rôle joué par le consul général dans la constitution du front fasciste national au cours des années 30. Le représentant de l'Italie n'a plus une participation aussi décisive. Les fonctions officielles du consul général et de son personnel de 18 membres, dont 15 immigrants qui ont conservé leur nationalité italienne, consistent à stimuler, entre le Québec et l'Italie, des relations commerciales déjà importantes, à renouveler les passeports des ressortissants italiens, à aider ceux-ci à résoudre, s'il y a lieu, leurs difficultés avec les autorités canadiennes. En outre, ils assurent certains services d'assistance auprès des nationaux italiens dans le besoin, qui, le plus souvent, sont des immigrés de fraîche date. Le consul général évite toute immixtion officielle dans les affaires des personnes d'origine italienne ayant accédé à la nationalité canadienne. En dépit de cette politique de non-intervention, la participation du consulat à la vie de la communauté italo-canadienne est considérable, bien que moins accusée et générale que dans les années 30.

Tout d'abord, le consul général donne plusieurs réceptions chaque année pour présenter à la société montréalaise des visiteurs italiens qui se distinguent dans le monde de la culture, de l'industrie ou du commerce. Des personnalités italo-canadiennes sont invitées, non seulement en raison de leur situation dans le commerce et l'industrie du grand Montréal, mais parce qu'elles appartiennent à l'élite de leur communauté. Ainsi une invitation du consul général confirme un rang élevé dans la société italo-canadienne. En second lieu, les associations italiennes invitent le consul général pour rehausser en dignité danses et banquets. Celui-ci ne se rend lui-même que très rarement à ces réunions, mais les deux vice-consuls y consacrent beaucoup de leur temps. En troisième lieu, jouissant d'un grand prestige et étant italien sinon italo-canadien, le consul général est souvent appelé à

remplir un rôle de pacification et de médiation dans les conflits entre organisations. Je ne serais pas étonné toutefois que cette fonction revienne de plus en plus à Mgr Cimichella. Il s'exerce des pressions constantes pour amener le consul général à soutenir telle faction contre telle autre et à s'engager ainsi dans les différends qui sont le lot de la communauté italienne.

Les immigrés italiens établis à Montréal s'en remettent également au consul général pour conférer un caractère solennel à leurs cérémonies nationales. Qu'il répugne à encourager de telles célébrations par des personnes ayant accédé ou envisageant d'accéder à la nationalité canadienne, cela en blesse bon nombre. Par exemple, beaucoup ont proféré des injures à son endroit parce qu'il n'avait pas organisé de cérémonie pour marquer le 20e anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale[9].

I. Conclusion

La communauté italienne de Montréal constitue une entité viable, où s'imbriquent, en ramifications nombreuses, des relations qui se fondent sur la parenté, l'amitié, le voisinage et le marché, et se situent géographiquement dans une certaine mesure, grâce à la structure paroissiale de l'Église italo-canadienne[10]. Nombre d'associations non seulement recrutent leurs membres en fonction de leurs intérêts, mais forment un milieu d'où s'élèvent des leaders pour représenter les intérêts des Italo-Canadiens auprès des autres associations, des autres groupes ethniques et des autorités publiques. L'activité de ces associations fournit aux personnes d'origine italienne l'occasion de se connaître et de se fréquenter.

Largement composée de personnes dont les systèmes de valeurs diffèrent, à certains égards, de ceux de leurs voisins d'origine française ou britannique, la communauté exerce une pression particulière sur ses membres pour qu'ils se conforment à ces valeurs. Ainsi, l'extrême importance que les Italo-Canadiens attachent aux obligations de la parenté n'est pas générale dans la société canadienne. En ne se conduisant pas comme on l'attend de lui dans sa parenté, l'Italo-Canadien se fait une mauvaise réputation au sein de sa communauté, mais n'encourt aucune réprobation au dehors. Bien que le groupe soit considérable, les rapports directs entre certains de ses éléments rendent particulièrement efficaces les sanctions de l'opinion publique.

L'un des principaux instruments de pression sociale réside dans le commérage au sein de la communauté. En ce domaine, ce sont les femmes qui occupent la première place. Elles passent au crible non seulement la conduite des autres femmes, mais aussi celle des hommes, de ceux qui occupent dans la communauté les postes officiels d'autorité et d'influence. Les femmes, qui en sont exclues, peuvent exercer une pression sur les titulaires par leurs potinages. Elles se trouvent ainsi à consolider les normes de comportement du groupe[11].

La communauté italienne forme donc une société complète où le membre vient au monde, est baptisé, trouve un conjoint, se marie, cherche du travail et des amis; s'il est malade, il pourra se faire soigner dans l'un des trois hôpitaux italiens et, peut-être, y terminer ses jours. Elle a ses propres dirigeants, son système de valeurs et ses procédés de pression sociale. Cette communauté facilite manifestement l'adaptation de l'immigré à la société canadienne, mais freine son intégration.

Chapitre III Fractionnement et conflits de la communauté

La communauté italienne ne forme pas un tout homogène. Au contraire, elle accuse des divisions à divers niveaux. Ce manque d'unité apparaît à bon nombre comme l'un de ses problèmes les plus pressants. Et sur quoi reposent ces divisions et conflits ? Les principes sociaux qui fractionnent la communauté italo-canadienne de Montréal sont, d'une manière générale, les mêmes qu'en Italie entre groupes et personnes : fidélité à la famille, rivalités entre générations ou entre régions, isolement géographique, conflits politiques et religieux. Les familles se regardent avec méfiance, voire avec hostilité. Et entre générations, souvent on se perd de vue, n'appartenant plus à la même classe socio-économique et, en bien des cas, parlant des langues différentes. Les différences de dialectes et de coutumes apportées d'Italie font obstacle à la collaboration, tout comme la distance entre les quartiers italiens d'habitation. De même, les différences de religion divisent la communauté. Les divisions les plus sérieuses sont probablement celles qui existent à l'échelon des dirigeants et des porte-parole qui se disputent les postes, la puissance et les partisans dans la hiérarchie et l'organisation propres à la communauté italo-canadienne.

A. La famille

Dans le chapitre précédent, nous avons indiqué à quel point la solidarité familiale contribue à la cohésion entre gens de filiation italienne, indépendamment de la classe socio-économique, du quartier d'habitation, de l'appartenance aux associations ou partis politiques. On a aussi noté que les Italo-Canadiens, notamment les immigrés, ont un système de valeurs comportant l'idée que chacun doit d'abord aider sa famille, serait-ce aux dépens des autres. Comme la plupart sont de ce sentiment et agissent en conséquence, les familles non apparentées se considèrent avec une profonde méfiance. On conçoit alors que la force du lien familial soit cause d'éloignement vis-à-vis des étrangers. Nous avons affirmé plus haut, il est vrai, que des ramifications imbriquées de liens entre parents peuvent, à un niveau d'abstraction beaucoup plus élevé, apparaître comme propres à

conférer unité et structure à la communauté italienne; d'autre part, elles sont susceptibles, sur le plan du réel, d'engendrer une multitude de conflits. Il n'est pas facile de collaborer dans une situation de rivalité. Les personnes qui adhèrent à ces principes ne sont pas disposées, non plus, à sacrifier les intérêts de la famille à ceux de la communauté, quelle que soit leur façon de se représenter celle-ci.

Il y a donc de la rivalité, beaucoup d'hostilité, de jalousie et de dénigrement entre les familles de même qu'entre les associations. Certains ont trouvé dans la guerre l'occasion de représailles contre des adversaires, qu'ils ont dénoncés à la Gendarmerie royale comme fascistes et sympathisants de l'Axe. Plusieurs personnes âgées m'ont confié qu'on n'a pu les arrêter que sur la foi de renseignements communiqués à la police par des voisins immédiats avec lesquels elles rivalisaient de façon acharnée.

Comme chacun a tendance à soutenir tel parent dans sa lutte contre un rival, des factions se forment. Et l'unité en souffre dans toute association. Lorsque surgissent des divergences d'opinion, les opposants cherchent des appuis, de part et d'autre, parmi leurs parents. Les associations où beaucoup de membres sont apparentés sont donc fragiles et sujettes à la division. C'est là une des raisons pour lesquelles il existe tant d'associations italiennes à Montréal. De nouvelles associations naissent de conflits au sein des anciennes; d'autres disparaissent dès que des conciliateurs ont aplani les difficultés entre les dirigeants.

Lors de notre recherche au sein de la communauté italienne, et particulièrement de nos longs entretiens avec les familles, nous avons maintes fois éprouvé le sentiment de nous mouvoir parmi des groupes compacts de parents que nos informateurs considéraient comme des ensembles organiques où se déroulait la majeure partie de leur existence. Bien sûr, cette impression n'est pas entièrement conforme à la réalité, car en étudiant les diverses ramifications de parenté nous avons constaté qu'elles se chevauchaient et liaient des groupes entre eux[1].

B. Conceptions différentes

Dans toute société et toute communauté il y a une certaine tension entre les générations. Sous ce rapport, la communauté italienne de Montréal ne fait pas exception. Le conflit des générations y est intensifié, ne tenant pas seulement aux différences d'âge, mais au lieu de naissance, à l'éducation et surtout au système de valeurs et à la conception du monde.

Les Italiens de naissance ne sont jamais acceptés par la société canadienne comme citoyens à part entière, ni ne sont entièrement disposés à admettre eux-mêmes sans réserve les valeurs et le mode de vie de leur pays d'adoption. Cette attitude les sépare non seulement de la société canadienne, mais de leurs enfants qui naissent au Canada, qui y font leurs études. Et ceux-ci voient dans l'attachement à la parenté, à la culture italienne et dans l'intérêt pour les questions qui importent à la communauté italienne des obstacles à une intégration plus complète de leurs pères et de leurs mères à la société canadienne.

Enfin, on constate une certaine tension entre les immigrés d'avant-guerre, dont la plupart se sont établis antérieurement à 1920, et ceux arrivés depuis 1946. Quelques anciens considèrent les nouveaux venus comme présomptueux et agressifs et leur

reprochent de ne pas comprendre les sacrifices consentis par leurs devanciers, dont pourtant ils bénéficient. Et les nouveaux venus estiment que les anciens manquent d'ambition et obéissent à un système de valeurs qui n'a plus cours en Italie même, mais les considèrent comme gens supérieurs et pas trop empressés de s'adapter au nouveau milieu.

Les Canadiens de naissance, de leur côté, expriment parfois la crainte que les nouveaux venus fassent une mauvaise réputation à l'ensemble des Italo-Canadiens. Très souvent les manières des immigrants, leur niveau d'instruction et leurs habitudes en matière de propreté personnelle font l'objet de critiques de la part des Canadiens d'origine britannique ou française avec qui les Italiens nés au Canada essaient d'établir des contacts. Les tensions entre les trois catégories d'Italo-Canadiens, – immigrés de longue date, Canadiens de naissance et immigrés d'après-guerre –, proviennent de différences dans l'adaptation à la vie canadienne.

Les immigrés d'avant-guerre ont fait œuvre de pionniers. Paysans des régions pauvres du sud de l'Italie, ils étaient arrivés avec tout leur avoir dans leur baluchon. Ils n'avaient pour les accueillir ni parents ni connaissances. Au contraire, ils se heurtaient dans bien des cas à l'hostilité et à un traitement défavorable de la part des anglophones, et, tout particulièrement, des francophones, avec lesquels ils entraient en concurrence dans les domaines du travail et du logement. Étant donné qu'à cette époque les écoles étaient moins nombreuses au Québec et que les études coûtaient davantage, bon nombre ne pouvaient fréquenter l'école et devaient travailler dès l'âge de 14 ou 15 ans. Alors que la présence de parents et de voisins avait adouci la pauvreté dans la campagne italienne natale, au Canada la sordidité des maisons de rapport urbaines la rendait plus pénible. Bon nombre d'immigrés commençaient à trouver leur aplomb lorsque la crise économique les relégua dans le chômage, les privations et la souffrance. Beaucoup nous ont raconté comment ils avaient dû vendre leurs maisons ou avaient été victimes de saisies par leurs créanciers hypothécaires. Pour le comble, ils ont vécu les années traumatisantes de la guerre; ils étaient considérés comme ennemis, et un certain nombre ont été internés. Ils menaient une existence de sacrifice, au sens véritable du terme.

Par contre, la plupart des immigrés d'après-guerre ont connu des situations entièrement différentes. Dans bien des cas ils empruntaient le prix de la traversée de parents déjà établis à Montréal, et attendaient d'eux l'hébergement, des conseils, de la protection et du travail. Le plus grand nombre, notamment ceux qui sont arrivés après 1955, avaient plus d'instruction, l'enseignement universel s'étant imposé en Italie. En outre, bénéficiant de l'essor économique du Canada, ils trouvaient facilement du travail; souvent c'était dans l'industrie du bâtiment et l'emploi était saisonnier, mais il leur permettait de se faire un revenu intéressant une bonne partie de l'année. En période de ralentissement, les prestations de chômage les aidaient à passer les mois difficiles. Beaucoup aussi venaient occuper des emplois créés par des frères, des oncles ou des gens originaires de la même ville qui, s'étant établis avant la guerre, pouvaient offrir du travail assuré. Autre avantage, ils ne subissaient ni l'hostilité ni le traitement défavorable des Canadiens de langue anglaise ou de langue française, contrairement à leurs devanciers d'avant-guerre, la communauté italienne s'étant conquis une place dans le milieu montréalais. Enfin, les nouveaux venus pouvaient épargner d'une façon qui avait été impossible avant la guerre.

En général, l'immigré d'avant-guerre dit admirer l'ambition, la diligence et les possibilités d'économie des nouveaux venus, mais cette affirmation ne convainc pas. Les immigrés de fraîche date ne se conforment pas aux types qu'il avait conçus à l'époque où lui-même arrivait : ils ne sont pas fatalement déprimés, ni dépendants ni dépourvus d'instruction. Au contraire, ils sont dynamiques, ouverts, plus instruits et capables de faire leur chemin plus rapidement; si bon nombre considèrent l'immigré ancien comme un pionnier ayant fait les sacrifices qui leur ont permis de s'adapter aussi vite, une bonne proportion le trouvent démodé, peu entreprenant et excentrique, car ils ont renoncé aux habitudes paysannes d'économie en faveur des symboles de standing, dont la voiture et le téléviseur. Ils sont offusqués par ce qui leur semble une attitude condescendante chez celui qui est né au Canada, lequel répugne à s'occuper des problèmes des immigrants.

Au cours de notre série d'interviews, nous avons demandé à chaque groupe son opinion sur les autres. On trouvera au tableau n° III-1 une répartition sommaire des réponses, et à l'appendice A l'énoncé même de bon nombre d'opinions. Chez les anciens, 83 % ont une opinion favorable des nouveaux, contre 71 % chez les Canadiens de naissance. Par contre, chez les immigrés de fraîche date, 56 % seulement ont bonne opinion de ceux d'avant-guerre, et 33 % sont favorables aux Canadiens de naissance. Il est à noter toutefois que 40 % des nouveaux venus refusent d'exprimer une opinion sur les Canadiens de naissance; 71 % d'entre eux les considèrent comme intégrés et estiment ne pouvoir les juger d'après les mêmes critères que les immigrés d'après-guerre.

TABLEAU III-1 Opinion de trois groupes d'Italiens les uns sur les autres : anciens immigrés, nouveaux immigrés et Canadiens de naissance

Opinion	Des anciens sur les nouveaux %	Des Canadiens de naissance sur les nouveaux %	Des nouveaux sur les anciens %	Des nouveaux sur les Canadiens de naissance %
Favorable	83	71	56	33
Défavorable	17	12	22	27
Aucune	0	17	22	40
Total	100	100	100	100
Échantillon	*12*	*17*	*163*	*162*

Le tableau n° III-2 indique les raisons des opinions défavorables que les immigrés d'après-guerre entretiennent sur les immigrés de longue date et sur les Canadiens de naissance. Si 7 % considèrent les Canadiens de naissance comme dépourvus d'ambition, 66 % les trouvent prétentieux, envieux et « je-sais-tout ». Au sujet des immigrés d'avant-guerre, 42 % estiment qu'ils sont dénués d'ambition et qu'ils n'ont pas su tirer pleinement parti des occasions; un peu moins, soit 39%, les trouvent prétentieux et envieux.

Ces divergences sont cause de frictions. Certaines associations, dont les sociétés de secours mutuel, sont actives surtout auprès de la génération ancienne; d'autres, et notamment la Canadian-Italian Business and Professional Men's Association, se

TABLEAU III-2 Résumé des opinions défavorables des immigrés récents sur les Canadiens de naissance et les immigrés de longue date

Opinion	Canadiens de naissance %	Immigrés de longue date %
Manquent d'ambition, ne tirent pas pleinement parti des occasions	7	42
Sont prétentieux, envieux et «je-sais-tout»	66	39
Autres opinions	27	19
Total	100	100
Échantillon	*44*	*36*

composent essentiellement de personnes nées au Canada. Il en est toutefois qui sont formées principalement de nouveaux venus : Association sicilienne, Association catholique des travailleurs italiens, etc. Au sein des associations comprenant des membres des trois catégories, aux intérêts souvent divergents, les différences de points de vue soulignées plus haut occasionnent des heurts.

C. Différences de régions d'origine

Les régions d'origine tendent également à fragmenter la communauté italo-canadienne. Les Italiens ont beaucoup d'attachement pour leur région, leur ville ou village natal et pour leur foyer. Le dialecte régional constitue, dans l'ordre culturel, le particularisme le plus manifeste. Le Romain affirme, et non sans fondement, ne pas comprendre le dialecte de Sicile ni celui de Bergame. Si les gens de l'Italie centrale ont du mal à comprendre ceux du Nord ou du Sud, quelle ne doit pas être la difficulté entre Italiens du Nord et Italiens du Sud ! La plupart des immigrants d'aujourd'hui parlent l'italien et peuvent converser avec leurs compatriotes, de quelque région qu'ils viennent; la majorité cependant s'expriment dans leur dialecte en famille et avec les personnes originaires de la même partie de l'Italie. Le dialecte régional est, pour ainsi dire, un idiome qu'on parle entre soi, ou encore un système symbolique qui unit tel élément de la population italo-canadienne face aux autres.

Les effectifs immigrés de diverses régions d'Italie figurent au tableau no III-3, avec en regard les proportions occupant des emplois de bureau. Le Sud, le Centre et le Nord ont fourni respectivement 70, 16 et 14 % de la population italo-canadienne. Si 89 % des méridionaux occupent des emplois manuels, la proportion n'est que de 65 % chez les immigrés du Nord.

L'antagonisme entre personnes de régions différentes sera parfois assez marqué. L'Italien du Nord qualifie le méridional de « rustaud », de *cafone,* de paysan ignorant, sans imagination, violent et d'une jalousie insensée en ce qui concerne sa femme et ses filles. L'Italien du Sud considère celui du Nord comme hautain et infatué. Beaucoup se contentent de l'explication : « Ils ne nous comprennent pas ». Le Sud, bien entendu, ne forme pas un bloc, car chaque région qu'il comprend présente des variantes culturelles et considère ses voisines avec méfiance. Ainsi, un après-midi, errant dans le voisinage de la

rue Dante, je causais avec les boutiquiers. En l'espace d'une heure, je me suis fait dire par deux immigrés du Campobasso que tous les Siciliens étaient malhonnêtes, dangereux et indignes de confiance. De même, un épicier sicilien m'a affirmé que les gens du Campobasso étaient improbes, fourbes et capables de dénoncer un camarade au patron, sur une accusation montée de toute pièce, afin de le faire congédier et de créer ainsi une vacance pour un cousin ou un frère, par exemple.

TABLEAU III-3 Répartition des immigrés selon la région d'origine et proportions occupant des emplois de bureau à Montréal

Région	Immigrants de l'échantillon		Emplois de bureau
	Échantillon	%	%
Sud	119	70	11
Centre	28	16	7
Nord	23	14	35
Total	170	100	

Cette opposition se transpose socialement. Des personnes venant de la même région se grouperont dans le même quartier. La partie sud de Ville-Saint-Michel compte une forte concentration de Siciliens. Ville-Émard et Notre-Dame-de-Grâce renferment nombre d'Italiens originaires du Campobasso. Ils y vont non pour se grouper, mais pour s'établir près de parents, mais le résultat est le même. Les différences de régions se confirment aussi dans les associations. Sur une soixantaine, 15 ont en fait un caractère régional. Comptant parmi les plus actives, elles organisent parties de cartes et danses deux ou trois fois par an, et, presque sans faute, un grand banquet annuel. Beaucoup fêtent le patron de leur village ou de leur région.

Les différences de région d'origine peuvent aussi donner lieu à des conflits ou à des ruptures au sein des associations. Souvent des rivaux feront du recrutement en fonction des démarcations régionales, même à l'occasion de différends sur des questions sans rapport avec la fidélité à la région. Les secrétaires de plusieurs associations de caractère non régional déploraient que cet attachement fût une source de conflit parmi les membres. Mais à la seconde génération il disparaît ou ne persiste que dans les dialectes. Mais, comme les immigrants de fraîche date forment une forte proportion de la communauté italo-canadienne, les désaccords et les divisions d'origine régionale sévissent encore aujourd'hui. Ils peuvent être assez graves et engendrer bien des malentendus. Deux prêtres du Nord m'ont signalé avec regret « le manque de développement et la superstition » des Siciliens de la paroisse; ils les trouvaient fermés, étroits d'esprit et si méfiants en ce qui concerne les femmes de la famille qu'il était à peu près impossible dans une certaine paroisse de maintenir la section féminine d'action catholique. Les chefs de famille ne permettaient pas à leurs filles de se rendre seules à la salle paroissiale. Or, les hommes étaient ordinairement trop fatigués pour les accompagner le soir.

D. Voisinage et paroisse

Dans le chapitre qui précède, nous avons montré l'unité et l'importance de la paroisse et du voisinage, indiquant de quelle façon ils contribuaient à la formation d'un sentiment de solidarité. Tout comme l'union entre les membres d'une famille devient un facteur d'isolement vis-à-vis des autres, les quartiers d'habitation et les paroisses suscitent la division et parfois la rivalité au sein de la communauté italienne. D'ailleurs l'élément distance suffit à la compartimenter en secteurs aussi lointains les uns des autres, pour ainsi dire, que des villages épars dans une région. C'est là un obstacle à l'unité. Chaque petit centre a ses activités, ses cercles et ses cafés à rayonnement restreint. La Casa d'Italia, par exemple, ne pourrait faire office de cercle pour les gens du nord ou du sud de Montréal. Il faut une demi-heure en voiture pour s'y rendre de Ville-Saint-Léonard ou de Montréal-Nord, et une heure de Ville-Émard.

Le problème des distances complique aussi l'organisation des fêtes et diverses célébrations réunissant tous les membres de la communauté. Les Fils d'Italie organisent une journée italienne au Parc-Belmont; il s'agit d'un pique-nique et d'une fête populaire pour tous les membres de la communauté. Or, parmi les personnes que nous avons interrogées, seulement 24 % y étaient allées au cours des dernières années. Sept sur 10 ne savaient pas qui en étaient les promoteurs, et 3 sur 10 n'en avaient jamais entendu parler. Par contre les fêtes paroissiales, notamment celle de saint Antoine de Padoue, patron des immigrants en Amérique du Nord, sont célébrées avec un grand enthousiasme et beaucoup d'émulation entre quartiers et paroisses.

L'attachement à la paroisse, qui ne se fonde pas nécessairement sur des différences remontant à l'Italie, mais sur l'isolement matériel des quartiers italiens, crée le même type de compartimentage que dans la patrie d'origine. Il joue, dans la communauté italienne de Montréal, contre l'aptitude à présenter un front commun face à l'extérieur.

E. Différences de religion

Si les Italo-Canadiens sont catholiques à 97 %, la petite minorité qui ne l'est pas constitue un autre élément de fragmentation. On trouvera, au tableau n° III-4, la répartition par groupe confessionnel.

Nous avons interrogé plusieurs protestants d'origine italienne et quelques-uns de leurs pasteurs. Il semblerait qu'il s'agit là d'un petit groupe passablement coupé de la grande communauté italienne. Étant donné la tendance à se marier entre coreligionnaires (voir l'appendice B), les ramifications de parenté des deux collectivités ne s'entrecroisent guère. En second lieu, les enfants de cette minorité confessionnelle vont à l'école anglo-protestante et grandissent à l'écart des écoliers catholiques d'origine italienne. Enfin, n'étant pas de foi catholique, ils se trouvent étrangers au gros de l'organisation de la communauté italienne, qui dépend dans une large mesure de l'action et de l'aide de l'Église. Il convient de rappeler que la minorité protestante d'origine italienne ne fait à peu près jamais parler d'elle : c'est que les postes d'autorité sont monopolisés par les catholiques.

TABLEAU III-4 Confessions des personnes d'origine italienne habitant à Montréal

	%
Anglicans	0,35
Baptistes	0,08
Catholiques	97,30
Église unie du Canada	0,54
Grecs orthodoxes	0,04
Grecs unis	0,09
Juifs	0,11
Luthériens	0,09
Pentecôtistes	0,66
Presbytériens	0,31
Autres	0,43
Total	100
Effectifs	79 841

Source: Recensement du Canada de 1961; publication n° 92-559.

F. Statut et classe

Il ne serait pas très utile de chercher à appliquer les concepts de classe à la communauté italo-canadienne. Il existe, nous l'avons indiqué, de nombreuses bases de fragmentation et beaucoup de marques de statut. Certaines sont reçues, notamment les liens familiaux, la région de naissance, le dialecte et la génération; d'autres s'acquièrent : profession, biens et autres signes de richesse. Il est aussi de ces marques qui participent des deux catégories, soit l'honneur personnel et le mérite de la famille. Quant à la réputation, on en hérite dans une certaine mesure, car les points forts et les points faibles qui touchent la question importante de l'honneur familial se transmettraient par le sang. Mais la réputation peut être ternie ou rehaussée par les actes personnels. Sous cet angle, la réputation et l'honneur de la famille sont des valeurs qui s'acquièrent. Le prestige a sûrement une hiérarchie raisonnablement bien définie au sommet et à la base, mais dont la partie intermédiaire est extrêmement fluide, ainsi qu'il convient chez un groupe dont les membres s'élèvent des rangs inférieurs aux rangs supérieurs en l'espace d'une génération.

Ce que je me propose de démontrer ici, c'est que la communauté italo-canadienne de Montréal a un système original en matière de statut. Ainsi, telle personne qui occupe un rang dans la communauté italienne en occupera un autre dans la société canadienne de Montréal, prise au sens large; elle aura donc deux statuts : l'un en tant qu'Italo-Canadien et l'autre en tant que membre de la société de l'agglomération montréalaise. Ces deux statuts ne sont pas interchangeables, car le régime de prestige dont l'un relève peut différer considérablement de celui auquel l'autre se rattache. Le secrétaire administratif de l'une des associations italo-canadiennes en vue nous en fournit un exemple. Dans la communauté italienne, il jouit d'un certain prestige en raison non seulement de l'influence qu'il détient, mais de son poste et de l'étendue de ses contacts. Il compte parmi les chefs de file importants. Mais hors de la communauté italienne, il est considéré

comme un commis arriviste – sa carte personnelle porte la mention « Un homme d'affaires à connaître » – et de peu de poids socialement. Or, il ne s'agit pas d'un cas exceptionnel. C'est à cause de ces disparités de statut que bon nombre préfèrent exercer leur activité dans la communauté italo-canadienne uniquement. Ils peuvent y accéder à un plus grand prestige.

Néanmoins, au sommet de cette hiérarchie du prestige et du statut, une couche commence à acquérir certaines particularités qui la distinguent nettement, soit celle de la classe aisée. Un certain nombre de ses membres sont réputés non seulement dans la communauté italienne, mais comptent parmi les médecins, les avocats, les industriels, les entrepreneurs et les hommes d'affaires les plus importants de Montréal. Ils envoient leurs enfants à des écoles privées sélectes, sont membres des meilleurs clubs de golf, habitent à Westmount, à Ville-Mont-Royal et à Outremont. Ils évoluent à loisir dans la société canadienne-anglaise ou canadienne-française. Ils continuent toutefois à jouer un rôle important dans la communauté italienne, milieu social restreint où leur rang est encore plus élevé. Beaucoup sont dans les affaires et doivent une partie croissante de leur revenu au marché italien qui ne cesse de se développer.

G. Divisions politiques internes

Dans le domaine politique, la communauté est divisée à plusieurs niveaux. Une large part de sa vie politique interne est centrée sur les associations. Les dirigeants de ces dernières utilisent souvent la masse des membres comme clientèle politique dans les luttes qu'ils se livrent. Il a été question plus haut de la controverse sur de nouveaux plans de modernisation pour la Casa d'Italia. Ces plans avaient pour origine un mouvement créé il y a quelques années afin d'introduire un semblant d'unité dans l'ensemble des associations et des groupes qui forment la communauté. L'évêque et le consul général ont tous deux intérêt à l'unité, car, si elle se réalisait, un seul porte-parole pourrait représenter la communauté dans ses rapports avec l'Église et avec l'État. On estimait que la Casa d'Italia deviendrait un lieu de rassemblement, étant donné qu'elle appartient, en un certain sens, à tous les Italo-Canadiens. Mais des clans et des groupes rivaux se sont disputé, par des manœuvres, des positions d'où attaquer le projet. En l'absence d'unité, n'importe qui peut prétendre au rôle de leader des Italo-Canadiens.

En dehors de la communauté italienne, les partis politiques fédéraux ou provinciaux offrent des bannières derrière lesquelles des groupes d'Italiens se rallient d'eux-mêmes en temps d'élections; ils se disputent alors les services et les faveurs des candidats en lice. Ces divisions ont été particulièrement marquées vers la fin des années 50 et le début des années 60, époque où plusieurs Italo-Canadiens représentaient des partis adversaires au conseil municipal de Montréal. Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre suivant.

H. Conclusion

La communauté italienne comporte des ramifications complexes et entrecroisées de parenté, d'amitié, de voisinage et de travail, et un système de valeurs et de leadership qui

lui est propre. Elle est fragmentée par des divisions axées sur la famille, par les conflits de génération, le sentiment régional, l'existence de quartiers distincts, par les classes, les religions et la politique. Cependant, son unité ressort de ces divisions mêmes. Qu'il y ait des conflits, cela montre que les membres du groupe sont en contact, qu'ils ont des valeurs en commun, qu'ils sont d'accord sur les avantages à se disputer. C'est d'ailleurs un point de vue qu'a exprimé en quelques mots Mgr Cimichella, à qui je demandais si l'esprit de faction extrême de la communauté ne créait pas de grands problèmes. À l'occasion, sans doute, m'a-t-il répondu, mais il est bon qu'il en soit ainsi « car il faut des éléments distincts pour former un tout ».

Si nous admettons que la communauté italienne constitue une réalité sociologique isolable, il convient de faire observer qu'à Montréal elle est en contacts étroits avec les deux groupes ethniques dominants. Dans les deux chapitres qui suivent, nous examinons les relations de symbiose entre ces communautés.

Chapitre IV Les contacts avec la société canadienne

La communauté italienne de Montréal ne vit pas isolément. Elle se compose d'individus qui ont des contacts quotidiens, souvent étroits, avec l'ensemble de la société canadienne dont ils forment un élément important. Les études, qu'on fait dans les écoles de langue anglaise le plus souvent, contribuent beaucoup à créer et à maintenir ces contacts. Mais l'adhésion culturelle au groupe anglophone n'est pas toujours définitive. Les Italiens nés au Canada se font généralement des amis et contractent mariage chez les francophones. Ainsi se constituent d'autres liens avec les éléments non italiens de la société canadienne. Et sur un plan moins personnel, l'Église, les associations et les partis politiques créent des liens institutionnels entre d'importants secteurs de la communauté italo-canadienne et les autres groupes ethniques.

A. Enseignement et langue

Il va de soi que la langue est le grand instrument de communication entre la communauté italienne et le reste de la société canadienne. C'est par l'école que jeunes immigrés et Canadiens de naissance acquièrent une connaissance méthodique de la langue. Mais au Québec, et particulièrement à Montréal, c'est là une question compliquée. Les écoles sont anglophones ou francophones, et protestantes ou catholiques. Les Italiens, catholiques pour la plupart, envoient leurs enfants en général aux établissements de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Ils doivent faire le choix de la langue dans laquelle leurs enfants recevront l'enseignement. Comme le montre le tableau n° IV-1, trois Italo-Canadiens sur quatre optent pour l'école de langue anglaise. Cette proportion, toujours croissante, est passée de 50 à 75 % en 20 ans.

À quoi tient cette faveur des écoles anglophones au détriment de celles de langue française ? C'est là une question que nous avons posée à beaucoup de nos informateurs. Leurs réponses, en règle générale, étaient bien nettes : il est tout naturel pour des immigrés d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, car ceux-ci obtiendront plus

TABLEAU IV-1 Élèves d'origine italienne dans les écoles catholiques de langue française et de langue anglaise, à diverses époques

Années	Effectifs	Écoles anglaises %	Écoles françaises %
1941-1942	3 263	55	45
1950-1951	3 633	51	49
1955-1956	7 434	61	39
1960-1961	13 800	70	30
1962-1963	16 556	75	25

Source: Bureau de la statistique, Commission des écoles catholiques de Montréal.

facilement du travail en sachant l'anglais. En outre, il leur sera plus facile d'aller s'établir ailleurs au Canada, voire aux États-Unis, dans la recherche d'un meilleur emploi. Voici ce qu'un immigrant nous a déclaré :

> Nous avons quitté les amis, les parents et la patrie. Nous sommes venus au Canada de si loin pour améliorer notre sort et assurer l'avenir de nos enfants. Il serait tout simplement insensé de restreindre l'éventail des emplois éventuellement accessibles à nos enfants en les faisant instruire en français, puisque cette langue ne se parle qu'au Québec. L'anglais est la langue de l'Amérique du Nord.

TABLEAU IV-2 Raisons pour lesquelles des Italo-Canadiens sont favorables aux études en anglais pour leurs enfants[1] (%)

Avec l'anglais il est plus facile d'aller s'établir dans d'autres régions du Canada	31
Il est plus facile d'obtenir des emplois avec l'anglais	24
Il faut apprendre l'anglais à l'école, le français s'apprend dans la rue	12
L'anglais est la principale langue de l'Amérique du Nord	9
L'école anglaise est plus proche que la française	7
Le père ou la mère a fait ses études en anglais	1
La plupart des parents et des amis parlent anglais	1
L'anglais est la langue des hommes d'affaires les plus influents de Montréal	1
Il est plus facile avec l'anglais de se faire accepter comme Canadien	0
Autres réponses	14
Total	100
Échantillon	*144*

1. 173 personnes de l'échantillon général ont des enfants; sur ce nombre, 144, soit 83%, sont carrément favorables au français ou à l'anglais. Les autres ont choisi ou projettent de choisir diverses combinaisons de français et d'anglais.

Ce point de vue est clairement exprimé dans le tableau nº IV-2 qui indique les raisons pour lesquelles les parents sont favorables à l'anglais. Les deux tiers expliquent leur choix de l'anglais par des raisons économiques; 31 % déclarent qu'avec l'anglais il est plus facile d'aller s'établir dans d'autres régions du Canada; 24 % sont d'avis qu'il est plus facile de trouver des emplois avec la connaissance de l'anglais; 9 % voient dans l'anglais la langue la

plus importante de l'Amérique du Nord; pour 1 %, l'anglais est la langue des hommes d'affaires les plus influents de Montréal. Fait significatif, personne ne fait valoir qu'il est plus facile de se faire accepter comme Canadien pour qui a fait ses études en anglais. Pour 12 %, l'anglais est plus difficile et doit s'apprendre à l'école, tandis que le français peut s'acquérir dans les contacts de la rue et avec les voisins. Un petit nombre (2 %) déclarent qu'ils ont eux-mêmes fait leurs études en anglais, ou que la plupart de leurs parents et de leurs amis parlent anglais; 7 % font observer que l'école anglaise est plus proche.

Les facteurs non économiques occupent une plus grande place dans les raisons avancées par les parents en faveur d'une instruction en français pour leurs enfants. Seulement 15 % donnent pour raison que le français est la langue du Québec; 15 % estiment que le français, étant plus difficile, doit s'étudier à l'école; 24 % font observer qu'eux-mêmes ont reçu leur instruction en français ou que la plupart de leurs parents et amis parlent français (tableau nº IV-3). Mais 32 % ont opté pour les écoles francophones parce qu'elles sont plus près; enfin 6 % déclarent que les écoles françaises sont meilleures.

TABLEAU IV-3 Raisons pour lesquelles des Italo-Canadiens sont favorables aux études en français pour leurs enfants (%)

Le français est la langue du Québec	15
Le français, plus difficile que l'anglais, doit être étudié	15
Le père ou la mère a fait ses études en français	9
La plupart des parents et amis parlent français	15
Les écoles françaises sont plus proches	32
Les écoles françaises sont meilleures	6
Autres réponses	8
Total	100
Échantillon	*34*

Ces raisons n'indiquent pas pourquoi augmente la proportion de ceux qui envoient leurs enfants à l'école anglophone. Ce serait, il me semble, que l'immigré d'avant-guerre n'était pas aussi libre de choisir que celui d'après-guerre. En effet, nombre de facteurs tendaient, avant la guerre, à restreindre le choix des immigrés et à les orienter vers les écoles de langue française. Tout d'abord, il est établi qu'une certaine pression s'exerçait sur les parents pour qu'ils envoient leurs enfants aux écoles de langue française. Bayley affirme que la Commission des écoles catholiques avait pour politique d'affecter d'office les enfants italiens à la section francophone[1]. Pour confier leurs enfants aux écoles « irlandaises », les parents devaient obtenir une permission spéciale des autorités. L'auteur signale d'autre part que pour ne pas être submergée de demandes, la Commission, souvent tolérante, laissait les parents inscrire leurs enfants aux écoles anglophones. Il note qu'à peu près 53 % des enfants d'origine italienne inscrits aux écoles catholiques fréquentaient des établissements de langue anglaise. La proportion acquise au secteur anglophone lui semble appelée à s'accroître[2].

Les fonctionnaires de la Commission des écoles catholiques que nous avons interrogés au cours de notre enquête ont nié que l'organisme eût orienté le choix d'un seul groupe d'immigrés. Selon le personnel de la section anglaise et celui de la section française, il y

avait toujours eu entière liberté sous ce rapport. Un fonctionnaire de la section anglophone a laissé entendre que s'il y avait eu pression sur les immigrés pour qu'ils envoient leurs enfants aux écoles de langue française, c'est à leurs prêtres qu'il fallait l'imputer. Il a fait observer que les paroisses italiennes étaient encore plus étroitement liées qu'aujourd'hui à la hiérarchie ecclésiastique de langue française.

Quelle pression a été exercée sur les parents pour qu'ils envoient leurs enfants aux écoles de langue française (ou pour les tenir hors des écoles « irlandaises » ?), voilà une question non résolue. D'autre part, il est bien établi qu'un certain nombre de personnes ont changé de religion afin de pouvoir faire instruire leurs enfants dans les écoles anglophones relevant de la Commission des écoles protestantes. Ils ont pris cette décision parce que, pour une raison ou l'autre, ils ne pouvaient inscrire leurs enfants aux écoles catholiques de langue anglaise[3]. L'un de nos informateurs, par exemple, nous a confié qu'il était passé au protestantisme vers la fin des années 20 afin de pouvoir envoyer ses enfants à une nouvelle école du voisinage, faute d'écoles catholiques anglophones dans un rayon de plusieurs milles.

L'absence d'écoles catholiques de langue anglaise explique d'autre part que des parents aient opté pour l'école francophone. Aujourd'hui il existe des écoles catholiques de langue anglaise à une distance raisonnable pour à peu près tous les quartiers, et sûrement pour ceux qui ont la faveur des Italiens. Enfin, si une proportion relativement forte ont fréquenté les écoles francophones avant la guerre, c'est entre autres que les écoles Notre-Dame-de-la-Défense et Saint-Philippe-Bénizzi, du secteur francophone, dispensaient une partie de l'enseignement en italien. L'un de ces deux établissements avait été anglo-italien à l'origine; en effet, selon Vangilisti[4], l'école Notre-Dame-de-la-Défense, fondée en 1910, a d'abord enseigné uniquement en anglais et en italien. Pour des raisons politiques, les administrateurs ajoutèrent le français en 1912. L'école a donc été trilingue pendant un certain temps. Mais une fois rattachée à la section francophone de la Commission des écoles catholiques, elle abandonna l'italien, sauf pour les deux premières années. Un grand nombre de personnes d'origine italienne nées à Montréal avant la guerre ont fréquenté ces écoles et reçu, par conséquent, une instruction largement française.

Passablement d'Italo-Canadiens de naissance formés dans les écoles de langue française envoient aujourd'hui leurs enfants dans les écoles anglophones. Leur exemple influe fortement sur le choix des immigrants. Des 28 personnes de notre échantillon qui ont fait leurs études à Montréal, 14 avaient fréquenté l'école française et 14 l'école anglaise. Or, parmi les premiers, quatre seulement font instruire leurs enfants dans des écoles francophones, huit les envoient à l'école anglaise, et deux ont opté pour une école bilingue. D'autre part, sur les 14 qui ont été formés dans les écoles de langue anglaise, huit leur restent fidèles pour leurs enfants, quatre ont opté pour l'enseignement francophone, et deux se sont engagés dans la voie d'une sorte de bilinguisme.

Il semblerait, par ce qui précède, que les immigrés d'avant-guerre n'auraient pas été entièrement libres de procurer à leurs enfants une instruction anglaise. Les restrictions étant disparues depuis la guerre, une proportion croissante inscrivent leurs enfants dans les écoles anglophones. À l'heure actuelle, 81 % des informateurs faisant partie de notre échantillon général et nés en Italie ont envoyé, envoient ou se proposent d'envoyer leurs enfants à l'école anglophone. À mon avis, la proportion des Italo-Canadiens fréquentant

l'école anglaise devrait continuer de s'accroître parallèlement à l'importance de l'anglais pour eux, par rapport au français. La tendance est non seulement perceptible dans le choix en matière de langue d'enseignement, mais elle ressort de la proportion croissante des personnes d'origine italienne qui déclarent l'anglais comme langue maternelle. Les Italo-Canadiens indiquant le français ou l'anglais pour langue maternelle ne formaient qu'une proportion de 18 % de leur groupe, et parmi eux les francophones l'emportaient de loin sur les anglophones. Toutefois, ces derniers ont réalisé un gain de 2 % de 1951 à 1961.

TABLEAU IV-4 Montréalais d'origine italienne ayant le français ou l'anglais pour langue maternelle – 1951 et 1961

Langue maternelle	1951 %	1961 %
Français	70,5	68,6
Anglais	29,5	31,4
Total	100	100
Effectifs	7 100	17 800

Source : Recensement du Canada : 1951, vol. II, tableau 50; 1961, publication n° 92-561.

Il importe ici d'examiner dans quelle mesure le choix de l'anglais comme langue d'étude pour les enfants influe sur l'orientation culturelle. Les enfants qui fréquentent l'école anglophone s'éloignent-ils de la communauté de langue française et se fondent-ils dans celle de langue anglaise ? Pouvons-nous présumer que l'Italo-Canadien, en marquant une forte préférence pour l'école anglaise, opte dans la même mesure pour la communauté anglophone et se trouve plus étroitement lié à elle qu'à la communauté de langue française ? Une façon d'aborder ce problème consiste à étudier la fréquence des mariages entre Italo-Canadiens et membres des deux groupes ethniques dominants.

B. Les mariages

L'analyse des mariages entre les Italo-Canadiens et les personnes d'autres origines ne corrobore pas l'orientation anglaise du groupe en matière d'enseignement. Un peu plus de la moitié des sujets de l'échantillon général que nous avons interrogés souhaitaient que leurs enfants se marient avec des personnes d'origine italienne; or, malgré ces vœux 13 % des immigrés et 76 % des Italiens nés au Canada prenaient leurs conjoints dans les autres groupes ethniques. Il est évident que la communauté italo-canadienne de Montréal est loin de pratiquer l'endogamie (voir tableaux n°s IV-5 et IV-6). De plus, la nette préférence des Italo-Canadiens pour des conjoints francophones démontre que l'orientation scolaire ne se répercute pas dans tous les domaines sociaux.

Examinant de près les statistiques des mariages contractés par les immigrés italiens en 1951 et en 1962 (voir tableau nº IV-5), nous constatons que la nuptialité entre personnes de la même origine, encore élevée il est vrai, n'en accuse pas moins une baisse; en effet, elle est passée de 94 % en 1951 à 87 % en 1962. Dans le même intervalle, les mariages avec des personnes d'origine française se sont accrus de 3 à 9 %. Fait significatif, cette évolution s'est produite malgré l'arrivée d'un plus grand nombre d'immigrés des deux sexes en âge de se marier. La proportion des mariages avec un conjoint d'origine non italienne est passée de 6% en 1951 à 13% en 1962.

TABLEAU IV-5 Mariages des immigrés italiens selon le groupe ethnique du conjoint – 1951 et 1962

Groupe ethnique du conjoint[1]	1951 %	1962 %
Italien	94	87
Français	3	9
Anglais	1	1
Autres	2	3
Total	100	100
Nombre	249	1 240

Source : Appendice B.
1. D'après l'origine ethnique du père.

La proportion des mariages entre membres de la communauté italienne est beaucoup plus faible chez l'élément né au Canada. Ainsi qu'il ressort du tableau nº IV-6, elle est tombée de 41 % en 1951 à 24 % en 1962. Dans le même intervalle, la proportion des mariages avec des personnes d'origine française est passée de 40 à 52 %. Les accroissements par rapport à l'ensemble des mariages ont été de 4 %, pour les conjoints d'origine britannique, et de 1% pour les autres groupes ethniques. En 1962, 76% des mariages des Italiens nés au Canada étaient contractés hors du groupe ethnique, contre 59 % en 1951.

TABLEAU IV-6 Mariages des Italiens nés au Canada selon le groupe ethnique du conjoint – 1951 et 1962

Groupe ethnique du conjoint	1951 %	1962 %
Italien	41	24
Français	40	52
Anglais	14	18
Autres	5	6
Total	100	100
Nombre	510	307

Source : Appendice B.

Le nombre croissant des Italiens qui se marient hors de leur groupe ethnique ne représente sûrement pas une tendance nouvelle. Le tableau n° IV-7 montre que leur proportion s'est accrue régulièrement jusqu'à 1951. Cette évolution s'est ensuite ressentie de la présence de forts effectifs immigrés, dont les mariages à l'intérieur du groupe finirent par l'emporter numériquement. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, ces données brutes tendent à masquer l'augmentation proportionnelle des mariages hors du groupe, tant chez les immigrés que chez les Italiens nés au Canada.

TABLEAU IV-7 Proportion, pour diverses années, des Italo-Canadiens qui se marient hors de leur groupe

Année	Nombre des mariages	Mariages hors du groupe %
1915	171	5
1925	187	5
1935	234	16
1951	759	42
1962	1 547	26

Source : Les chiffres pour 1915, 1925 et 1935 sont tirés de l'ouvrage de Bayley, « Immigrant Communities in Montreal », pp. 64 et 67; ceux de 1951 et de 1962, de l'Appendice B.

Pourquoi chez les Italiens se marie-t-on hors du groupe ethnique ? Tout d'abord, les usages en matière de fréquentation occasionnent pour bon nombre des contacts avec des Canadiennes. Souvent dans les familles italiennes les jeunes filles s'éloignent peu de la maison et sortent accompagnées d'un chaperon. Aussi beaucoup de jeunes Italiens vont-ils aux danses et aux réceptions avec des Canadiennes. Sans doute ont-ils l'occasion de connaître un certain nombre de jeunes Italiennes à diverses réunions, mais c'est avec des Canadiennes surtout qu'ils ont des rapports sociaux courants et des échanges d'idées sans contrainte.

Il n'est donc pas étonnant que plus d'Italiens que d'Italiennes se marient hors du groupe. Sur 162 immigrés qui ont épousé des non-Italiens en 1962, 79 % étaient du sexe masculin. Mais pour la deuxième génération, les chiffres sont respectivement de 233 personnes et de 52% (voir l'appendice B). On s'assure un certain prestige en prenant pour épouse une femme d'origine française ou britannique possédant l'ensemble des traits culturels recherchés de l'immigrant, dont le raffinement et l'expérience du milieu. D'autre part, l'immigrée représente les valeurs traditionnelles, la façon de s'habiller, de parler et de se comporter dont justement on souhaite se défaire, jusqu'à un certain point.

Toutes ces raisons n'expliquent pas, évidemment, pourquoi une proportion croissante d'Italo-Canadiens, immigrés ou nés au Canada, vont chercher leurs conjoints hors du groupe ethnique. Cela, à mon avis, tiendrait largement à la mesure où la communauté italo-canadienne a réussi à se faire accepter à Montréal. Fait significatif, plus on remonte dans le passé, plus forte est la proportion des mariages au sein du groupe. En accédant au commerce et aux professions libérales, les Italo-Canadiens ont rehaussé le prestige de leur communauté. En novembre 1964, le président de la C. I. B. P. A. prononçait un discours

pour féliciter Mgr Cimichella de son élévation à l'épiscopat. Il le remerciait au nom de la communauté italienne du prestige qu'il faisait rejaillir sur elle. Ainsi progresse le standing du groupe non seulement aux yeux des autres, mais à ceux de ses propres membres. Cette nouvelle confiance en soi facilite probablement l'ouverture de rapports sociaux avec les autres groupes ethniques.

À mesure que diminuait la « discrimination », l'hostilité s'atténuait et les contacts sociaux devenaient plus faciles et plus fréquents entre les Italiens et les autres groupes ethniques. Les mariages entre groupes se multipliaient et contribuaient encore à éliminer les distances sociales entre les communautés ethniques. Il s'agit là de processus cumulatifs.

Or, malgré la proportion croissante des enfants italiens dans les écoles anglophones et les changements démographiques survenus dans la communauté entre 1951 et 1962, les pourcentages des Italiens nés au Canada qui prenaient mari ou femme chez les éléments d'origine française ou d'origine britannique demeuraient les mêmes, soit 68 et 24 % respectivement (voir tableau nº IV-8).

TABLEAU IV-8 Répartition, selon le groupe ethnique, des non-Italiens mariés à des Italiens nés au Canada

Groupe ethnique du conjoint	1951 %	1962 %
Français	68	68
Anglais	24	24
Autres	8	8
Total	100	100
Nombre	303	233

Source : Appendice B.

Les personnes d'origine italienne sont de plus en plus nombreuses à rechercher leurs conjoints dans d'autres groupes ethniques, mais sans sortir toutefois de leur communauté confessionnelle. Il semblerait donc que la religion constitue un principe d'identité sociale plus durable que le caractère ethnique – du moins en ce qui concerne le mariage. En chiffres absolus, le nombre des mariages a doublé dans la communauté italienne de 1951 à 1962, mais la proportion des unions mixtes est demeurée la même (4 %), soit 33 sur 759 en 1951 et 68 sur 1 547 en 1962 (voir l'appendice B). Nous n'avons pas en ce domaine posé les questions pertinentes lors de notre enquête, mais bon nombre des informateurs avec qui nous avons discuté les constatations préliminaires ont paru apprendre sans surprise que les Italiens contractaient deux fois plus de mariages avec l'élément français qu'avec l'élément britannique. Ils ont fait observer que les Italiens étaient en rapports plus étroits avec le groupe français qu'avec le groupe britannique, et que le premier était catholique. Plusieurs nous ont dit que si les parents italiens devaient accepter comme inévitable que leurs enfants se marient hors de la communauté ethnique, ils préféreraient de beaucoup que ce soit avec des catholiques. La parenté et l'Église pèseraient de toute leur influence sur la personne cherchant à se marier hors de son groupe confessionnel.

Notre brève analyse de ce domaine complexe montre que la fréquence accrue des unions avec des francophones ou des anglophones est en train de mettre un terme à l'isolement du groupe. C'est là un processus à effets cumulatifs, puisque l'intégration

elle-même tend à multiplier les mariages interethniques. Attachant une grande importance aux obligations de parenté, les Italiens se lient fermement au groupe ethnique de leurs conjoints. Ces liens iront se multipliant à un rythme de plus en plus rapide.

Quels seront, en matière de mariage, les choix de la génération actuellement aux études, qui par l'école se rattache surtout à la communauté anglophone ? Cela reste à voir. Est-ce que le pourcentage des unions avec les Canadiens de langue française continuera à augmenter ? Il est trop tôt pour se prononcer. Cependant, il y a lieu de prévoir que l'orientation culturelle acquise à l'école et les contacts avec les familles des condisciples multiplieront les mariages avec des personnes ayant fréquenté l'école anglaise, mais non nécessairement de souche britannique.

C. Langue, amis et compagnons de travail

L'aptitude à parler telle langue, en particulier chez l'immigré, est révélatrice de l'interaction possible. Elle indique aussi la fréquence des contacts, car la plupart d'entre eux apprennent l'anglais ou le français par la pratique. L'Italien moyen peut se faire comprendre en trois langues, mais l'importance relative de chacune dépend du milieu social. En règle générale, l'immigré parle italien à la maison et un peu au travail. Il emploie aussi considérablement le français au travail et avec des connaissances et des amis non italiens. Il se sert moins de l'anglais, mais l'importance de cette langue pour lui semble croître.

Chez les Italo-Canadiens, la connaissance du français, de l'anglais et de l'italien correspond aux affirmations générales qui précèdent. Ainsi qu'il ressort du tableau nº IV-9, l'aptitude à bien parler l'italien diminue chez ceux qui sont nés au Canada, par comparaison avec les immigrés. Toutefois, 95 % pouvaient le parler facilement, passablement ou à peine. De plus, tous se débrouillaient en français et en anglais. Cependant, 82 % s'exprimaient avec aisance en français, contre 76 % en anglais, et seulement 28 % avaient conservé cette aptitude quant à l'italien. Parmi les Italiens nés au Canada, la proportion des trilingues est donc élevée.

TABLEAU IV-9 Aptitude à parler l'italien, le français et l'anglais

Aptitude	Italien[1]		Français		Anglais	
	Immigrés %	Canadiens de naissance %	Immigrés %	Canadiens de naissance %	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Élevée	75	28	13	82	16	76
Moyenne	22	28	32	12	17	24
Faible	3	39	42	6	44	0
Nulle	0	5	13	0	23	0
Total	100	100	100	100	100	100
Échantillon	*173*	*21*	*171*	*17*	*171*	*17*

1. Plusieurs de nos enquêteurs ont jugé l'aptitude à parler l'italien indépendamment des dialectes.

Les immigrés ont manifestement plus de facilité pour le français que pour l'anglais. Seulement 13 % ne le parlent pas du tout, alors que la proportion est de 23 % dans le cas de l'anglais. D'autre part, 16 % des immigrés parlaient l'anglais avec aisance, et 13 % le français. Cela tient à l'importance extrême que les Italiens attachent à l'anglais et à leurs efforts pour l'apprendre. Un immigré m'a fait l'observation suivante :

> J'emploie le français avec les amis, les voisins et divers camarades de travail. Ça s'apprend tout seul. Mais l'anglais est un instrument qui regarde ma profession*. Les instructions du contremaître me sont données en anglais et il me faut lire des manuels techniques en langue anglaise. Pour avancer, je dois savoir très bien l'anglais.

Nous l'avons indiqué plus haut (tableau nº II-8), il y a plus d'Italiens au service de patrons anglophones que de patrons francophones, soit respectivement 25 et 16 %; cependant un plus grand nombre ont des francophones comme compagnons de travail : 31 contre 7 %. C'est pourquoi, immigrés et Canadiens de naissance font un plus grand emploi du français que de l'anglais au travail (tableau nº IV-10). Si 62 % des immigrés employaient le français à divers degrés au travail, 47 % seulement employaient l'anglais. Le français jouissait même d'une plus grande faveur encore chez les Italiens nés au Canada, puisque seulement 5 % d'entre eux ne le parlaient pas au travail. Enfin, 32 % n'employaient pas du tout l'anglais.

TABLEAU IV-10 Emploi du français et de l'anglais au travail

Emploi	Le français		L'anglais	
	Immigrés %	Canadiens de naissance %	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Exclusif	15	21	11	5
Variable	47	74	36	63
Nul	38	5	53	32
Total	100	100	100	100
Échantillon	*168*	*19*	*171*	*19*

Si proportionnellement plus de Canadiens de naissance que d'immigrés n'employaient que le français au travail (21 contre 15 %), on observe l'inverse pour ce qui est de l'anglais (11 et 5 %). Ce serait que les immigrés d'après-guerre s'engagent dans d'autres secteurs économiques, hypothèse que tend à confirmer l'examen des groupes ethniques auxquels appartiennent les patrons (tableau nº IV-11). Si les Canadiens de naissance travaillant pour des personnes d'origine française et pour des personnes d'origine britannique forment la même proportion (33 %), il y a près de deux fois plus d'immigrés au service de patrons britanniques (24 contre 13 %).

L'Italo-Canadien entre en contact avec les membres des autres groupes ethniques dans le milieu du travail. Il en résulte souvent des amitiés, et de là des liens importants et de natures diverses entre la communauté italienne et les autres. Ces observations s'appliquent

* Il s'agit d'un mécanicien hautement spécialisé travaillant dans une usine de montage de moteurs.

TABLEAU IV-11 Groupe ethnique de l'employeur ou du contremaître

Groupe ethnique	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Italien	33	14
Français	13	33
Britannique	24	33
Autres	30	20
Total	100	100
Échantillon	*169*	*21*

tout particulièrement aux immigrés, car, ayant laissé de proches parents en Italie, ils n'ont pas de famille ramifiée comme c'est le cas pour ceux qui sont nés au Canada. S'ils reçoivent moins que les Italo-Canadiens nés au Canada, – dans la société paysanne italienne, on réserve généralement la maison à la parenté –, les amis prennent chez eux une place plus importante. Au tableau nº IV-12, on trouvera une analyse sommaire des contacts de chacun des deux groupes d'Italiens. Alors que 76% de ceux nés au Canada avaient vu leurs proches parents au cours de la semaine précédente, la proportion était de 59 % pour les immigrés. De plus, les premiers avaient vu parents éloignés et amis d'origine italienne avec la même fréquence, mais moins souvent les amis d'origine non italienne. Par contre, les immigrés voyaient beaucoup plus leurs amis, Italiens et autres, que leurs parents éloignés. En fait, 41 % des immigrés et 58 % des Canadiens de naissance avaient échangé des visites avec des amis d'origine non italienne au cours de la semaine précédente. Cela indique le nombre et la force des liens qui existent à Montréal entre la communauté italienne et les autres groupes ethniques.

TABLEAU IV-12 Contacts dans les foyers avec parents et amis au cours de la semaine qui a précédé l'enquête

	Échantillon	Proche parent %	Parent éloigné %	Ami italien %	Ami non italien %
Immigrés	*176*	59	31	58	41
Canadiens de naissance	*21*	76	67	67	58

Parmi nos informateurs, bon nombre nous ont dit que très souvent un compagnon de travail venait faire un brin de conversation au cours de la soirée ou passait à la maison pour se rendre ensuite avec eux à une réunion ou à une réception. On lui offrait en règle générale une tasse de café ou une coupe de vin de fabrication domestique. La plupart des relations sont de ce genre; elles ne comportent pas de visites de cérémonie, mais des moments de causette et de détente qu'on partage inopinément et sans façon. Les amis non italiens sont des francophones pour la plupart, ainsi qu'il ressort du tableau nº IV-13. En effet, ce sont des Canadiens de langue française dans une proportion de 78 % pour les immigrés et de 71 % pour les Italiens nés au Canada. Les amis canadiens d'origine britannique sont proportionnellement moins nombreux, soit 16 et 10 %. Les immigrés comptaient donc parmi leurs amis plus de francophones et d'anglophones que les Italiens

nés au Canada. Cela tiendrait à ce que les horizons sociaux s'élargissent dans la communauté italienne et à ce que ses membres se font de mieux en mieux accepter par les autres Canadiens.

TABLEAU IV-13 Appartenance ethnique des derniers amis non italiens vus à la maison

Groupe ethnique	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Français	78	71
Britannique	16	10
Autre	6	19
Total	100	100
Échantillon	*85*	*21*

Les communications de masse contribuent elles aussi à intéresser les Italo-Canadiens aux opinions et aux activités des francophones et des anglophones. On voit par le tableau nº IV-14 non seulement que les immigrés lisent les journaux de langue italienne dans une proportion de 90 % mais que certains lisent les journaux de langue anglaise et de langue française. Quant aux Italiens nés au Canada, leur fidélité à la presse italienne, c'était prévisible, accuse une nette diminution, mais s'observe encore chez 47 %. Sur 10 Italiens de la deuxième génération, 7 lisent régulièrement les journaux francophones et anglophones.

TABLEAU IV-14 Langue des journaux qu'on lit au moins une fois par semaine

	Échantillon	Italien %	Français %	Anglais %
Immigrés	*171*	90	36	22
Canadiens de naissance	*17*	47	71	71

C'est probablement par l'intermédiaire de la télévision que l'Italo-Canadien a l'ouverture la plus directe et la plus constante sur la société francophone et sur la société anglophone. Tous ceux que nous avons interrogés étaient des passionnés du petit écran, et 9 sur 10 possédaient leur propre appareil. En fait, la télévision occupait dans leur foyer une telle place qu'il nous était parfois difficile de percevoir ce que disaient nos informateurs, au milieu du vacarme émanant de l'appareil, qui restait allumé en général durant tout l'entretien. Il convient de noter que le défilé de la Saint-Jean-Baptiste suscite plus d'intérêt dans la communauté italienne que la fête organisée tous les ans au Parc-Belmont par les Fils d'Italie. En effet, 51% des immigrés et 41% des Canadiens de naissance avaient assisté l'année précédente au défilé de la Saint-Jean-Baptiste, contre 25 et 6% à la célébration italienne.

D. Contacts par l'intermédiaire des associations et de l'Église

Nous avons noté que les amitiés, le mariage, l'enseignement et les relations entre voisins lient l'individu à la société canadienne au-delà de sa propre communauté ethnique.

À ces rapports essentiellement personnels s'ajoutent, entre les Italo-Canadiens et les autres communautés ethniques de Montréal, certains liens par le biais d'institutions telles l'Église et les associations. Les contacts que les dirigeants établissent à titre particulier ou en qualité de représentants d'organisation donnent naissance à d'autres liens entre les Italiens et les autres communautés. Ainsi se manifeste à l'extérieur l'opinion des Italo-Canadiens. Et cela est important, puisque presque toutes leurs associations constituent des groupements fermés, c'est-à-dire réservés aux personnes d'origine italienne. Leurs associations ne donnent lieu ni à des contacts ni à des échanges d'idées entre groupes ethniques comme il s'en produit au bureau, à l'atelier ou au chantier de construction, où Italiens et non-Italiens se coudoient.

Les contacts entre les associations des Italo-canadiens et celles des autres groupes ethniques se produisent de diverses façons. Tout d'abord, bon nombre d'entre elles présentent des mémoires aux diverses autorités gouvernementales[5]. Des contacts ont lieu également entre associations. Par exemple, des associations italiennes seront invitées à envoyer des représentants à des festivités organisées par les Grecs, les Allemands ou d'autres groupes ethniques. Enfin, certaines associations, – fort peu nombreuses, certes –, procèdent à des échanges de manifestations culturelles. L'association folklorique des Frioulens (*Furgolar Furlan*), particulièrement active en ce domaine, est souvent invitée par divers groupes ethniques à donner ses spectacles de danse. À diverses occasions aussi des groupes de danse et des fanfares relevant d'autres associations ont participé à des danses italiennes. Souvent on fait appel à eux pour des raisons d'économie; néanmoins, les contacts s'établissent ainsi. Beaucoup d'équipes de sport ont des rencontres avec leurs homologues des communautés francophones, anglophones ou autres. Ces parties, malgré l'excès d'émulation qu'elles peuvent occasionner, réunissent des gens appartenant à divers groupes ethniques. Le tableau nº IV-15 montre la fréquence des contacts entre les organisations italiennes et les autres au cours de l'année de notre enquête. Sauf entre elles, c'est avec leurs homologues francophones que les associations italiennes ont eu le plus de rapports : 68 % ont eu au moins un contact par an avec des groupements francophones. Par contre, 37 % seulement ont été en communication avec les groupements anglophones, et moins encore, soit 33 %, avec les organisations des autres communautés ethniques. Bref, deux organisations sur trois ont eu des contacts avec des organisations francophones, et une sur trois avec des organisations des autres groupes ethniques.

TABLEAU IV-15 Contacts entre les organisations italiennes et les autres au cours d'une année

Contacts	Appartenance ethnique de l'organisation			
	Italienne %	Française %	Anglaise %	Autre %
1 ou 2	34	35	14	20
3-15	30	22	14	11
plus de 15	18	11	9	2
aucun	18	32	63	67
Total	100	100	100	100
Nombre de contacts	44	46	44	45

Source : Sondage effectué par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

La religion, plus encore que les associations, crée de forts liens entre la communauté italo-canadienne et les autres groupes ethniques. Les paroisses italiennes du diocèse de Montréal, qui occupent, nous l'avons vu, une place prépondérante dans la structure et l'organisation de la communauté italienne, sont effectivement sous l'autorité de la haute hiérarchie canadienne-française, à l'échelon diocésain. Les chefs de file du clergé italien sont en contact constant avec l'administration du diocèse, situation qui contribue à renforcer les liens entre les paroisses italiennes et la haute hiérarchie ecclésiastique de Montréal.

À l'échelon paroissial, il y a également des contacts entre la communauté italienne et les autres communautés ethniques. Les paroisses italiennes ne sont pas exclusives. Au contraire, elles sont accueillantes pour tous les autres catholiques, comme d'ailleurs les paroisses des autres groupes ethniques pour les Italiens.

Les fêtes italiennes en l'honneur des saints patrons sont marquées par des célébrations joyeuses et pittoresques où les Italo-Canadiens reçoivent, pour ainsi dire, des membres de bon nombre d'autres groupes ethniques. Souvent, au cours de ces manifestations, les Canadiens-français du voisinage se rendent en foule dans les rues pour assister aux courses cyclistes, aux processions, aux feux d'artifice, aux défilés et aux concours de chant, etc.

Rappelons, d'autre part, que la religion contribue largement à fondre Italiens et autres groupes de religion catholique en créant des barrières vis-à-vis des autres confessions, en ce qui concerne le mariage. Les membres des groupes ethniques différents se trouvent en présence sur un pied d'égalité, qu'il s'agisse de catholiques ou de protestants (voir l'appendice B).

E. Liens politiques

Dans les sections antérieures, il a été question de la structure politique de la communauté italo-canadienne. Elle se caractérise par des manœuvres entre gens qui se donnent pour chefs de file et qui occupent des postes importants dans les associations italo-canadiennes. Ces personnes remplissent des fonctions n'intéressant que leur communauté. D'autres fonctions importantes, qui ne sont pas propres à cette communauté, se rapportent directement aux structures politiques municipales, provinciales et fédérales. Elles relèvent de notre propos, car plus il y a d'Italiens qui les occupent, plus grande est l'incorporation de la communauté italienne à l'ensemble de la société canadienne.

Il existe certains rôles politiques que les Italo-Canadiens peuvent remplir soit dans l'administration publique, soit dans un parti. Les Italo-Canadiens sont de plus en plus nombreux à tenir des emplois dans les administrations municipales, provinciales ou fédérale. Ils se trouvent ainsi, grâce aux ramifications de parents et d'amis, à créer des liens entre la communauté italienne et les pouvoirs publics. Il s'agit là de rapports sans caractère officiel, mais très importants néanmoins. Les partis politiques assurent des liens plus définis, les Italiens y occupant un nombre croissant de postes aux trois paliers : municipal, provincial et fédéral. Ils font office d'agents électoraux, sont membres des conseils, et, de plus en plus souvent, posent leurs candidatures et deviennent conseillers municipaux ou députés.

La présente section a trait principalement aux partis politiques. Après un bref examen de l'importance relative de la politique municipale, provinciale et fédérale pour les personnes d'origine italienne, nous étudierons d'une manière plus approfondie la relation entre la communauté italienne et le monde politique, aux trois paliers.

L'attitude de la plupart des Italo-Canadiens en la matière peut se résumer en quelques mots. D'une manière générale, nos informateurs ne montraient guère d'intérêt ou pas du tout pour l'activité politique. Cependant, ils étaient un peu moins tièdes pour la politique fédérale que pour la politique provinciale ou municipale. Le tableau nº IV-16 est consacré à leurs attitudes. (Il convient de rappeler toutefois que l'enquête a été menée à une époque de calme relatif à Montréal – mai-juin 1964.) Mais quelle qu'ait été l'attitude générale, une minorité d'Italiens remuants et bruyants prenaient la politique très au sérieux.

TABLEAU IV-16 Attitude vis-à-vis de la politique municipale, provinciale et fédérale

	Municipale		Provinciale		Fédérale	
	Immigrés %	Canadiens de naissance %	Immigrés %	Canadiens de naissance %	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Très importante	6	19	8	23	9	35
Assez importante	22	29	21	19	19	10
Pas tellement importante	14	19	13	29	13	20
Sans importance/ pas d'opinion	58	33	58	29	59	35
Total	100	100	100	100	100	100
Échantillon	*176*	*21*	*173*	*21*	*173*	*100*

L'apathie manifeste de la majorité tient, entre autres, à une opinion très répandue chez les Italiens – en Italie et au Canada – selon laquelle les personnes en autorité seraient corrompues[6]. Étant donné la corruption qui existerait à tous les paliers, voter semble à peu près sans effet. Si on dépose ses suffrages contre tel candidat, les partisans de celui-ci feront venir des votants d'un autre secteur. Un informateur nous a dit voter pour une seule raison : empêcher que d'autres utilisent son nom. Si son privilège d'électeur doit être mis à profit, autant vaut que ce soit par lui-même. L'opinion dont il vient d'être fait état n'est pas sans fondement. À Ville-Saint-Michel, au cours du référendum du 3 septembre 1964 sur l'annexion à Montréal, les Italiens, favorables en tant que groupe, ont vu bon nombre des leurs privés du droit de vote sous prétexte qu'ils n'étaient pas naturalisés. Beaucoup en ont conçu de l'étonnement, car leurs suffrages avaient été sollicités et acceptés avec gratitude aux élections antérieures[7]. En fait, 38 % (20 sur 53) des immigrés que nous avons interrogés et qui avaient voté pour des candidats d'origine italienne aux élections municipales n'étaient pas citoyens canadiens.

Les Italiens avaient participé davantage à la politique municipale, non seulement dans les rôles périphériques, mais comme candidats et conseillers avant notre enquête. Au moment de celle-ci, l'agglomération montréalaise comptait deux conseillers municipaux d'origine italo-canadienne, soit Camil Martellani, de Ville-Émard, qui faisait partie du

conseil de Montréal, et Mario Barone, de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, qui était membre du conseil de sa municipalité.

Mario Barone est arrivé du Campobasso au Canada à l'âge de 19 ans. Il a remporté un succès extraordinaire comme lotisseur et bâtisseur dans le nord de la ville. En novembre 1963 il est entré au conseil municipal à l'occasion d'une élection complémentaire. Aux élections générales de novembre 1964, il obtenait un renouvellement de son mandat avec 150 voix de majorité sur un adversaire canadien-français, pharmacien de sa profession. C'était la première fois qu'une personne d'origine italienne était élue au conseil dans le nord de la ville, et la première fois aussi qu'un immigré accédait à une fonction publique à Montréal. Barone évalue à 90 % les Italiens du quartier qui ont voté pour lui. Ville-Saint-Léonard est un secteur de la banlieue nord-est qui a été créé récemment et qui se développe avec rapidité. Au recensement de 1961, sa population était établie à 4 900 âmes, mais dès 1964 elle aurait atteint les 15 000. Selon Barone, elle serait aujourd'hui de quelque 20 000, dont 6 000 personnes ou 1 500 familles d'origine italienne.

Pour comprendre le succès électoral de Barone, il faut savoir un peu le rôle qu'il joue dans le secteur. Il y a construit quelque 300 immeubles, soit environ 500 logements. Cela représente 500 familles clientes qui, pour la plupart, lui doivent de l'argent. Barone parle de ses « clients » et se considère comme leur protecteur. Comme il a beaucoup de contacts en dehors de sa circonscription et qu'il a participé activement pendant un certain nombre d'années à l'activité de la C. I. B. P. A., on conçoit que ses clients, et aussi d'autres Italiens, le considèrent comme leur protecteur et leur porte-parole, et lui accordent leurs suffrages. Il passe une bonne partie de son temps à recevoir des électeurs qui viennent lui demander de l'aide et des conseils. On ne compte pas que des Italiens parmi ceux qui lui demandent d'intervenir dans des affaires d'impôts, de leur obtenir des permis de construire, de leur trouver du travail ou de résoudre des conflits. En effet, un certain nombre sont d'origine française ou d'une autre origine; il y a notamment des Polonais, dont certains établis à Saint-Léonard. Barone joue donc un rôle clé en raison de l'influence qu'il exerce à Saint-Léonard; il est le porte-parole élu des nombreux propriétaires d'origine italienne. Il prédit que plus d'Italiens feront partie à l'avenir du conseil municipal. L'élection d'un Italien à la mairie deviendrait même possible.

Mais la représentation au conseil municipal de Montréal est autre chose. Il est plus difficile pour les personnes d'origine italienne d'accéder à des postes clés dans les quartiers cosmopolites et assez ouverts du centre de Montréal, bien qu'elles y forment dans certains secteurs un fort pourcentage de la population. C'est l'une des raisons pour lesquelles peu d'Italiens ont été élus au conseil de Montréal. Fait significatif, Camil Martellani, entrepreneur en revêtement de chaussée, âgé de 40 ans et né au Canada, représente Ville-Émard, petite circonscription municipale séparée du reste de Montréal par le canal Lachine. D'une certaine façon, il y joue un rôle semblable à celui de Barone dans le nord : celui d'une personnalité importante dans un secteur exigu et clos.

Bien que les Italiens viennent s'établir à Montréal en nombre croissant depuis une centaine d'années déjà, leur première candidature (peu heureuse) à une fonction municipale ne remonte qu'à 1928. D'autres Italiens se sont présentés en 1930, en 1934 et en 1947, mais sans succès eux non plus. Enfin, en 1950 Alfredo Gagliardi, éditeur et homme d'affaires né au Canada, accédait au conseil municipal. Il a été réélu en 1954 avec un autre candidat d'origine italienne, mais un troisième était défait. En 1957, il y avait

quatre candidats d'origine italienne, mais seul Gagliardi a été élu. Pendant trois ans, soit jusqu'en 1960, il a participé activement aux travaux du conseil exécutif.

Peu avant les élections de 1960, Gagliardi organisa un nouveau parti, l'Association de la réforme municipale, afin de faire la lutte au parti réformiste de Jean Drapeau. Au total, neuf personnes d'origine italienne entrèrent en lice. Quant à l'A. R. M., elle présenta 46 candidats, dont trois Italiens. Tous, sauf Gagliardi, furent défaits par l'équipe Drapeau, qui assura l'élection de Camil Martellani. Après 12 ans au poste de conseiller, Gagliardi a essuyé la défaite en 1962, en même temps que quatre autres candidats d'origine italienne. Ainsi prenait fin une époque où un Italo-Canadien avait joué un rôle extrêmement important dans la politique municipale.

Barone, Gagliardi et Martellani étaient tous des figures marquantes dans les affaires intérieures de la communauté italienne avant d'accéder à des fonctions publiques. Le premier se manifestait activement dans la C. I. B. P. A. depuis 1955. Gagliardi déployait une grande activité chez les Fils d'Italie depuis la fin de la guerre. Avant de poser sa candidature, il avait tenu pour l'Union nationale pendant quelques années les rôles d'agent électoral et de liaison, d'organisateur et d'orateur politique. Martellani, membre lui aussi de la C. I. B. P. A. depuis plusieurs années, jouit d'une grande considération en tant qu'Italo-Canadien de deuxième génération des plus prospère dans son quartier. Dans les trois cas, l'accession à un poste public reflète le succès dans les structures de la communauté italienne. Aucun d'eux n'aurait été élu sans le ferme appui des Italiens.

Les observations précédentes s'appliquent aussi aux domaines provincial et fédéral. Si aucun Italo-Canadien n'a encore été élu dans une circonscription de Montréal, beaucoup jouent un rôle actif dans les comités locaux de partis. Au sein de quelques-uns, ils forment un groupe non négligeable. Par exemple, sur les 15 membres du comité libéral de Saint-Michel, 4 sont italo-canadiens. De plus, un club libéral des Italo-Canadiens du Québec renseigne la fédération provinciale du parti sur les difficultés des Italiens de Montréal[8].

En mars 1965, le Nouveau parti démocratique annonçait qu'il proposerait la candidature d'un jeune Italien né au Canada, Arturo Moretti, aux élections fédérales à venir, pour la circonscription de Papineau. D'après le recensement de 1961, 17 % de la population de ce comté était d'origine italienne. C'est là aussi que se trouve la paroisse Madonna della Consolata qui renferme la plus forte concentration d'Italiens de Montréal*.

Il semble donc que les Italo-Canadiens soient appelés à jouer un rôle de plus en plus grand en politique. Comme la plupart (89 % de notre échantillon) attachent de l'importance à la représentation par des membres de leur groupe, on peut prévoir que beaucoup plus se présenteront et seront élus. Ces députés créeront des liens institutionnels entre la communauté italienne et les administrations municipale, provinciale et fédérale.

F. Conclusions

Dans le présent chapitre, nous avons vu comment la communauté italo-canadienne de Montréal est liée à l'ensemble de la société. L'enseignement, la langue et le mariage

*Voir le plan.

créent des relations d'une intensité variable, de même que les contacts avec les voisins, les amis et les compagnons de travail. À ces liens de caractère personnel, s'ajoutent ceux des paroisses italiennes, des cercles et associations et des milieux politiques où les Italiens jouent un rôle qui ne cesse de croître.

La communauté italienne vit en étroite union avec l'ensemble de la société. Bon nombre d'Italo-Canadiens qui occupent des postes de premier plan dans leur communauté ont aussi des rôles qui les assimilent aux Canadiens de langue française ou de langue anglaise. Ils consacrent une part considérable de leur temps aux affaires de la communauté italo-canadienne, mais n'agissent pas constamment en fonction de celle-ci. Certes, nous nous sommes surtout intéressés à leurs rôles en tant qu'Italiens, mais des gens comme Alfredo Gagliardi et Camil Martellani s'intègrent au groupe francophone par la plupart de leurs activités quotidiennes. La symbiose des deux communautés est assurée par des personnes qui remplissent des fonctions dans plusieurs groupes sociaux.

Dans diverses parties du chapitre nous avons montré comment les Italiens établissent des rapports avec les Canadiens d'origine française et avec les Canadiens d'origine britannique. Il s'agit de liens motivés par l'intérêt, et d'un caractère personnel et non politique. Mais aujourd'hui les Italo-Canadiens sont invités avec de plus en plus d'insistance à opter pour l'un des deux groupes ethniques dominants, dans un engagement politique et culturel total.

Chapitre V Option en faveur de l'une des deux communautés ?

Ainsi que nous en avons fait état dans le chapitre précédent, la communauté italo-canadienne a des contacts à divers paliers et de nature diverse avec les deux principaux groupes ethniques de Montréal. La complexité de ces relations tient, dans une large mesure, à des choix d'un caractère personnel. Ceux de l'école, du conjoint, des amis et des compagnons de travail ne se posent guère comme options entre la culture française et la culture anglaise. Mais, étant donné le conflit politique entre francophones et anglophones, on commence à demander aux Italo-Canadiens de s'engager carrément. Cela les met dans une situation embarrassante.

La plupart des Italiens ont une attitude ambivalente à l'endroit des Canadiens d'origine britannique et des Canadiens d'origine française. D'une part, ils tiennent les premiers en très haute estime du point de vue culturel et économique et envoient leurs enfants aux écoles de langue anglaise. D'autre part, ils accusent les francophones de « discrimination » et de peu de disposition pour l'économique, mais les recherchent comme voisins, amis, voire comme conjoints. Essentiellement, l'Italien souhaite demeurer libre de tout engagement politique qui puisse compromettre la possibilité de mettre pleinement à profit, pour lui et pour sa famille, les occasions d'ordre économique et social. Assez favorable à des pouvoirs accrus pour le Québec, il rejette toutefois l'idée de l'indépendance; mais il répugne au plus haut point à s'exprimer publiquement sur ces questions. S'il est contraint à prendre parti, son option s'inspirera du pragmatisme qui l'a poussé ou qui a poussé ses parents à partir de l'Italie et à s'établir au Canada.

A. Stéréotypes sur les groupes ethniques

L'Italo-Canadien moyen est partagé dans ses sentiments envers les Canadiens d'origine britannique et ceux d'origine française avec qui il a des contacts. D'une manière générale, plus d'immigrés ont une opinion favorable des premiers que des seconds. D'autre part, ceux d'origine française plaisent un peu plus aux Italiens nés au Canada.

Comme il ressort du tableau nº V-1, 38 % des immigrés ont une opinion favorable des Canadiens d'origine française, et 36 % une opinion défavorable. Les proportions

TABLEAU V-1 Opinions des Italiens, immigrés ou nés au Canada, sur les Canadiens d'origine française et d'origine britannique

Opinion	Canadiens d'origine française		Canadiens d'origine britannique	
	Italiens immigrés %	Italiens nés au Canada %	Italiens immigrés %	Italiens nés au Canada %
Favorable	38	53	60	47
Défavorable	36	24	14	12
Neutre ou inexistante	26	23	26	41
Total	100	100	100	100
Échantillon	*172*	*17*	*172*	*17*

correspondantes, à l'endroit des Canadiens d'origine britannique, sont de 60 et de 14 %. Chez les Italiens nés au Canada, 53 % ont une bonne opinion des Canadiens français, et 24 % en pensent peu de bien; enfin, 47 % sont favorables aux Britanniques, et 12 % défavorables.

Il est évident que les Italiens sont partagés dans leurs attitudes vis-à-vis des deux principaux groupes ethniques. Ce fait se dégage avec encore plus de relief, si on examine les opinions de nos informateurs les plus diserts sur leurs voisins et compagnons de travail. Beaucoup de ces opinions sont reproduites assez longuement dans l'appendice C, puis résumées en termes approximatifs au tableau n° V-2.

TABLEAU V-2 Opinions des Italiens sur les Canadiens d'origine française et d'origine britannique

Opinion	Sur les Canadiens d'origine française %	Sur les Canadiens d'origine britannique %
Sont bienveillants, serviables, hospitaliers, compréhensifs	29	36
Sûrs, sérieux, sincères, respectueux, polis	2	8
Autres opinions favorables	9	14
Sont malveillants, peu secourables, distants	4	6
Orgueilleux, prétentieux, envieux, vantards	10	5
Instables, peu travailleurs, gaspilleurs	6	0
Autres opinions défavorables	14	3
Aucune opinion ou opinions mi-favorables, mi-défavorables	26	28
Total	100	100
Échantillon	*189*	*189*

Ces opinions donnent lieu à divers stéréotypes. On voit dans le Canadien de langue française un prodigue, qui dépensera son argent à la taverne et sera fauché dès le lundi. Cette conduite entraîne la condamnation par les Italiens, notamment les immigrés, qui font de grands sacrifices pour mettre de l'argent de côté. L'épargne est considérée comme un devoir. Aussi le Canadien français, qui n'y apporte pas la même ardeur et qui souvent se contente de demeurer locataire toute sa vie, apparaît comme un gaspilleur immoral,

comme un individu pour qui ni les intérêts de la famille ni l'avenir des enfants ne passent avant ses propres plaisirs. Cette condamnation s'aggrave lorsque francophones et Italiens vivent côte à côte, les premiers étant souvent les locataires des seconds. Pour les Italiens, cela démontre amplement que les francophones sont paniers percés et paresseux. Beaucoup de nos informateurs, d'autre part, ont dit n'avoir rien contre les francophones, qui semblaient peu différents, qui étaient aimables et hospitaliers. Ces qualités compensant, aux yeux de la majorité, le peu d'esprit d'économie, les Italiens, à tout prendre, ont exprimé une opinion favorable. Quant au Canadien d'origine britannique, on le trouve déférent et courtois, mais trop distant. Ici perce, selon nous, le stéréotype du gentleman anglais. Cette réserve et cette apparente neutralité apparaissent à la plupart comme des qualités, mais certains y voient plutôt des éléments négatifs. Les Britanniques manquent de chaleur et de sentiment, dispositions très prisées des Italiens.

Les stéréotypes mentionnés ci-dessus procèdent, dans une certaine mesure, des contacts personnels avec les Canadiens d'origine française et d'origine britannique. Mais ils confirment ceux que les Italiens avaient déjà adoptés avant de venir au Canada. D'une manière générale, l'Italien travaille *avec* les francophones et *pour* les anglophones (tableau nº II-8). Il a donc avec les uns et les autres des contacts différents, et l'impression qu'il se forme varie en conséquence. Socio-économiquement, il est l'égal des francophones, mais l'employé des anglophones. Il est en concurrence avec le Canadien d'origine française, non seulement sur le marché du travail et auprès des femmes, mais dans la recherche du prestige. Socialement, il est son égal. D'autre part, le Canadien d'origine britannique est son supérieur sur ce plan, et le supérieur du Canadien français. Bien entendu, les relations sont restreintes entre employeur et employé, entre le Britannique habitant à Westmount ou à Ville-Mont-Royal et l'Italo-Canadien de Saint-Henri ou de Ville-Émard. Il y a un grand écart social entre l'un et l'autre. L'immigré considère favorablement la neutralité, le détachement et la réserve polie qui caractérisent les rapports des Britanniques avec lui. Mais ses relations avec les francophones sont à l'opposé, sur presque tous les points. Aussi l'Italien prend-il le Britannique pour modèle, du moins dans le domaine économique. L'importance extrême qu'il attache à ce domaine se conçoit, car l'Italien est venu au Canada pour des motifs de cet ordre.

Beaucoup d'Italiens voient entre francophones et anglophones la différence qui existe entre ouvriers et employés de bureau, entre employés et employeurs. Avec les premiers,

TABLEAU V-3 Groupes ethniques auxquels appartiennent les personnes exerçant le plus de discrimination contre les Italo-Canadiens

Groupe ethnique	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Français	82	77
Britannique	9	23
Juif	3	0
Italo-canadien	3	0
Autres	3	0
Total	100	100
Échantillon	*121*	*13*

ils ont des relations d'égalité et de concurrence; avec les seconds, des relations de subordonnés à supérieurs, lesquelles sont caractérisées en général par la réserve. On concevra que l'écart social entre Italo-Canadiens et Canadiens d'origine britannique qui donne lieu à ce stéréotype contribue de même à l'entretenir. Par ailleurs, les francophones et les Italo-Canadiens ont plus de contacts et par le fait même plus d'occasions de concurrence, de rivalité et de discrimination.

B. Discrimination

Les rapports étroits avec le groupe francophone constituent la principale raison pour laquelle, parmi les personnes d'origine italienne que nous avons interrogées, 82 % des immigrés et 77 % des Canadiens de naissance ont désigné ce groupe comme étant celui qui exerçait le plus de discrimination contre eux (tableau nº V-3.)

TABLEAU V-4 Fréquence de la discrimination contre les Italo-Canadiens

Fréquence	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Souvent	21	11
De temps en temps	30	16
Jamais	43	47
Plus maintenant	6	26
Total	100	100
Échantillon	*176*	*19*

À quel point, au fait, la discrimination s'exerce-t-elle contre les Italo-Canadiens ? Nous avons demandé à nos informateurs s'ils s'étaient déjà sentis victimes de la discrimination (injustice, mauvais traitement) en tant qu'Italiens. Quelque 50 % des immigrés et 27 % des Canadiens de naissance ont donné une réponse affirmative, tout en précisant pour la plupart que cela ne leur était arrivé qu'occasionnellement. Seulement 43 % des immigrés et 47 % des Canadiens de naissance ont dit n'avoir jamais été en butte à la discrimination.

TABLEAU V-5 Catégories de personnes chez qui la discrimination contre les Italo-Canadiens est le plus fréquente

Catégorie	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Enseignants	0	25
Voisins	6	17
Patrons	21	17
Compagnons de travail	49	8
Connaissances de rencontre	15	8
Autres	9	25
Total	100	100
Échantillon	*101*	*12*

Qui leur a fait subir un traitement discriminatoire ? Selon 70 % des immigrés, il s'agissait de gens qu'ils voyaient dans le milieu du travail : patrons (21 %) et compagnons (49 %). Quant aux Italiens nés au Canada, ils estimaient que les personnes pratiquant contre eux la discrimination se répartissaient assez également entre les catégories suivantes : enseignants, voisins, patrons, compagnons de travail, connaissances de rencontre et autres; 25 % ont déclaré l'avoir subie de la part d'enseignants, et 17 %, de voisins. Seulement 25 % ont déclaré avoir subi au travail un traitement discriminatoire de la part de patrons ou de camarades. Les réponses sont récapitulées au tableau nº V-5.

Finalement, pour nous représenter l'effet de la discrimination sur nos informateurs, nous leur avons demandé dans quelle mesure leur existence avait été réduite ou rendue désagréable par ceux qui la pratiquaient à leur endroit à cause de leur origine italienne. Chez les immigrés et chez les Italiens nés au Canada, 3 et 4 sur 10 respectivement ont répondu qu'ils n'en étaient pas le moindrement gênés. Par contre, 16 % des immigrés et 27 % des Canadiens de naissance se sont plaints d'être gravement affectés par la discrimination (tableau nº V-6).

TABLEAU V-6 Degré auquel l'existence est rendue désagréable par la discrimination

	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Considérablement	16	27
Quelque peu	41	17
Un tout petit peu	13	17
Pas du tout	30	39
Total	100	100
Échantillon	*125*	*18*

Il est une chose que notre enquête n'a pas fait ressortir : l'intensité relative de cette discrimination. Un certain nombre d'immigrés d'avant-guerre nous ont dit qu'elle était grave à l'époque de leur arrivée. « Les nouveaux venus ne peuvent se représenter tout le sens du terme. » Ceux qui sont arrivés après la guerre ont déclaré que la discrimination de la part des Canadiens d'origine française à leur endroit avait été particulièrement vive de 1948 à 1955. Certains nous ont parlé de combats entre eux et les francophones; d'autres nous ont relaté que des groupes de jeunes Canadiens français faisaient la chasse aux « maudits Italiens » dans les rues du voisinage de Jean-Talon, entre Saint-Laurent et Papineau, et tout spécialement dans le parc Jarry. Ils posaient au passant une question innocente, et si l'accent de la réponse trahissait une personne d'origine italienne, ils lui administraient une raclée. La raison de cette attitude, selon nos informations, était toute simple : « Nous sommes italiens. Ils ne nous aiment pas parce que nous travaillons plus fort et épargnons davantage. Ils sont envieux. » Il se peut que les Canadiens français entretiennent de tels sentiments; toutefois nous n'avons pas fait de véritables recherches là-dessus. L'image de l'Italien chez le francophone serait à examiner avec soin. Quoi qu'il en soit, selon des conversations fortuites avec des Canadiens d'origine française ayant eu quelques contacts avec les immigrés italiens, ceux-ci seraient malpropres et bruyants. Bon nombre nous ont dit qu'ils trouvaient déplorable la façon dont les Italiens étaient disposés

à exécuter les tâches les plus humbles, et qu'il était déshonnête d'accepter de faire les mêmes travaux que les francophones pour une rétribution moindre. Un dernier grief, formulé comme bien d'autres avec plus de conviction par les Canadiennes françaises, voulait que les Italiens n'aient pas de respect pour les femmes. Quelques-unes se sont plaintes d'avoir été insultées, de s'être fait faire des propositions et même d'avoir été touchées par des Italiens, en traversant seules leurs quartiers sur les boulevards Saint-Laurent ou Jean-Talon.

L'hostilité n'est plus aussi vive aujourd'hui. Canadiens d'origine italienne et d'origine française vivent plus pacifiquement côte à côte qu'il y a 10 ou 15 ans. Si des rapports étroits entre les uns et les autres suscitent parfois la rivalité, la discrimination et le mépris, ils conduisent aussi à l'amitié et au mariage.

C. Pression en faveur d'un engagement culturel et politique

L'Italo-Canadien a peut-être des attitudes ambivalentes envers les francophones et les anglophones, mais il désire par-dessus tout qu'on le laisse tranquille. Il n'entend pas qu'on le contraigne à déclarer publiquement pourquoi, par exemple, il épouse une Canadienne française, envoie ses enfants à l'école anglaise, considère les anglophones comme gens distingués et les francophones comme prodigues. S'il étudie l'anglais et inscrit ses enfants à l'école anglaise, cela ne signifie pas que l'anglais détermine ses rapports avec la société. Si pour le francophone, le français est le symbole de sa culture, la quintessence et l'incarnation de son statut social et politique, pour l'Italien elle n'est qu'un instrument socio-économique. Il parle l'anglais avec son patron, le français avec ses camarades de travail, l'italien avec les amis originaires d'autres régions d'Italie et le dialecte local avec ses proches parents et ses « pays ».

Les porte-parole des Canadiens d'origine française considèrent toutefois l'intérêt de l'Italo-Canadien pour l'anglais comme une prise de position culturelle et politique, et en conçoivent de l'inquiétude. Ils pensent que ce bloc considérable de nouveaux Canadiens passe progressivement à la communauté anglophone, mettant ainsi en péril la culture et les aspirations politiques du groupe francophone.

Ce point de vue a été exposé ouvertement et vigoureusement par René Gauthier, ancien directeur du Service des Néo-Canadiens à la Commission des écoles catholiques de Montréal, à l'occasion d'un banquet organisé en septembre 1964 par la C. I. B. P. A. pour la présentation de bourses d'études à des Italo-Canadiens :

> Même si bon nombre d'immigrants apprennent les deux langues officielles, un trop grand nombre n'apprennent qu'une seule langue, l'anglais [...] Nous avons le droit de déplorer cette situation de fait [...] A cause de la situation particulière et du rôle que joue la province de Québec, à majorité française, si l'immigrant a des droits, il a aussi des devoirs envers ceux qui l'accueillent. Un de ces devoirs n'est-il pas d'apprendre convenablement la langue de la majorité, en l'occurrence le français, puisque nous sommes au Québec[1] ?

Et, poursuivant, il a déploré que les Italiens ne cherchent pas à bien parler le français. Tout en admettant la liberté de choisir la langue dans laquelle les enfants feraient leurs études, il a prononcé un plaidoyer pour le choix du français. Et, pour qu'il y ait des

rapports vraiment intéressants entre francophones et Italiens, il faut que ceux-ci sachent bien le français. L'orateur signala ensuite à l'auditoire le mouvement croissant en faveur de l'école anglaise. La solution logique, selon M. Gauthier, consistait à envoyer les enfants aux écoles bilingues, où ils pourraient apprendre l'anglais et le français. Deux écoles, Saint-Philippe-Bénizzi et Notre-Dame-de-la-Défense, avaient une longue et remarquable expérience de l'enseignement du français et de l'anglais à des enfants italiens. La Commission des écoles catholiques avait lancé trois ans plus tôt une campagne en faveur des écoles bilingues, mais la réponse était extrêmement décevante. Chose regrettable, la communauté italienne s'était montrée apathique.

M. Gauthier avait sans doute à l'esprit le cas de l'école bilingue proposée pour la nouvelle paroisse italienne de Madonna di Pompei. Les faits essentiels de cette affaire sont bien simples. De plus en plus préoccupé par l'évolution des Italiens vers l'école anglaise (comme des autres groupes ethniques, d'ailleurs), le département de l'Instruction publique lança en 1961 une campagne en faveur d'écoles bilingues pour les immigrés. Il en esquissait l'organisation dans son « Programme d'études pour les Néo-Canadiens ». Des pressions s'exercèrent donc sur la nouvelle paroisse pour la création d'une école bilingue. Plusieurs de nos informateurs estimaient que le haut clergé y avait été pour quelque chose. Le curé de la paroisse, qui avait exercé des fonctions en France pendant des années, était sûrement favorable à ce projet. La nouvelle école élémentaire devait accueillir les effectifs excédentaires de l'école anglophone Sainte-Rita; cependant le nouveau curé et la section francophone de la Commission des écoles catholiques se proposaient de créer une école bilingue. Aussi la Commission a-t-elle été le théâtre d'un long combat, qui a abouti à la décision d'établir une école anglaise. Les chefs de file laïcs de la paroisse, probablement à l'instigation du curé, ont réuni un groupe de parents (dont la plupart n'avaient pas réfléchi à la question) pour une manifestation de protestation devant le siège de la Commission, rue Sherbrooke.

Pourquoi l'initiative en faveur des écoles bilingues a-t-elle abouti à un échec ? Des membres francophones de la Commission, que nous avons interrogés, ont proposé deux explications. La première avait trait à « l'élément irlandais » de la Commission qui se serait trouvé à perdre de l'influence si la nouvelle école issue de Sainte-Rita était passée sous l'autorité de la section francophone – comme l'eût fait une école bilingue. La deuxième concernait le manque d'intérêt chez la plupart des parents italiens.

Les membres anglophones de la Commission nous ont donné une autre version. Ils ont déclaré que la Commission créait de nouvelles écoles sous la pression des parents et des enseignants qui réclamaient de l'espace pour les élèves que ne pouvaient recevoir les établissements existants. Les nouvelles écoles étaient donc issues des anciennes. Or, comme en l'occurrence les élèves à recevoir dans la nouvelle école représentaient des effectifs excédentaires d'une école anglophone, il était logique que le nouvel établissement fût de la même langue. En deuxième lieu, les enseignants italo-canadiens de la section anglophone s'opposaient à une école bilingue. Tenant à exercer leur profession près de chez eux, ils craignaient que ce fût impossible s'ils devaient donner une partie de l'enseignement en français, langue que la plupart parlaient beaucoup moins bien que l'anglais. En troisième lieu, des dirigeants de la section anglophone doutaient de la possibilité pour une école bilingue d'enseigner convenablement le français et l'anglais.

Enfin, ils ont signalé l'opposition des parents à l'idée d'une école bilingue, affirmant l'avoir constatée par une enquête.

L'opposition première des parents à une école bilingue m'a été confirmée par l'un des chefs de file laïcs de la paroisse, qui avait participé d'assez près à l'organisation d'une manifestation contre une école anglaise « imposée ». Il a reconnu avoir agi pour le principe plus que pour tout autre motif. Il avait été indigné de la façon autoritaire dont on avait procédé. Il était alors satisfait que l'école fût anglaise, estimant impossible pour les enfants, qui déjà parlaient habituellement l'italien à la maison, d'apprendre à s'exprimer couramment en français et en anglais. Il leur aurait fallu mémoriser trois langues. Il a fait valoir que le Canada n'avait pas besoin, par exemple, de médecins, d'avocats ni d'enseignants à la manque, mais de personnes possédant une formation complète dans la profession de leur choix. La même exigence s'applique à la connaissance de la langue. À son avis, la situation était impossible pour ceux qui allaient à l'école bilingue. « Ces enfants apprennent des bribes des deux langues. Sachant qu'ils en parlent une troisième à la maison, comment leur demanderait-on de les parler toutes les trois comme il faut ? » Il me suggéra ensuite, si je n'étais pas convaincu, d'observer le français et l'anglais que parlaient certains membres en vue de la communauté italienne qui étaient passés par les écoles bilingues Notre-Dame-de-la-Défense ou Saint-Philippe-Bénizzi, « gens qui se targuent de parler couramment le français et l'anglais ». Et 90 % des parents du quartier, prétendait-il, entretenaient la même opinion que lui. Ils avaient bien pesé la question.

L'Italien qui vient s'établir ici, fit valoir notre informateur, ne choisit pas nécessairement entre le français et l'anglais. En optant pour l'un ou l'autre comme langue des études, il ne se trouve pas par le fait même à opter pour la culture correspondante. L'Italien qui adopte telle langue pour le travail ou les rapports avec autrui ne devient pas nécessairement membre du groupe qui la parle. Notre informateur lui-même employait l'anglais au travail, et le maniait fort bien, mais s'exprimait en italien dans sa vie privée. Il se disait Canadien italien, c'est-à-dire membre d'un groupe à part, « menant sa propre existence » (*off on its own*), composé de gens qui ne sont ni français ni anglais, mais canadiens-italiens, et peut-être plus authentiquement canadiens que les francophones et les anglophones de Montréal.

Les enseignants mêmes des écoles bilingues nous ont dit que les élèves, qui étaient presque tous des enfants d'immigrés italiens, montraient beaucoup d'enthousiasme pour les leçons d'anglais, mais n'accordaient qu'une attention parcimonieuse au français. Dans les familles, on aurait fortement incité les enfants à apprendre l'anglais. Les parents se souciaient au premier chef des progrès en ce domaine. En considérant le français comme secondaire, ils exerçaient auprès des enfants une influence peu favorable à l'apprentissage de cette langue. Les enseignants ont mentionné en outre que les départs étaient nombreux. Les parents avaient tendance à confier leurs enfants à l'école bilingue les premières années après l'immigration; plus tard, ils les envoyaient à l'école secondaire anglophone.

Quelques informateurs voyaient dans les écoles bilingues une simple tentative de la section francophone de la Commission des écoles catholiques pour amener les Italiens à devenir francophones, et estimaient que l'enseignement dispensé n'y était pas bilingue. Il semble que certains faits soient de nature à confirmer ce point de vue. Le « Programme

d'études pour les Néo-Canadiens », mentionné plus haut, attribue 15,5 heures aux matières enseignées en français et 10,5 à celles enseignées en anglais. De plus, les premières étaient précisément celles qui pouvaient le mieux intégrer les élèves au monde culturel francophone, notamment la religion, le français, l'histoire, la géographie, les arts, l'actualité, l'hygiène et le civisme. Seules l'arithmétique et la langue anglaise sont enseignées en anglais. En 1963, il y avait 1 057 élèves dans les quatre écoles bilingues relevant de la section française, et 140 dans l'unique école bilingue relevant de la section anglaise. Dans cette dernière, toutefois, le programme est entièrement anglais après la quatrième année.

Notre propre enquête n'a pas corroboré l'opposition des Italo-Canadiens aux écoles bilingues. Parmi les 172 personnes interrogées ayant des enfants, 56 % ont déclaré qu'elles les auraient envoyés à des écoles bilingues s'il y en avait eu davantage; 14 % ont marqué leur opposition; les autres n'ont pas exprimé d'opinion.

L'écart entre l'attitude favorable aux écoles bilingues constatée lors de notre enquête et celle, nettement défavorable, qu'ont manifestée les parents de Madonna di Pompei, qui ont dû choisir, illustre l'une des principales lacunes de la recherche fondée uniquement sur les enquêtes et les sondages d'opinion. Souvent les intentions exprimées n'ont guère de rapport avec ce qu'on ferait effectivement dans une situation concrète. La plupart de nos informateurs n'avaient jamais eu à choisir entre l'école bilingue et l'école unilingue pour leurs enfants. Ils habitaient loin des écoles bilingues existantes. Je croirais, toutefois, que s'il avait été possible de poser la question et d'attendre quelques semaines avant de recueillir les réponses, afin que les participants puissent comparer leurs observations entre voisins et se renseigner par les canaux dont ils disposent, les résultats de l'enquête auraient reflété l'opinion défavorable aux écoles bilingues exprimée par ceux qui les avaient connues de près.

L'Italo-Canadien, quand il est appelé à choisir, ne donne pas son suffrage à l'école bilingue, malgré les pressions qu'exercent sur lui certains de ses chefs de file et les autorités canadiennes-françaises. Il donne sa préférence à l'école anglaise, et est disposé à défendre ses positions une fois qu'il a fait son choix.

Chez les Canadiens d'origine française on se préoccupe de plus en plus du refus systématique de la communauté italo-canadienne à s'engager politiquement ou culturellement du côté des francophones ou des anglophones. En novembre 1963, René Lévesque, alors ministre des Richesses naturelles, déclarait dans une allocution à l'Association of Italo-Canadian Professional Men que les Canadiens de langue française respectaient le patrimoine culturel de tous les citoyens du Québec d'origine ni française ni anglaise, mais non pas leur nationalisme. Il demanda à ses auditeurs s'ils se proposaient de former une troisième nation – laquelle ne pourrait être qu'artificielle, à son avis. Il y avait au Canada plusieurs cultures, mais deux nations seulement. Les Canadiens de langue française formaient 80 % de la population du Québec; il demanda si cela leur conférait, ou non, le droit à l'autodétermination. Et, poursuivant, il déclara que la séparation d'avec le reste du Canada ne serait pas la fin du monde, puis évoqua la révolution libérale de l'Italie lors du *Risorgimento*.

L'auditoire a été consterné et irrité par ce franc-parler. Quelqu'un dans la salle, exprimant l'opinion de bon nombre, a rétorqué d'une voix tonitruante qu'il redoutait un Québec nationaliste, voire indépendant, où les nouveaux Canadiens seraient considérés

comme citoyens de deuxième classe. « Après tout, cria-t-il, nous sommes venus au Canada et non au Québec seulement. Nous voulons demeurer canadiens. » Ces paroles soulevèrent les applaudissements de l'auditoire[2].

D. Politique de non-alignement

Le franc-parler de René Gauthier et de René Lévesque montre que les Canadiens français qui pensent se préoccupent de plus en plus de ce que la communauté italo-canadienne ne s'identifie pas à la population francophone avec laquelle elle a des affinités linguistiques, religieuses et culturelles. Il s'exercera sûrement une pression de plus en plus forte sur la communauté italienne pour qu'elle s'engage. Ne pas le faire finirait par provoquer une réaction, particulièrement si la tension s'accroît entre francophones et anglophones. L'Italo-Canadien se tient sur la réserve, pour ce qui est du conflit entre les deux groupes. Il souhaite y rester sans se laisser distraire de sa vie professionnelle.

L'un des administrateurs les plus en vue de l'Association of Canadian Italian Business and Professional Men m'a confié que du temps où il en était président il avait souvent été poussé par les journalistes de la télévision à exprimer l'opinion de la communauté italienne sur certaines questions politiques d'actualité. Il avait évité avec soin les interviews. C'est qu'il était marchand, m'a-t-il expliqué. S'il se prononçait sur les ondes pour ou contre les aspirations du Canada français, il indisposerait presque fatalement quelqu'un. Il perdrait des clients et peut-être se ferait fracasser ses vitrines. Il ne voulait pas courir ce risque. De plus, il avait constaté que s'il pouvait, lui-même, entretenir telle opinion, d'autres membres pensaient différemment. L'association, si elle prenait position, se diviserait en deux partis et perdrait de sa valeur comme porte-parole de la communauté italo-canadienne. Elle n'avait donc rien à gagner et tout à perdre en se rangeant d'un côté. Les cadres d'autres associations m'ont exposé ce point de vue.

Que pensent individuellement les Italo-Canadiens de la tension qui existe entre les groupes anglophone et francophone de Montréal ? Nous avons demandé à nos informateurs comment ils réagissaient à l'idée d'un accroissement des pouvoirs pour le Québec, sous réserve que celui-ci demeure dans la Confédération. Sur 196, 45 ou 23 % n'ont exprimé aucune opinion. Parmi ceux qui se sont prononcés, 47 % des immigrés trouvaient l'idée « bonne » ou « très bonne », et 53 % la trouvaient « mauvaise » ou « très mauvaise ». Les proportions étaient inverses chez les Italiens nés au Canada. Le tableau ci-après donne le détail de ces chiffres.

TABLEAU V-7 Attitude concernant l'accroissement des pouvoirs pour un Québec continuant à faire partie du Canada

	Immigrés %	Canadiens de naissance %
L'idée est très bonne	16	35
L'idée est bonne	31	20
L'idée est mauvaise	22	30
L'idée est très mauvaise	31	15
Total	100	100
Échantillon	*131*	*20*

Mais invités à émettre une opinion sur l'idée de l'indépendance pour le Québec, seulement 18 % des immigrés et 26 % des Canadiens de naissance se prononcèrent favorablement. Les autres étaient contre. Ces opinions, résumées au tableau nº V - 8, montrent que les Italo-Canadiens réfléchissent au conflit et ont arrêté leurs positions quant aux mérites relatifs des deux parties.

TABLEAU V-8 Attitude devant l'idée de l'indépendance pour le Québec

	Immigrés %	Canadiens de naissance %
L'idée est excellente	6	21
L'idée est bonne	12	5
L'idée est mauvaise	39	42
L'idée est très mauvaise	43	32
Total	100	100
Échantillon	*142*	*19*

Si 15 % des immigrés et 25 % des Italiens nés au Canada trouvaient que le groupe francophone avait plus de points en sa faveur que le groupe anglophone, – les proportions correspondantes étant de 9 et de 10 % en faveur du groupe anglophone –, 28 % voyaient du bon et du mauvais de chaque côté, et 15 % estimaient que l'un et l'autre avaient tort. Toutefois 33 % des immigrés et 10 % des Italiens nés au Canada affirmaient que le conflit entre francophones et anglophones ne les regardait pas (tableau nº V-9).

TABLEAU V-9 Opinions sur le conflit entre anglophones et francophones

Opinion	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Le point de vue des francophones est mieux fondé	15	25
Le point de vue des anglophones est mieux fondé	9	10
Les deux points de vue sont quelque peu fondés	28	20
Les deux parties ont tort	15	35
La question ne me regarde pas	33	10
Total	100	100
Échantillon	*149*	*20*

Quelle position les Italiens estiment-ils devoir prendre collectivement devant le conflit entre Canadiens d'origine française et Canadiens d'origine britannique ? Les réponses que nous avons obtenues étaient bien prévisibles : 89 % des immigrés et 93 % des Canadiens de naissance ont déclaré devoir rester neutres. De ces derniers, 71 % ont ajouté que prendre position nuirait effectivement à la communauté italienne, les autres étant d'avis que la neutralité s'imposait puisque le conflit n'avait pas d'importance véritable. Ces opinions figurent au tableau nº V-10.

TABLEAU V-10 La position que devrait adopter la communauté italienne face au conflit entre anglophones et francophones.

	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Appuyer les francophones	6	7
Appuyer les anglophones	5	0
Demeurer neutres	89	93
Total	100	100
Échantillon	*151*	*14*

Que feraient les Italo-Canadiens, si le Québec accédait à l'indépendance ? Seulement 31 % n'étaient pas fixés là-dessus. Chez les immigrés, 71 % ont déclaré qu'ils resteraient et tireraient le meilleur parti possible des circonstances, 21 % s'en iraient dans une autre province et 9 % rentreraient en Italie. Les Italiens nés au Canada entretenaient des opinions semblables. L'un de ceux que nous avons interrogés, bien que n'ayant jamais été en Italie, réagissait si vivement en la matière qu'il s'est dit décidé à partir pour ce pays en l'occurrence. Le tableau nº V-11 rend compte des diverses attitudes.

TABLEAU V-11 Ce qu'on ferait advenant l'indépendance du Québec

	Immigrés %	Canadiens de naissance %
On partirait pour une autre province	21	15
On rentrerait en Italie	9	8
On resterait, quitte à se débrouiller	70	77
Total	100	100
Échantillon	*118*	*13*

En dernière analyse, les Italo-Canadiens ont, en ce domaine comme dans les autres, une manière de voir pragmatique. Ils ne s'intéressent au conflit que dans la mesure où ils sont touchés et modifieront volontiers leur point de vue selon leurs intérêts. Ils éviteront aussi longtemps que possible de faire ce choix, car, conformément à leur principe fondamental, on peut mener une vie plus paisible et il est plus facile de faire avancer ses affaires et celles de ses enfants en ne s'engageant pas.

Il convient de nous demander ici dans quelle mesure les Montréalais d'origine italienne se conçoivent comme groupe distinct. Existe-t-il, en fait, un nationalisme italo-canadien, pour reprendre les termes de René Lévesque ? Comment les Italo-Canadiens désirent-ils être considérés, à supposer que ce ne soit pas comme membres de la communauté anglophone ou de la communauté francophone ? Et comment les autres se les représentent-ils ?

Précisons d'abord que 51 % des immigrés que nous avons interrogés avaient obtenu la naturalisation et que 21 % se proposaient de la demander; seulement 16 % étaient bien

résolus à ne pas devenir citoyens du Canada; enfin, 12 % n'avaient pas pris de décision. Ainsi les trois quarts des immigrés avaient acquis la nationalité canadienne ou se proposaient de l'acquérir. La naturalisation marque une étape importante, car elle engage vis-à-vis du nouveau pays. Quoi qu'il en soit, naturalisés ou non, ils appartiennent à la communauté italo-canadienne.

Y aurait-il quelque fondement à l'affirmation de René Lévesque selon laquelle les personnes d'origine italienne se considèrent comme formant une communauté distincte, ni francophone ni anglophone ? Nous avons, pour notre part, cherché à établir dans quelle mesure elles se représentaient comme appartenant à un groupe particulier. Cette question n'était pas facile à poser, car la réponse pouvait non seulement se rattacher au critère ethnique, mais également à ceux d'ordre purement social. On peut être d'origine italienne par le sang, et se représenter socialement comme francophone ou anglophone. Malheureusement, nos enquêteurs n'ont pas fait cette distinction. De toute façon, nous résumons au tableau nº V-12 les réponses à une série de questions. Il s'en dégagerait, semble-t-il, que d'une manière générale les catégories où les autres situent les Italo-Canadiens correspondent à celles où ces derniers se classent eux-mêmes. Seulement 4 % des immigrés étaient considérés par les personnes d'origine non italienne comme appartenant à la communauté francophone ou à la communauté anglophone. Et eux-mêmes étaient moins nombreux (2 %) à estimer appartenir à l'une ou à l'autre; dans le cas des Italiens nés au Canada, la proportion était de 18 %.

Il ressort donc de ce qui précède qu'environ 95% des immigrés et 82 % des Italiens nés au Canada se considèrent et sont considérés par leurs voisins non italiens comme différents des Canadiens de langue française ou de langue anglaise.

TABLEAU V-12 Groupe ethnique dans lequel les Italiens s'estiment rangés par les autres et se rangent eux-mêmes.

Groupe ethnique	Par les non-Italiens		Par eux-mêmes	
	Immigrés %	Canadiens de naissance %	Immigrés %	Canadiens de naissance %
Canadien de langue française	3	18	1	6
Canadien de langue anglaise	1	0	1	12
Italien ou italo-canadien	70	38	64	35
Canadien	19	44	31	47
Autres	7	0	3	0
Total	100	100	100	100
Échantillon	*153*	*16*	*169*	*17*

En résumé, les Italiens, même ceux qui sont nés au Canada, se considèrent et estiment être considérés comme formant un groupe distinct. Et, bien entendu, ce sentiment tend de soi à se confirmer, car dans la mesure où ils ont l'impression de constituer un groupe à part, ils continueront de se comporter en conséquence. Les actes découlant de ces attitudes accentuent leurs différences aux yeux des autres et à leurs propres yeux. Mais ce qui les distingue des deux groupes prédominants ne se caractérise pas nécessairement par

le « nationalisme ». En effet, nous l'avons noté plus haut, à peu près le tiers des immigrés et près de la moitié de ceux qui sont nés au Canada se considèrent comme « Canadiens ». C'est le Canada sans aucun doute qu'ils ont adopté pour patrie. Au fait, aucun de ceux qui sont nés au Canada et seulement 20 % des immigrés désiraient aller ou rentrer en Italie pour s'y établir en permanence. Les Italiens s'estiment donc Canadiens d'origine italienne, d'une façon analogue au sentiment qu'éprouvent les Canadiens d'origine française ou d'origine britannique. Ils ne pensent pas, contrairement à René Lévesque, que le Canada ne compte que deux nations et qu'il leur faut « adhérer » à l'une ou à l'autre. Ils n'ont pas un point de vue provincial. Ils ne se considèrent pas simplement comme citoyens du Québec francophone, mais aussi comme citoyens du Canada et membres d'un groupe ethnique parmi bien d'autres dans la mosaïque canadienne. Conséquemment ils résistent à la pression croissante qu'on exerce sur eux pour les amener à faire un choix qui pourrait réduire leur statut à l'échelle nationale et leurs chances d'améliorer leur situation pécuniaire.

Chapitre VI Conclusions

Nous avons étudié les relations des Montréalais d'origine italienne avec les Canadiens d'origines française et britannique, et leur position relativement au conflit entre les deux groupes.

Il nous a fallu d'abord examiner les débuts et le caractère de la communauté italienne de Montréal. Elle comporte des liens complexes et ramifiés qui tiennent à la parenté, au travail, au voisinage et à l'amitié.

Les paroisses italiennes assurent à la communauté une certaine assise territoriale; de plus, une multitude d'associations unissent les divers éléments de la communauté. Celle-ci possède son propre système de contrainte sociale et ses critères de hiérarchisation. De plus, elle connaît des divisions nombreuses à divers échelons. Beaucoup sont semblables à celles qui séparent régions, villes et villages en Italie. Il y a émulation entre les familles, et tension entre les générations et entre immigrés et Canadiens de naissance d'origine italienne. Des disparités d'ordre régional et religieux contribuent en outre à fragmenter la communauté, de même que la lutte pour le prestige et l'influence que se livrent les divers porte-parole, appuyés de leurs adhérents.

La communauté italienne ne forme pas un ensemble isolé. Ses membres ont des contacts avec les autres Canadiens, notamment avec les francophones et les anglophones. Ils sont étroitement liés à l'élément anglophone de la société montréalaise par le système scolaire, car trois sur quatre envoient leurs enfants aux écoles de langue anglaise, sans compter que cette proportion s'accroît d'année en année. Les Italiens voient dans l'anglais un instrument économique, une condition de progrès dans la société canadienne pour eux et pour leurs enfants. Mais cette orientation vers la communauté anglophone ne se retrouve pas dans tous les domaines; les Italiens nés au Canada choisissent généralement leurs amis, et plus tard leurs conjoints, chez les Canadiens d'origine française, établissant ainsi des liens forts et durables avec l'autre groupe ethnique prédominant. Les contacts du travail tissent d'autres liens avec les Canadiens d'origine française et britannique. Par l'église et leurs associations, les Italiens ont des contacts avec des groupes et des éléments de la population extérieurs à leur communauté. Enfin, une activité politique croissante les engage dans divers domaines sociaux et les mêle à divers groupes ethniques.

Si la faveur dont jouit la langue anglaise chez les Italiens semble lier le groupe à la sphère d'intérêt des anglophones, le mariage, les amitiés, la religion et la politique le lient étroitement à la communauté de langue française. Les Italiens remplissent diverses fonctions au sein de quelques groupes ethniques; certains évoluent socialement le même jour parmi les anglophones, les francophones et les Italiens. La majorité, cependant, exercent leurs activités en tant qu'Italiens la plupart du temps, car ils vivent, travaillent avec les leurs et comptent parmi eux presque tous leurs amis.

Étant donné la situation politique qui règne au Québec, une pression croissante s'exerce sur les Italiens pour les amener à opter nettement pour l'un ou l'autre des deux groupes ethniques prédominants. Les Italo-Canadiens, sans doute, considèrent les Canadiens d'origine britannique comme exemplaires du point de vue économique, voire du point de vue social, mais on constate chez eux un fort courant sous-jacent de sympathie pour les aspirations politiques des Canadiens français, dans la mesure où elles se limitent à un accroissement des pouvoirs du Québec. Les Italo-Canadiens de toutes les conditions s'opposent massivement à la séparation du Québec d'avec le reste du Canada. La plupart des gens d'origine italienne se considèrent comme Italo-Canadiens ou comme Canadiens tout court. Ils ne se représentent sûrement pas comme membres de la communauté francophone ou de la communauté anglophone, ni n'aspirent à être tenus pour tels. Ils désirent demeurer libres de tout engagement politique qui compromettrait leur aptitude à améliorer leur condition.

La communauté italienne apparaît donc comme très complexe. Elle se compose de membres chez qui l'italianité varie considérablement, comme d'ailleurs le temps qu'ils passent au sein du groupe. À un extrême, nous avons les immigrés de fraîche date qui ne parlent que l'italien. Leurs parents les accueillent, les logent et leur trouvent du travail avec d'autres Italiens. Bon nombre vivent constamment à l'italienne, exception faite de quelques excursions dans les domaines économiques anglophone ou francophone. Ils forment le noyau de la communauté italo-canadienne. À l'autre extrême évoluent les gens d'origine italienne nés au Canada; ils se comportent en Canadiens anglais ou en Canadiens français, ou à la façon des uns et des autres. Ils ne retournent dans la communauté italienne qu'en de rares occasions, par exemple pour visiter un parent nouvellement arrivé d'Italie, pour assister au mariage d'un ami ou d'un parent dans une paroisse italienne, ou pour aller à un banquet organisé par une association italienne. Ces personnes, qu'on peut qualifier de membres périphériques de la communauté italienne, y accèdent parfois à d'importantes fonctions de chefs de file. Leur identité sociale dans l'agglomération montréalaise est largement déterminée par l'importance relative du groupe formant le noyau de la communauté. Tant qu'il existe un groupe notable et actif de gens qui passent une forte partie de leur temps au sein de la communauté italienne, les personnes d'origine italienne qui appartiennent marginalement à la communauté sont souvent classées comme italiennes par les Canadiens d'une autre origine, étant donné que leur nom italien constitue en quelque sorte une marque sociale.

On compte aussi nombre de personnes qui sont sorties de la communauté italienne, qui ont abandonné son mode de vie ou d'activité professionnelle. D'autre part, l'appartenance au groupe ne tient pas qu'à l'origine. Ainsi, il est une catégorie fort nombreuse de personnes qui ne sont pas italiennes par l'éducation première, mais qui font partie de la

communauté italienne néanmoins : nous songeons ici à celles qui y sont entrées par alliance. Beaucoup, hommes ou femmes, passent une grande partie de leur vie personnelle ou professionnelle au sein de la communauté italienne. Certains prennent même une grande part à l'organisation des fêtes ou des réunions de nature à donner forme et substance à la communauté. Ainsi, les Dames auxiliaires de la C. I. B. P. A., femmes de membres de l'association, comptent beaucoup de Canadiennes d'origine française dans leurs rangs; parmi celles-ci, un certain nombre font partie du conseil et quelques-unes sont d'anciennes présidentes.

De nombreux Italo-Canadiens, évoluant dans plus d'une communauté, ont donc différents statuts sociaux[1]. L'attention qu'ils accordent individuellement à chacun est déterminée normalement par ce qu'il leur vaut. Ainsi beaucoup, nés au Canada, ne s'étaient pas mêlés ou très peu mêlés à la communauté italienne pendant la guerre ou immédiatement après, et avaient presque oublié la langue; or, ils ont découvert que la qualité d'Italien, qu'ils pouvaient revendiquer, représentait un avantage dans les affaires sur le marché italien, celui-ci connaissant un rapide développement du fait de l'immigration. Conséquemment, bon nombre ont fait retour à la communauté qu'ils avaient à peu près quittée, ont appris l'italien, et jouent aujourd'hui un rôle actif dans ses affaires politiques et économiques. Ce retour ne leur a pas fait perdre la place qu'ils occupaient dans la communauté francophone ou dans la communauté anglophone, ou encore dans l'une et l'autre. L'Italo-Canadien exploite ces statuts de manière à en tirer le plus d'avantages possible pour lui-même et pour sa famille. Il jouit donc d'un éventail de possibilités économiques, sociales et politiques plus étendu que ses homologues francophone ou anglophone qui évoluent dans une communauté.

L'Italo-Canadien occupe ainsi une position stratégique. Mais rien jusqu'ici ne laisse prévoir qu'il offrira sa médiation aux communautés francophone et anglophone. D'autre part, sa situation entre les deux blocs principaux lui permet, à titre individuel, d'avancer rapidement dans le domaine économique. Il n'a pas d'attaches culturelles ou politiques qui pourraient le ralentir dans sa poursuite des avantages pécuniaires et sociaux pour lesquels lui ou ses parents ont quitté l'Italie. Il est probable que les Italiens continueront de résister à la pression qui s'exerce sur eux et éviteront de promettre leur appui politique aux francophones ou aux anglophones. Tout déplacement important dans le rapport de puissance entre les deux principaux groupes ethniques sera mesuré avec un détachement pragmatique. L'Italo-Canadien, d'une manière générale, n'a pas trouvé dans la société canadienne de valeurs transcendantes pour lesquelles il sacrifierait l'obligation morale de rechercher le maximum d'avantages matériels et sociaux pour lui-même et pour sa famille.

Appendice A

Opinions défavorables entretenues par les immigrés d'après-guerre*

A. Sur les immigrés d'avant-guerre

1. Ils ne valent pas grand-chose, faute d'instruction; ils se prennent pour des dieux descendus du ciel; ils pensent tout connaître...

2. Les vieux immigrés ont fait beaucoup de sacrifices, mais dans l'ensemble peu ont accédé à une bonne situation.

3. Ils nous aiment bien, mais ils tiennent à se distinguer. Ils aspirent à plus d'autorité. Ils se représentent l'Italie dans la condition où ils l'ont quittée.

4. Ce sont des gens qui ont su s'organiser assez bien, mais ils conservent la mentalité italienne d'autrefois, faite de préjugés, de superstition, etc.

5. Les immigrés d'autrefois ont travaillé dur, mais ils manquaient d'ambition[...] ils vivent actuellement comme on vit en Italie.

6. Seuls les jaloux nous envient. Ce sont des jaloux.

7. Ils ont beaucoup travaillé, mais ils en auraient profité davantage s'ils avaient été plus ambitieux.

8. Je ne peux pas comprendre pourquoi ils continuent à travailler, malgré leur âge avancé.

9. Ils devraient aider davantage les Italiens et se montrer moins prétentieux.

10. Nous avons une très mauvaise opinion d'eux parce qu'ils ont presque oublié la patrie.

---

*Nous reproduisons certaines des opinions défavorables exprimées par les personnes constituant notre échantillon général et dont on trouve le résumé au tableau n° III-2; une minorité seulement entretenait ces opinions (voir aussi le tableau n° III-1).

11. Ils ne nous aiment pas trop parce que nous essayons de faire plus qu'eux et sommes plus efficaces dans nos efforts.

12. Égoïstes et envieux des nouveaux venus.

13. Ils ont une moins bonne opinion des nouveaux venus.

B. Sur les Italiens nés au Canada

1. Ils sont trop canadiens et ne savent plus vivre à l'italienne.

2. Ils ne peuvent connaître l'Italie. Ils ne voient pas la vie comme nous.

3. Ils ont oublié l'Italie.

4. Des gens trop habitués aux manières d'être des francophones et des anglophones. Seul leur nom de famille demeure italien. Ils n'ont pas la même mentalité que les immigrés et sont indifférents à leurs difficultés.

5. Nous avons une très mauvaise opinion d'eux. Ils sont responsables de la mauvaise réputation de la communauté italienne.

6. Nous ne les trouvons pas très sympathiques. Ils sont trop canadiens.

7. Ils pensent tout savoir.

8. Ils se prennent pour des surhommes. Ils sont arrogants et ils ont honte de parler italien avec d'autres Italiens. Ils se croient supérieurs parce qu'ils ont l'habitude du pays.

9. Des dirigeants du pays qui sont mal vus des autres.

10. Des paresseux qui dilapident l'argent gagné par leurs parents.

11. Des gens qui ont su s'adapter et qui se trouvent aujourd'hui dans une situation avantageuse grâce à leur intelligence. Ils travaillent comme nous, mais épargnent peu parce qu'ils sont devenus canadiens, probablement.

12. Ils pensent tout savoir, mais ne savent que peu de chose en fait. Ils travaillent peu et souvent n'épargnent guère. Ce sont encore des Italiens, comme nous, mais ils font moins de travaux durs, étant dans leur propre pays et ayant eu la bonne fortune de se faire instruire.

TABLEAU B-1 Mariages de personnes d'origine italienne à Montréal – 1951

Lieu de naissance	Conjoint d'origine italienne	Italien-italien				Italien-français				Italien-britannique				Italien-« autre »				Total global
		Catholique	Protestant	Mixte	Total	Catholique	Protestant	Mixte	Total	Catholique	Protestant	Mixte	Total	Catholique	Protestant	Mixte	Total	
Les deux conjoints nés au Canada	H	60	8	3	71	94	2	2	98	26	5	6	37	11	1	1	13	
	F	60	8	3	71	103	1	2	106	19	9	6	34	5	2	3	10	
Total		120	16	6	142	197	3	4	204	45	14	12	71	16	3	4	23	440
Ni l'un ni l'autre nés ici	H	82	3	–	85	–	–	–	–	–	–	1	1	1	–	–	1	
	F	82	3	–	85	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	
Total		164	6	–	170	–	–	–	–	1	–	1	2	–	–	1	2	174
L'un des deux né ici	H	14	–	–	14	–	–	–	–	–	–	1	1	–	–	1	1	
	F	45	6	–	51	–	–	1	1	–	–	1	1	–	–	1	1	
Somme partielle		59	6	–	65	–	–	1	1	–	–	2	2	–	–	2	2	70
Le conjoint né ailleurs	H	45	6	–	51	–	–	5	–	–	–	–	3	–	–	3		
	F	14	–	–	14	2	–	–	2	–	–	–	–	–	–	–	–	
Somme partielle		59	6	–	65	7	–	–	7	–	–	–	–	3	–	–	3	75
Total		118	12	–	130	7	–	1	8	–	–	2	2	3	–	–	5	145
Total		402	34	6	442	204	3	5	212	46	14	15	75	20	3	7	30	759

Source : Ministère de la Santé du Québec, microfilm des enregistrements de mariages pour l'agglomération montréalaise.

TABLEAU B-2 Mariages de personnes d'origine italienne à Montréal – 1962

Lieu de naissance	Conjoint d'origine italienne	Italien-italien				Italien-français				Italien-britannique				Italien-« autre »				Total global
		Catholique	Protestant	Mixte	Total	Catholique	Protestant	Mixte	Total	Catholique	Protestant	Mixte	Total	Catholique	Protestant	Mixte	Total	
Les deux conjoints nés au Canada	H	21	–	–	21	81	–	7	88	9	6	7	22	2	–	2	4	
	F	21	–	–	21	66	1	4	71	8	5	17	30	3	–	–	3	
Total		42	–	–	42	147	1	11	159	17	11	24	52	5	–	2	7	260
Ni l'un ni l'autre nés ici	H	518	5	–	523	1	–	–	1	1	–	–	1	12	–	4	16	
	F	518	5	–	523	–	–	–	–	–	–	1	1	14	–	4	18	
Total		1 036	10	–	1 046	1	–	–	1	1	–	1	2	26	–	8	34	1 083
L'un des deux né ici	H	11	–	–	11	–	–	–	–	–	–	2	2	1	–	5	6	
	F	20	–	1	21	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	5	5	
Somme partielle		31	–	1	32	–	–	–	–	1	1	2	4	1	–	10	11	47
Le conjoint né ailleurs	H	20	–	1	21	98	–	–	98	5	–	5	10	2	–	–	2	
	F	11	–	–	11	9	–	–	9	–	–	1	1	3	–	2	5	
Somme partielle		31	–	1	32	107	–	–	107	5	–	6	11	5	–	2	7	157
Total		62	–	2	64	107	–	–	107	6	1	8	15	6	–	12	18	204
Total		1 140	10	2	1 152	255	1	11	267	24	12	33	69	37	–	22	59	1 547

Source : Ministère de la Santé du Québec, microfilm des enregistrements de mariages pour l'agglomération montréalaise.

Appendice C — Opinions des Italiens sur les Canadiens d'origine française et d'origine anglaise

Les opinions des Italiens sur les Canadiens d'origine française et d'origine anglaise exprimées par les personnes constituant notre échantillon général sont résumées aux tableaux nos V-1 et V-2. Figurent ci-dessous les opinions d'individus qui ont développé davantage leur pensée. Nous leur avions demandé d'abord ce qu'ils pensaient des Canadiens d'origine française, et peu après leur opinion sur les Canadiens d'origine anglaise. Il y a correspondance entre les numéros des deux séries de réponses : ainsi, l'opinion no 1 sur les Canadiens français a été exprimée par le même informateur que l'opinion no 1 sur les Canadiens anglais.

A. Opinions des Italiens sur les Canadiens d'origine française

1. Ce sont de braves gens; j'ai vécu avec eux toute ma vie. Je crois qu'ils nous estiment plus qu'autrefois.

2. Ce sont des gens déférents qui ne m'ont jamais offensé ni manifesté de mauvais sentiments.

3. Je crois qu'ils nous respectent. Beaucoup m'aident au travail; aucun, que je me souvienne, ne m'a témoigné de l'animosité. Ce sont de braves gens et je me réjouis de ce qu'ils défendent leur langue.

4. Ce sont de bonnes gens. C'est bien dommage qu'ils n'aiment pas les Italiens.

5. Même s'ils laissent un peu à désirer et vivent au jour le jour, j'approuve leur renouvellement culturel et leur politique à l'endroit du groupe anglophone.

6. Des gens très bien dans la mesure où ils ne me font pas de mal et où je ne leur en fais pas.

7. Des gens très bien, mais à tempérament vif. À la moindre chose ils s'enflamment. Ils sont comme les Italiens. Bon nombre sont fort sensés, compte tenu de leur niveau culturel, mais ils ne connaissent que le Canada. Personne ne leur a enseigné qu'il existe aussi d'autres pays. Ils souffrent d'un sentiment d'infériorité qui les entraîne à se croire supérieurs aux autres. C'est pourquoi ils n'arrivent pas à se voir comme ils sont. Je ne les ai connus qu'à la ville; ils sont probablement différents à la campagne. Ils ne peuvent digérer le succès d'un immigré.

8. Ils ont un complexe d'infériorité vis-à-vis des anglophones.

9. Ils sont bons, simples et bienveillants, mais ils nous envient un tout petit peu, nous les Italiens.

10. Parmi eux tous, il y a sûrement une proportion de braves gens; la plupart toutefois ont mauvaise opinion de nous. Ils sont envieux, je ne sais trop pourquoi [...] peut-être serait-ce leur éducation entre autres [...] au travail ils sont fanatiques en matière de langue. Mais au fond ils ne sont pas méchants. Ils pourraient faire beaucoup plus pour le pays s'ils pouvaient comprendre que ce qui importe n'est pas la langue, mais les coutumes et le bien-être social.

11. Leur mentalité est différente de la nôtre, mais on peut les comprendre et les aider à surmonter leur sentiment d'infériorité.

12. Ils sont charitables puisqu'ils tolèrent que les Italiens leur prennent tous leurs emplois et les maintiennent dans le chômage.

13. Les Canadiens français ont des habitudes différentes des nôtres [...] mais beaucoup trop d'entre eux nous évitent, probablement parce que nous aimons à travailler davantage [...] et avons plus d'initiative dans les affaires.

14. Tout le mal imaginable. Ils sont extrêmement vulgaires. Ils ont beaucoup trop de défauts. Ils sont ignorants et vulgaires.

15. Les Canadiens français sont très antipathiques, car ils pensent que tout leur appartient [...] ils nous étrangleraient volontiers parce que nous sommes de si bons travailleurs.

16. Je les trouve très désagréables au travail [...] ils vivent au jour le jour. Peu d'entre eux nous digèrent.

17. Ils envient les Italiens parce qu'ils les savent supérieurs.

18. Très mauvais travailleurs, mauvais pères, amis médiocres, doués pour boire ou ne rien faire. Les Canadiens français se prennent pour les patrons et trop d'entre eux essaient de nous imposer leur autorité [...] Ils ne sont pas bien disposés à notre endroit. Mais lorsqu'on les respecte, ils savent respecter les autres.

19. Ils sont en retard de 30 ans en fait de culture et de mentalité.

20. Sans fierté.

21. Ils ne sont guère autre chose que de lamentables poseurs, pour la plupart. Beaucoup nous détestent parce que nous nous substituons presque à eux au travail...

22. Nous sommes différents. Nous touchons les mêmes payes, mais nous, nous pouvons nous acheter une maison. Eux, ils sont fauchés dès le lundi.

B. Opinions des Italiens sur les Canadiens d'origine britannique

1. Ils sont très conservateurs [...] et très différents des Canadiens français. Les Canadiens français sont plus libres. Pour ma part, je parle l'anglais, mais je n'aimerais pas habiter en Ontario. De l'anglais tout le temps ? Non ! J'ai acquis des habitudes. Ici je vois des Polonais, des Italiens, des Français, et ça me plaît. Ils sont sociables, et assez aimables, mais ils sont trop repliés sur eux-mêmes.

2. Il est difficile de les juger, mais ils donnent l'impression de ne penser qu'à eux-mêmes.

3. J'aime mieux voir, ici, les Français que les Anglais. Les Anglais sont trop autoritaires, voilà.

4. Ils sont froids et ne se dérangent guère pour les autres.

5. Ils essaient de dominer les Français et tout le monde.

6. Ils sont plutôt réservés. Ce sont des gens qui se tiennent entre eux et s'occupent de leurs affaires.

7. Ils sont anglais mais non canadiens. La deuxième génération travaille fort et parle peu. Ils ne vont pas se lamenter chez les voisins. J'ai du respect pour leur aptitude à se créer de bonnes situations dans l'existence. Ils savent faire clan, ils sont unis.

8. Plus sérieux et plus intelligents.

9. Cordiaux et distingués, même s'ils gardent les distances. Plus sincères et honnêtes que les Canadiens français.

10. Ils sont plus affables et moins envieux que les Canadiens français.

11. Ce sont de braves gens, mais des fanatiques de leur langue.

12. Excellents pour ce qui est des manières, de l'amabilité, du sens de la démocratie et de la liberté individuelle.

13. De braves gens, mais difficiles à comprendre.

14. Je préfère de beaucoup les Anglais aux Français, ne serait-ce que parce qu'ils savent respecter autrui et se montrer distingués.

15. Honnêtes, plus rationnels et plus compétents que les Français.

16. Les Anglo-Canadiens sont plus respectueux et plus compréhensifs, et s'en tiennent aux faits quand ils parlent.

17. Les anglophones ont aussi leurs défauts, mais ils ont plus de diplomatie dans leurs rapports.

18. Ils ont des usages différents, mais ils respectent les autres.

19. Excellents comme travailleurs et comme amis.

20. Les anglophones ont une manière bien particulière de se comporter. Ils sont plus courtois, plus généreux, mais très fourbes.

21. Distingués, cultivés, polis, mais affligés d'un défaut : ils sont trop froids.

22. Les Canadiens anglais me semblent valoir mieux que les Canadiens français, même s'ils n'ont avec nous que des relations d'argent; ils cherchent toujours à tirer de nous le maximum.

23. Eux aussi ont leurs mauvais côtés en ce qui nous concerne, mais ils sont plus humains [...] Ils sont plus courtois et cherchent davantage à comprendre.

24. Ils ont une vie sociale beaucoup plus développée. Ils sortent davantage.

Bibliographie

Banfield E. R., *The Moral Basis of a Backward Society,* Glencoe (Ill.). The Free Press, 1958.

Barnes, J. A., « Class and Committees in a Norwegian Island Parish », dans *Human Relations,* vol. VII, n° 1, Londres, 1954.

Bayley, Charles M., « The Social Structure of the Italian and Ukrainian Immigrant Communities in Montreal », thèse de maîtrise inédite, université McGill, 1939.

Boissevain, Jeremy, « Patronage in Sicily », dans *Man,* vol. I, Londres, 1966.

Boissevain, Jeremy, « Poverty and Politics in a Sicilian Agro-Town : a Preliminary Report », dans *International Archives of Ethnography,* vol. L, Leyde, 1966.

Bureau fédéral de la statistique, *Recensement du Canada, 1961,* Ottawa, 1962-1967.

Craig, Jean Carol, « Associations of Persons of Italian Origin », thèse de maîtrise, Université de Toronto, 1957.

Gans, Herbert J., *The Urban Villagers,* Glencoe (Ill.), The Free Press, 1962.

Garigue, Philip, « Associations of Persons of Italian Descent in Montreal », manuscrit présenté au ministère de la Citoyenneté et de l'immigration, Ottawa, 1955.

Garigue, Philip et Firth, Raymond, « Kinship Organization of Italianates in London », dans *Two Studies of Kinship,* sous la direction de R. Firth, Londres, The Athlone Press, 1957.

Greenwood, Martin, « Some Observations on Italian Immigrants in Toronto », ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Ottawa, 1961 (texte polycopié).

Leach, E. R., *Political Systems of Highland Burma,* London School of Economics and Political Science, 1954.

Mailing List Research of Canada, *Bottin de références croisées du grand Montréal, 1964-1965,* Montréal, 1965.

Moss, Leonard W. et Cappannari, S. C., « Patterns of Kinship, Comparaggio and Community in a South Italian Village », dans *Anthropological Quarterly,* vol. XXXIII, Washington, 1960.

Moss, Leonard et Thomson, Walter H., « The South Italian Family : Literature and Observation », dans *Human Organization,* vol. XVIII, Ithaca, N.Y., 1959.

Pitkin, Donald S., « Land Tenure and Family Organization in an Italian Village », thèse de doctorat inédite, université Harvard, 1954.

« Programme d'études pour les Néo-Canadiens », Québec, Département de l'Instruction publique, 1961 (texte polycopié).

Sacchetti, Giovanni Battista, « Lo Statuto socio economico come determinante dell'integrazione dell'emigrato italiano in Nord America », manuscrit présenté au Conseil des arts du Canada, 1963.

Vangilisti, Guglielmo, *Gli Italiani in Canada,* 2e éd., Montréal, Chiesa italiana di N. S. della Difesa, 1958.

Préface

1. Voir Garigue et Firth, « Kinship Organization of Italianates in London »; Gans, *The Urban Villagers*. Voir aussi notre bibliographie.

Chapitre premier

1. Vangilisti, *Gli Italiani in Canada,* pp. 3-109. Ancien curé de l'importante paroisse de Notre-Dame-de-la-Défense, l'abbé Vangilisti a recueilli des données intéressantes sur les premiers groupes d'Italiens qui se sont établis au Canada et a écrit l'histoire récente des paroisses italiennes de Montréal. Son récit est personnel, mais il s'agit néanmoins d'un document utile en ce qui concerne les difficultés qui ont marqué le développement de la communauté.

2. Les chiffres sur l'immigration sont tirés des rapports annuels du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

3. Les chiffres concernant les mouvements de population au sein de la communauté nous ont été fournis par les curés des paroisses italiennes. Ils n'embrassent donc pas les personnes d'origine italienne habitant hors de la région constituée par les paroisses nationales de la communauté. Ces personnes étaient en 1961 au nombre de quelque 16 000, soit 16 % du groupe. L'augmentation de l'effectif d'origine italienne est donc un peu plus élevée que celle indiquée ici (voir, au tableau n° I-3, notre projection de 132 000).

4. La section présente, qui porte sur l'accroissement de la communauté italienne avant 1935, repose partiellement sur une étude de Bayley antérieure à la guerre : « The Social Structure of the Italian and Ukrainian Immigrant Communities in Montreal », pp. 13-38.

5. Vangilisti, *Gli Italiani in Canada,* pp. 172-189.

6. *Ibid.*, p. 176.

7. Sacchetti, « Integrazione dell'emigrato italiano in Nord America », pp. 2-3.

8. L'ouvrage de Bayley renferme des sections intéressantes (pp. 180-193) sur cette période. Il complète Vangilisti, qui est passablement partial dans sa manière de se représenter les succès de la communauté italienne.

9. *Ibid.*, p. 190.

Chapitre II

1. Les observations concernant la structure et la place de la famille dans la société italienne procèdent pour une bonne part du travail sur le terrain que j'ai effectué en Sicile au cours de 1962 et 1963 (« Poverty and Politics in a Sicilian Agro-Town » et « Patronage in Sicily »). Ces études corroborent largement les constatations d'autres observateurs qui se sont intéressés au milieu social du sud de l'Italie. (Voir Banfield, *The Moral Basis of a Backward Society;* Moss et Cappannari, « Patterns of Kinship » ; Moss et Thomson, « The South Italian Family »; Pitkin, « Land Tenure and Family Organization ».)

2. Greenwood, « Some Observations on Italian Immigrants in Toronto », p. 7.

3. Garigue et Firth, « Kinship Organization of Italianates in London », p. 79.

4. Bayley, « The Social Structure of the Immigrant Communities in Montreal ».

5. Bayley, *ibid.*, pp. 113 et suiv. et 180 et suiv.; Garigue, « Associations of Persons of Italian Descent in Montreal »; ces deux auteurs ont étudié dans le détail les associations italiennes de Montréal; Craig a fait de même pour Toronto, dans « Associations of Persons of Italian Origin ». La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a effectué une étude sur 45 associations italiennes de Montréal parallèlement à celle qui a servi de base au présent ouvrage.

6. Garigue, « Associations of Persons of Italian Descent in Montreal », p. 38.

7. *Ibid.*, p. 42.

8. Bayley, « The Social Structure of the Immigrant Communities in Montreal ».

9. *La Tribuna,* Montréal, juin 1965.

10. Voir Barnes, « Class and Committees in a Norwegian Island Parish ».

11. Dans « Immigrant Communities in Montreal » (pp. 25, 101, 103 et suiv.), Bayley fait des observations sur la communauté italienne de Montréal dans les années 30. Gans (*The Urban Villagers,* pp. 85 et suiv.) ainsi que Garigue et Firth (« Kinship Organization of Italianates in London », pp. 80 et suiv.) font à peu près les mêmes observations sur les personnes d'origine italienne qu'ils ont étudiées à Boston et à Londres.

Chapitre III

1. Voir Garigue et Firth (« Kinship Organization of Italianates in London », p. 87), qui écrivent : « The self-contained character of the activities of the kin group is the element most noticeable among the majority of Italianates in London. This is especially marked when they form more than one household. »

Chapitre IV

1. Bayley, « The Social Structure of Immigrant Communities in Montreal », p. 255.
2. *Ibid.*, pp. 247 et 256 et suiv.
3. Vangilisti, *Gli Italiani In Canada,* p. 256.
4. *Ibid.*, pp. 221 et suiv.
5. Sur les 45 associations étudiées par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 11 (24 %) ont présenté des mémoires au gouvernement au cours des cinq dernières années.
6. Voir « Poverty and Politics in a Sicilian Agro-Town », de Boissevain, où cette attitude est analysée. Gans note dans *The Urban Villagers* qu'à Boston les Italiens de la deuxième génération ont à peu de chose près cette attitude envers les hommes politiques.
7. Voir *Métro-Express,* Montréal, 10 septembre 1964, et *La Tribuna,* 7 octobre 1964.
8. Voir la lettre du président de l'association, Bruno J. Pateras, publiée dans le *Cittadino Canadese* (Montréal) du 10 octobre 1964.

Chapitre V

1. Nous remercions M. René Gauthier de nous avoir aimablement communiqué le texte de son allocution.
2. Voir *La Presse,* 29 octobre 1963; *Le Devoir,* 30 octobre 1963; *La Tribuna,* 3 novembre 1963.

Chapitre VI

1. Leach, *Political Systems of Highland Burma.*

Les Italiens dans l'agglomération montréalaise

Recensement de 1961

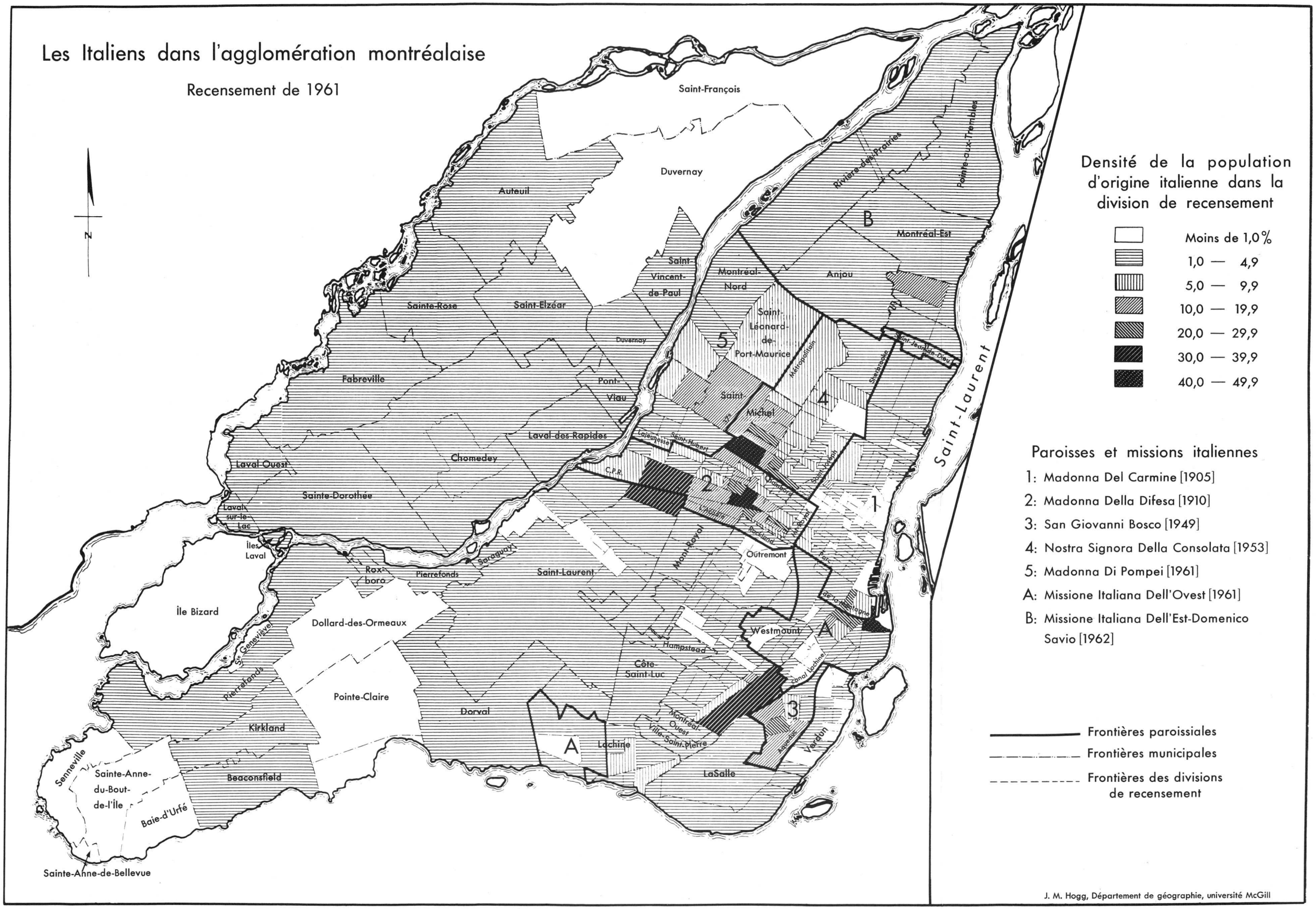

Densité de la population d'origine italienne dans la division de recensement

- Moins de 1,0 %
- 1,0 — 4,9
- 5,0 — 9,9
- 10,0 — 19,9
- 20,0 — 29,9
- 30,0 — 39,9
- 40,0 — 49,9

Paroisses et missions italiennes

1: Madonna Del Carmine [1905]
2: Madonna Della Difesa [1910]
3: San Giovanni Bosco [1949]
4: Nostra Signora Della Consolata [1953]
5: Madonna Di Pompei [1961]
A: Missione Italiana Dell'Ovest [1961]
B: Missione Italiana Dell'Est-Domenico Savio [1962]

Frontières paroissiales
Frontières municipales
Frontières des divisions de recensement

J. M. Hogg, Département de géographie, université McGill